



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



France
Volontaires



Boîte à outils

Mobiliser et accompagner le secteur

du VIES dans la transition écologique

Décembre 2023

Boîte à outils

Mobiliser et accompagner le secteur du volontariat international d'échange et de solidarité dans la transition écologique

Décembre 2023

Directeur de la publication :

Yann Delaunay, Directeur général de France Volontaires

Coordination et rédaction :

France Volontaires : Nelly Allard, Clarisse Bourjon, Lucie Morillon

Participants au groupe de travail :

Agence du Service Civique
AGIRabcd
CLONG-Volontariat
Concordia
Délégation Catholique pour la Coopération (DCC)
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) Nouvelle-Aquitaine
France Volontaires Congo
F3E
Fidesco
Fonjep
Groupement des Éducateurs sans Frontières (GREF)
Gret
Ligue de l'enseignement
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ-DJEPVA)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE-DGM/CIV)
Planète Urgence
Scouts et Guides de France (SGDF)

Autres structures contributrices :

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Agence Française de Développement (AFD), Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP), Coordination SUD, Cotravaux, Geres, Mairie de Grenoble, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté agricole (MASA), Service de Coopération au Développement (SCD)

Conception et réalisation graphique :

Clara Busson

FRANCE VOLONTAIRES, PLATEFORME DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITÉ

Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, reconnue comme un des acteurs de l'aide publique au développement de la France par la Loi du 4 août 2021, France Volontaires est le fruit d'une construction partagée qui réunit l'État, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES).

La plateforme s'appuie sur une présence en France (métropole et territoires d'outre-mer) et sur un réseau d'Espaces Volontariats en Afrique, Asie, Amérique latine/Caraïbes, au Moyen-Orient et en Océanie.

SOMMAIRE

Introduction 4

Contexte	4
Démarche et méthodologie	6
Qu'est-ce que la boîte à outils ?	7

Monter ensemble en compétences 8

Sensibiliser/former de façon ludique les volontaires, partenaires et équipes en interne	9
ÉTUDE DE CAS La Fresque du Climat – Expérience de Planète Urgence	9

Sensibiliser/former dans un cadre professionnel et professionnalisant	13
ÉTUDE DE CAS La Commission Climat et développement de Coordination SUD	13

Transformer nos organisations 19

Plaidoyer et reconnaissance	20
-----------------------------	----

Mobiliser les équipes en interne	21
ÉTUDE DE CAS Élaboration d'une stratégie climat à l'échelle d'une organisation	21

Faire évoluer nos pratiques	27
ÉTUDE DE CAS Organiser des événements éco-responsables : Guide « La transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes »	27

Créer des projets contribuant aux enjeux 33

Volontariat et solidarité internationale	34
ÉTUDE DE CAS Le programme FORESTS de France Volontaires	34
ÉTUDE DE CAS Accueil de volontaires internationaux en France dans le cadre de l'enseignement agricole	38

Projets d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	44
ÉTUDE DE CAS Sensibilisation et promotion de la solidarité internationale et des Objectifs de développement durable des Nations unies par le projet « Engagé-es pour les ODD » des SGDF	45

Rechercher des financements spécialisés 51

ÉTUDE DE CAS Le dispositif Initiatives OSC de l'AFD	52
ÉTUDE DE CAS Actions en faveur de la transition écologique : aides aux actions ponctuelles de l'ADEME	55

Évaluer ses actions 59

ÉTUDE DE CAS Évaluer ses émissions : Retours d'expérience du Gret, de Planète Urgence, des SGDF et de la mairie de Grenoble	60
--	----

Conclusion 66

ANNEXES	
Acronymes	68
Glossaire	69

Recommandations pour la transition écologique du volontariat international d'échange et de solidarité	71
---	----

FICHE Comprendre le(s) changement(s) climatique(s) : Qu'est-ce que le réchauffement planétaire ?	79
--	----

FICHE Le volontariat international d'échange et de solidarité Un outil au service de la transition écologique	85
---	----

Introduction



Premières missions terrain pour le projet EUAV FORESTS au Congo, France Volontaires

Contexte

Face aux crises climatiques qui se succèdent, l'urgence impose d'agir pour une [transition écologique](#) complète et inclusive. Les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alertent sur l'impact dévastateur du [changement climatique](#) et la nécessité d'agir radicalement pour s'assurer « un futur viable ».

À travers le monde, les volontaires jouent un rôle certain pour la préservation de notre environnement en menant des actions visant l'[atténuation](#) et l'[adaptation au changement climatique](#), contribuant ainsi à construire un avenir durable et résilient, pour toutes et tous, et collectivement.

Le volontariat est reconnu par l'Organisation des Nations unies (ONU), comme un moyen d'appropriation et de mise en œuvre de l'Agenda 2030, ainsi qu'un puissant levier d'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). En France, le volontariat a bénéficié d'une reconnaissance inédite ces dernières années, en étant

pleinement intégré parmi les instruments de la politique française de développement solidaire redéfinie par la Loi du 4 août 2021, ainsi que dans les orientations prioritaires prises par le président de la République lors du Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023, dont l'une concerne directement la préservation de la planète.

Pour que l'engagement citoyen pèse davantage dans la réponse à l'urgence climatique et sanitaire, France Volontaires et ses membres développent des partenariats et des missions de qualité pour la résilience des communautés et des écosystèmes vulnérables. Dans le cadre des dispositifs de volontariat international d'échange et de solidarité (VIES), les volontaires sont mobilisés par des structures diverses sur des missions en lien avec la protection de la biodiversité, la préservation des habitats naturels, le développement d'énergies renouvelables, l'agroécologie, la gestion des déchets, les problématiques liées à l'accès à l'eau et l'assainissement, la sensibilisation du grand public, ou encore des projets de recherche en lien avec la gestion durable des écosystèmes naturels.

Bien souvent, le volontariat vient en appui d'actions et de collectifs déjà existants, et apparaît comme l'un des outils qui permet d'accélérer et d'amplifier le nombre de collaborations entre acteurs. Les complémentarités sont nombreuses entre volontaires internationaux et volontaires nationaux, généralement en position d'apporter une première réponse concrète de préservation de l'environnement.

Cependant, si la contribution des volontaires à la préservation de l'environnement, et plus largement à l'intérêt général, est indéniable, le secteur du VIES génère inévitablement des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment à travers son activité à l'international qui implique une mobilité, souvent en avion. Les populations les plus jeunes, parmi lesquelles se trouve la majorité des volontaires et futurs volontaires, sont particulièrement sensibilisées à cette question, provoquant de plus en plus de questionnements sur le sens des déplacements loin-

tains, nécessitant l'usage de transport aérien notamment.

Le secteur aérien génère entre 2 et 3% des émissions de gaz à effet de serre. L'impact global du transport aérien sur le réchauffement climatique serait de l'ordre de 5% selon l'ADEME. Ce constat incite à limiter considérablement l'usage de l'avion, notamment à des fins récréatives. Si la démarche du volontaire relève d'un autre ressort, car tourné vers un objectif solidaire et responsable, le secteur se doit toutefois de s'interroger sur ses pratiques.

Animé par la volonté de cohérence des acteurs avec les valeurs et principes de la solidarité internationale, le secteur du VIES manifeste un intérêt croissant pour les questions environnementales. Plusieurs acteurs ont d'ailleurs entamé des démarches pour réduire l'impact de leurs activités à l'échelle de leur organisation.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



403
missions de VSI
directement
en lien avec
l'environnement
entre 2019 et 2022



soit **6 %**
des missions de VSI



452
missions de Service
Civique
à l'international
entre 2019 et 2022



soit **10 %**
des missions de Service
Civique à l'international



Si on leur donnait l'opportunité de s'engager prochainement dans une cause solidaire à l'international, près d'un Français sur deux envisagerait de le faire (47 % dont 10 % certainement), un score en nette progression depuis 2017 (+17 points).



Parmi eux, **82 %**
seraient intéressés par une mission
sur le climat et l'environnement¹

1. Ces chiffres sont extraits du sondage « Les Français et le volontariat international ». Sondage OpinionWay pour France Volontaires, novembre 2023

Démarche et méthodologie

En ligne avec son rôle de plateforme, France Volontaires a lancé en novembre 2022 un groupe de travail dédié à la **transition écologique** du secteur du VIES afin de mener une réflexion collective des acteurs sur ce sujet, quelle que soit leur avancée sur la question.

Les principaux objectifs identifiés sont de :

- Permettre aux acteurs de s'informer/s'inspirer, et de se sensibiliser aux enjeux environnementaux
- Mettre en lumière les impacts positifs du volontariat international sur les enjeux environnementaux, et le présenter comme un outil porteur de solutions
- Favoriser l'échange de pratiques entre les acteurs du volontariat international sur ces enjeux
- Insuffler un changement et la mise en place de solutions innovantes au sein du secteur du volontariat international

Au total, plus d'une vingtaine de membres et partenaires de la plateforme a participé aux différentes réunions de travail et échanges. Dans le cadre de cette démarche, l'importance de partir de ressources et pratiques existantes est apparue primordiale. Les travaux ont donc débuté par une phase de recherche et de collecte d'ini-

tiatives inspirantes, aussi bien au sein du secteur du volontariat, que de la solidarité internationale, et plus largement.

De ces initiatives, les membres du groupe de travail ont pu collectivement retirer des bonnes pratiques et les leçons apprises de ces différentes expériences, pour enfin formuler des recommandations globales pour mobiliser et accompagner le secteur dans la transition écologique. Les résultats sont ainsi présentés sous la forme de cette boîte à outils.

À travers l'analyse d'actions et de projets déjà réalisés par des acteurs du volontariat ou d'autres secteurs, cette boîte à outils propose divers leviers d'actions afin d'accompagner les acteurs du VIES dans la mise en place de solutions concrètes pour renforcer leur engagement environnemental. Cette thématique d'ampleur a été circonscrite à deux sujets de réflexion complémentaires et intrinsèques à l'activité d'une structure :

- **Comment le secteur du VIES peut-il faire évoluer ses pratiques afin de réduire ses émissions de GES et son impact environnemental ?**
- **Comment créer des projets et des missions de volontariat qui contribuent à répondre aux défis environnementaux ?**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



24
membres et
partenaires impliqués



33
initiatives inspirantes
identifiées



10
études de cas
réalisées



65
recommandations
pour le secteur
formulées

Qu'est-ce que la boîte à outils ?

Trente-trois initiatives inspirantes sont présentées au sein de ce livrable, dont dix ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, réparties en cinq grandes parties qui permettent d'avoir une perspective globale de solutions innovantes à mettre en place à différentes échelles. En effet, une approche holistique est essentielle pour appréhender les enjeux liés à la **transition écologique**.

Après avoir traité les défis fondamentaux liés à la **sensibilisation et à la formation** des différentes parties pre-

nantes, nous explorons la nécessité de transformer nos organisations, notamment par le biais du plaidoyer et de la mobilisation des équipes. L'accent est ensuite mis sur la **création de projets de volontariat contribuant aux enjeux environnementaux** et ce, en particulier à travers les liens avec l'**Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale** (ECSI). La quatrième partie de cette boîte à outils aborde la **recherche de financements spécialisés**, indispensable à la mise en place d'actions impactantes, à travers l'identification de diverses opportunités et bailleurs potentiels. Enfin, la dernière partie s'intéresse à l'incontournable évaluation des actions mises en place et de la mesure d'impact.

Les 5 leviers d'actions vers la transition écologique du secteur du VIES



1. Monter ensemble en compétences



2. Transformer nos organisations



3. Créer des projets (de volontariat et d'ECSI) contribuant aux enjeux



4. Rechercher des financements spécialisés



5. Évaluer ses actions



Monter ensemble en compétences

Pour amorcer une dynamique de transition écologique, faire émerger une prise de conscience quant aux réalités des enjeux est essentiel et ce, auprès de toutes les parties prenantes. Cela requiert la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation, incluant l'ensemble des membres d'une organisation, quel que soit leur rôle, afin de leur fournir les connaissances et les compétences techniques nécessaires à la construction d'une stratégie de changement à court comme à long terme. Pour ce faire, collaborer avec des partenaires du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES), confrontés à des problématiques similaires, mais également de secteurs plus larges (solidarité internationale, climat etc.), favorise le partage de connaissances et l'élaboration de nouvelles solutions efficaces.

Sensibiliser/former de façon ludique les volontaires, partenaires et équipes en interne

01

ÉTUDE DE CAS

La Fresque du Climat – Expérience de Planète Urgence



Mission de volontariat visant la préservation des forêts, Planète Urgence

Présentation de l'organisation

• **Planète Urgence** est une association reconnue d'utilité publique, créée en 2000. Son but consiste à renforcer les femmes et les hommes pour préserver les forêts et la biodiversité. La structure mène des projets dans 8 pays (Bénin, Togo, Cameroun, Madagascar, Équateur, Pérou, Cambodge et Indonésie). Les missions de l'association sont assurées par environ 90 salariés (20 depuis la France, 70 à l'international). En 2022, 184 volontaires ont été déployés, tous dispositifs confondus. La structure propose des formules permettant de s'engager tout au long de la vie via le VSI et le SCI mais aussi le congé solidaire®, la mission solidaire et le e-volontariat. En 2017, Planète Urgence rejoint le Groupe SOS, qui regroupe 750 établissements et

services, associations et entreprises sociales. Ce groupe annonce aujourd'hui avoir un impact « dans plus de 50 pays pour répondre aux besoins des plus vulnérables, des générations futures et des territoires. »

• Créée en 2015, la **Fresque du Climat** est un outil constitué de 42 cartes, issues des **travaux du GIEC**. Elles représentent par exemple une activité humaine, un phénomène physique, ou encore une conséquence de tout cela. Ce jeu permet de façon ludique et collaborative de sensibiliser aux causes et conséquences des changements climatiques. C'est en 2018 que l'association éponyme a vu le jour afin de structurer le développement de l'initiative à l'intention d'un maximum de personnes, et même les plus novices d'entre elles.

Prise en compte des enjeux environnementaux

Planète Urgence préserve et restaure les **forêts** dans le monde. Elle agit sur ces différentes causes environnementales tant par l'**atténuation du changement climatique** (réduction des émissions de GES, augmentation des puits de carbone mondiaux) que par **l'adaptation des territoires et des humains** (sensibilisation, renforcement des capacités et mobilisation des populations).

La structure a également à cœur d'intégrer les enjeux environnementaux dans le quotidien même de l'association. Pour ce faire, un bilan carbone de l'année 2022 a été réalisé afin d'avoir une vision la plus précise possible de ses activités et de leurs conséquences sur l'environnement. Ce temps d'analyse lui permettra de mettre en place en conséquence des mesures salvatrices et adaptées de réduction des émissions. De plus, **l'ensemble des salariés a été formé** à raison de dix séances de deux heures sur le sujet du climat.

Planète Urgence estime que la Fresque du Climat dispense une formation efficiente, qui lui permet de se sensibiliser sur des thématiques essentielles et en parfaite symbiose avec ses enjeux tant stratégiques qu'opérationnels (transport, énergie des bâtiments, nourriture etc.). L'outil sert même pour accentuer certaines thématiques afin de faire passer des **messages plus personnalisés** en

fonction des attentes des participants et des organisations qui participent à la formation.

« Cet atelier est très puissant dans la prise de conscience qu'il génère auprès des participants »

Pauline Réthoré, Directrice Opérations - Volontariat et Renforcement de Capacités, Planète Urgence

Présentation du projet

En pratique, la Fresque du Climat est un atelier de trois heures, structuré en trois phases :

1. La première phase technique consiste à construire collectivement la Fresque en reliant les 42 cartes du jeu, selon une logique de cause à conséquence².
2. Le deuxième temps revêt un caractère plus artistique afin de favoriser l'appropriation des participants.
3. L'étape finale implique un débriefing permettant à chacun des participants d'exprimer ses impressions et de discuter des solutions pour lutter contre le **changement climatique**, qu'elles soient individuelles ou collectives.

En 2020, quatre salariés de Planète Urgence ont été formés pour devenir **animateurs de la Fresque** à leur tour. En 2021, l'association a décidé de faire participer l'ensemble de ses salariés français et délégués nationaux à la



LA FRESQUE DU CLIMAT, UN OUTIL LUDIQUE QUI FAIT DES ÉMULES :

Depuis sa création en 2018, la Fresque du Climat comptabilise à ce jour plus d'un million de participants pour 50 000 bénévoles. L'outil a été traduit dans plus de 45 langues et existe dans 130 pays.

Particulièrement diffusée dans l'enseignement supérieur et les entreprises, elle se développe aussi au niveau de l'État, ledit outil étant l'un des éléments du grand plan de formation des agents publics à la transition écologique.

Le format a fait des émules et a entraîné la création d'autres fresques visant également la sensibilisation du plus grand nombre à des sujets d'importance capitale pour la société. Ainsi, il existe entre autres la [Fresque de la Forêt](#), la [Fresque de la biodiversité](#) ou encore la [Fresque de l'économie circulaire](#).

2. L'objectif est ainsi de montrer de façon concrète et exhaustive les conséquences de l'activité humaine sur le climat.

Fresque du Climat. Elle l'a également proposé à un certain nombre de partenaires et de bénévoles. À travers ce projet de déploiement, l'objectif pour l'organisation est de faire connaître les enjeux du **changement climatique** auprès de l'ensemble de ses équipes et de ses interlocuteurs. En interne, cela lui a ainsi permis de faire prendre collectivement conscience de l'intérêt de mettre en place des actions pour réduire leurs émissions de CO2 et de mobiliser largement, quelle que soit sa place au sein de l'organisation autour de ces enjeux.

Pour diffuser largement cet outil au sein de la structure, l'association s'est organisée en quatre étapes :

1. Identifier en interne des **personnes clés** souhaitant se former pour devenir animateur de la Fresque.
2. **Fédérer** autour du projet et organiser rapidement des séances de Fresque du Climat
3. **Communiquer** autour des séances et des retombées
4. Organiser un **partage d'expériences** et de bonnes pratiques au sein du réseau

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Chiffres clés :

- Planète Urgence a organisé des Fresques du Climat en France et à l'international pour environ **400 personnes**.
- Plusieurs Fresques ont été réalisées pour le Groupe SOS, pour des partenaires comme France Volontaires ou encore pour une dizaine d'entreprises.
- Plusieurs Fresques du Climat ont été organisées auprès des **partenaires locaux** de l'association : 50 personnes ont été impliquées au Bénin comme au Cambodge et à Madagascar, ainsi que 20 personnes au Cameroun.

Pour Planète Urgence, la Fresque du Climat a été **la base d'un travail plus profond autour de la question climatique et de la mise en action** de la réduction de ses émissions, dans le cadre des activités professionnelles des collaborateurs et collaboratrices, ou à titre personnel. Ils ont désormais le réflexe d'intégrer de manière systématique les enjeux environnementaux dans la mise en place de leurs projets. En outre, la structure a pu constater une **plus grande compréhension des sujets environnementaux** de la part de leurs équipes comme de leurs partenaires, principalement concernant les points suivants :

- un renforcement global des capacités des équipes et des partenaires locaux

- un investissement renforcé dans la conception d'une stratégie commune à l'échelle de l'organisation

- une plus longue fidélisation des bénévoles au sein de la structure à la suite de cet atelier

Pour ces ateliers à l'international, la dernière partie de la Fresque (animations et informations clés) a été adaptée afin de répondre au mieux aux réalités des participants (contexte local) et créer des interactions bénéfiques au groupe.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

S'assurer du bon développement de la Fresque du climat au sein de son organisation :

- permettre la participation à une Fresque à l'ensemble des salariés d'une structure, ce qui a pour conséquence de montrer **l'intention de mettre en place des actions concrètes** pour changer les pratiques et éveiller les consciences

• **bien communiquer sur les enjeux et les objectifs de la Fresque** en amont auprès des participants

- privilégier l'organisation de Fresques en présentiel. Même si ces ateliers ont été dématérialisés pendant la période du Covid-19, **réunir physiquement les participants semble plus impactant**

- donner l'envie aux participants de se lancer en tant qu'animateur à leur tour en fin d'atelier afin de développer le mouvement de la Fresque du climat, aussi bien en interne qu'en externe

- prévoir rapidement des ateliers à la suite de la formation pour devenir animateur, au risque de perdre les apprentissages

Accompagner les animateurs de l'organisation dans leur nouveau rôle en leur conseillant de :

- Prendre conscience que l'exercice d'animation requiert du **temps et de l'investissement personnel**

• S'entraîner auprès de ses proches pour **affiner son discours**

- Réaliser régulièrement des Fresques et s'informer afin d'être à jour sur les actualités en lien avec les enjeux du climat

• **Se préparer avant chaque animation de la Fresque** en visionnant les vidéos et en relisant les documents de formation pour avoir l'ensemble des éléments en tête

• **Adapter** le contenu de la Fresque **aux contextes et réalités des pays** dans lesquels les ateliers se déroulent ou en fonction du profil des participants

02

Jeux et outils pédagogiques pour sensibiliser au développement durable et à la solidarité internationale de KuriOz

- Association d'éducation populaire, KuriOz propose 115 outils pédagogiques à des fins de sensibilisation aux enjeux du développement durable, de la solidarité internationale et de la paix. Exemples : [Carbon Lean](#), un jeu de cartes pour comprendre et maîtriser son empreinte carbone, [EKO-CITOYEN](#), un jeu sur les éco-gestes et la consommation responsable.
- **Association KuriOz**, en partenariat avec la plateforme « Comprendre pour agir » et autres associations de la solidarité internationale.
- [Site Internet de l'association](#)

03

Les outils Sulitest pour tester ses connaissances en matière de développement durable

- Sulitest fournit, aux citoyens et aux organisations, des outils en ligne reconnus localement et internationalement, pour accroître leur apprentissage et leur niveau de conscience des enjeux globaux. Parmi ceux-ci, sont proposés un test de sensibilisation et des quizz en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD).
- **Sulitest**
- [Site Internet de la structure](#)

Sensibiliser/former dans un cadre professionnel et professionnalisant

04

ÉTUDE DE CAS

La Commission Climat et développement de Coordination SUD

Présentation

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994 sous le statut d'association loi 1901, elle rassemble aujourd'hui 184 ONG françaises travaillant dans la solidarité internationale. Coordination SUD anime divers **espaces de travail** composés de ses membres et de partenaires, dont les commissions d'analyse et plaidoyer, sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Créée en 2007, la **commission Climat et développement (CCD)** de Coordination SUD regroupe aujourd'hui une trentaine d'ONG membres, qui travaillent sur les liens entre changement climatique et développement. La CCD a pour objectif de **favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques**, en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD), dans les projets de développement. Elle produit des savoirs en lien avec le monde de la recherche, construit des positions communes pour un plaidoyer efficace et propose des capitalisations basées sur les expériences des ONG membres de la commission.

L'objectif est de s'intéresser tout particulièrement aux liens entre climat et développement (avec un focus sur l'**adaptation**) ainsi qu'aux rapports entre climat et ODD (dont le genre). Elle est aujourd'hui organisée par un consortium de cinq organisations : le Cari, Care, Electriciens sans frontières, le Geres et le Gret. Depuis deux ans, elle s'engage également sur la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la coopération internationale.

3. La Responsabilité Environnementale Climatique des Organisations (RECO) consiste en l'intégration des enjeux climatiques dans les pratiques organisationnelles et les stratégies d'intervention des structures. Il s'agit donc en particulier de définir et mettre en œuvre des actions pour des changements dans le but de réduire l'empreinte carbone des organisations.

Prise en compte des enjeux environnementaux

Les enjeux environnementaux sont au cœur de la raison d'être de la CCD. Elle mène pour cela les principales activités suivantes :

- produire, valoriser et échanger des **savoirs collectifs** sur les pratiques climat et développement, à partir d'exemples concrets du terrain
- **sensibiliser les organisations de la société civile (OSC) françaises** aux enjeux climat et développement et renforcer leurs capacités d'action (formations, capitalisation, échange de bonnes pratiques...)
- **construire des positions collectives** sur les enjeux liés à la lutte dans le **changement climatique** dans les pays en développement
- **organiser des actions de plaidoyer** technique et **dialoguer avec les pouvoirs publics** sur les enjeux climat et développement

Présentation du projet

La feuille de route de la commission pour 2023-2025 se structure autour de deux fils conducteurs :

- la **responsabilité environnementale et climatique des organisations (RECO³)** : elle vise à réduire l'impact climatique et environnemental des ONG dans leurs pratiques (missions en avion, achats, consommations énergétiques...).

- la **transformation climatique sur le terrain, dans le monde** : l'objectif est d'accompagner des trajectoires de **développement résilientes et bas carbone** dans les pays

du Sud.

Pour répondre à ces deux enjeux fondamentaux, les missions de la commission se structurent systématiquement autour de trois outils complémentaires : la **formation**, la **capitalisation** et le **plaidoyer**.

AXE : RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE DES ORGANISATIONS (RECO)

1. Formation

Des outils de formation spécifiques seront développés, début 2024, afin d'être consultables en ligne ou en présentiel, en fonction de la structure. En termes de contenus, l'idée est de rendre compte de l'ensemble des étapes nécessaires à un tel projet mais aussi de **transmettre les techniques d'animation** adéquates afin que chaque structure puisse entamer la mise en œuvre d'une telle stratégie en interne.

2. Capitalisation

Il est proposé aux organisations de **partager, d'échanger leurs bonnes pratiques** afin d'améliorer collectivement les démarches de responsabilité sociétale des organisations au sein du secteur de la solidarité internationale. Pour

ce faire, la commission s'engage à mettre en œuvre un **état des lieux de l'intégration du climat au sein des ONG françaises** mais planifie également la réalisation ainsi que le partage de livrables sur ces thématiques. La première enquête annuelle a été réalisée en mai/juin 2023.

Un court résumé des résultats est proposé [ci-dessous](#).

3. Plaidoyer

La commission cherche à créer une **émulation parmi les ONG** et, plus globalement au sein du secteur de la coopération internationale, afin de faciliter une **transition écologique** structurée et efficace.

Outre la volonté de poursuivre le dialogue continu avec les **équipes responsabilité sociétale des organisations (RSO)** de l'AFD dans le cadre de réunions trimestrielles, la commission prévoit de mettre en place différents **ateliers prospectifs** et d'analyser les **besoins de financements des ONG**.

La commission souhaite également s'appuyer sur d'autres disciplines transformatrices des comportements, comme l'intérêt de créer de nouveaux récits⁴.

AXE : LA TRANSFORMATION CLIMATIQUE SUR LE TERRAIN

COMPTE-RENDU DE L'ÉTUDE « RÉDUIRE L'EMPREINTE CLIMATIQUE DES ONG : OÙ EN SOMMES-NOUS ? » DE LA COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DE COORDINATION SUD

Après un premier sondage en 2007 sur le sujet et huit ans après l'accord de Paris, la commission Climat et développement (CCD) de Coordination SUD a cherché à interroger les ONG pour évaluer la mise en place des stratégies RECO au sein de leurs structures.

33 structures ont répondu à cette étude quantitative, qui comporte plus de 200 questions, entre mai et juin 2023. Comme le nombre de répondants est restreint, cette analyse ne permet pas de généraliser mais offre un aperçu des dynamiques en cours.

Premier point, une évolution notable du nombre de structures ayant initié des activités ou des démarches RECO est à noter, passant de 1 à 23 entre 1998 et 2023. Parmi les ONG interrogées, 70 % n'ont pas encore adopté de stratégie formelle mais 40 % entament des réflexions dans ce sens.

Pour les ONG interrogées, les principaux facteurs clés de succès pour entamer un tel processus sont :

- des moyens financiers dédiés (67 %)
- une reconnaissance de la fonction par le collectif (67 %)
- une cohérence avec le mandat de l'organisation (67 %)
- une direction impliquée (55 %)
- 55 % du personnel motivé

4. L'ADEME définit l'importance des **nouveaux récits** dans la transition écologique de la façon suivante : « La communication a toujours suivi de près les aspirations de la société afin de pouvoir s'y adapter mais aussi de les faire évoluer. La communication responsable c'est donc aussi explorer de nouvelles voies grâce aux récits : avec de nouvelles méthodes inspirantes. »

1. Formation

Dans la continuité des parcours de formation passés, il est prévu la mise en ligne, en 2024, d'un parcours de formation en ligne afin d'**outiller concrètement les praticiens du développement dans la mise en œuvre de leurs projets**. Dans cette optique, des séances de coaching avec la participation active et étroite de partenaires des régions du Sud seront également organisées.

2. Capitalisation

Cette commission offre un cadre favorisant le partage et la discussion autour des pratiques, des méthodes et des outils dans le but de les améliorer et de favoriser leur appropriation par l'ensemble des partenaires. À cet effet, sont mis en œuvre régulièrement des **webinaires ou ateliers** portant sur des sujets clés tels que la mal-adaptation et les transitions justes. De nombreuses publications sont consultables en ligne.

3. Plaidoyer

La commission mène des actions de plaidoyer afin que les politiques de coopération prennent davantage en compte les réalités du terrain, en particulier **les enjeux croisés**. Un baromètre a notamment été mis en place en 2021 sur les questions « genre & climat » et « énergie & climat ».

La société civile joue aussi un rôle clé dans l'action climatique mondiale, au plus près des populations les plus vulnérables. La commission développe également un plaidoyer actif afin d'optimiser les mécanismes de financements climatiques actuels, en quantité et en qualité (part de don, part transitant par la société civile...).

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La commission est un espace d'émulation entre ONG qui facilite le passage à l'action en :

- Mettant en avant certains sujets, comme la Responsabilité Environnementale et Climatique des Organisations (RECO).

- Favorisant les échanges d'expérience, ce qui permet une **amélioration continue des méthodes et outils**. Des ONG membres de la commission ont ainsi partagé leurs retours d'expérience à travers des interventions ponctuelles (fresques, témoignages lors d'assemblées générales...) ou des accompagnements sur la mesure de l'empreinte carbone.

La CCD a réalisé de nombreuses productions dont :

- [Étude thématique : Intégrer l'adaptation et la résilience dans les projets de développement, juillet 2021](#) : cette étude consiste à réfléchir à la manière dont un projet de développement contribue à renforcer la capacité d'adaptation et la résilience d'une **communauté** ou d'un **territoire donné**.

- [Capitalisation : Le financement des projets climat, mai 2021](#) : ce présent livrable de capitalisation présente la réflexion autour du sujet suivant : « Quels leviers d'action pour améliorer **l'accès et la disponibilité des financements** des projets climat mis en œuvre par les acteurs de la solidarité internationale ? ».



Mise en place d'une serre bioclimatique en Afghanistan, Geres

• [Baromètre des engagements climatiques et solidaires de la France, octobre 2021](#) : ce baromètre examine dans quelle mesure la France, à travers l'aide au développement, prend en compte le climat en se concentrant sur deux des dix-sept objectifs mondiaux de développement durable.

• [Capitalisation : mesurer la contribution des projets à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques, février 2022](#) : cette publication met en lumière différentes expériences vécues par les ONG qui ont participé à l'atelier, en exposant **les facteurs de réussite et les points de blocage** rencontrés dans le cadre du processus d'obtention de financements pour des projets qui ont pu avoir un impact sur le climat. Les participants à l'atelier ont pu retirer des enseignements utiles pour structurer leurs démarches et leurs demandes de financement à venir.

Retour d'expérience du Geres, membre du consortium de la commission Climat et développement de Coopération SUD :

Le Geres est une ONG pour la solidarité climatique, qui lutte contre le changement climatique et ses effets, et œuvre à accompagner les populations locales. Son domaine d'action principal est la transition énergétique dans plusieurs parties du monde et elle agit également à ce sujet en :

- mettant en place des bilans carbone à l'échelle du siège et de quelques antennes pour pouvoir déployer (à partir de 2023) un plan de réduction des émissions.

- travaillant sur le marché volontaire du carbone, sous mandat de l'ADEME, en proposant notamment une plateforme d'information qui met en avant de bonnes pratiques sur les questions de [contribution/compensation carbone](#).

- veillant à la [climato-compatibilité](#) des projets, c'est-à-dire en s'assurant qu'ils contribuent bien à l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.

Pour le Geres, participer à la CCD a permis à la structure de :

• **S'inspirer des préoccupations et des solutions trouvées** par des pairs, dans le cadre des travaux et temps d'échange organisés par cette commission, et ce quel que soit le niveau de maturité de la structure sur différents sujets.

• Pour des personnes récemment arrivées dans le domaine, intégrer la CCD permet de **s'acculturer** aux enjeux spécifiques du secteur de la solidarité internationale.

• Monter des projets avec des partenaires en se positionnant comme référent **technique** :

- le Geres a ainsi pu accompagner l'ONG Partage sur la

mise en place de leur bilan carbone. Leur connaissance du secteur leur a d'autant mieux permis de proposer une analyse adaptée aux réalités du secteur et de l'organisation.

- le Geres, Initiative Développement et le Gret ont pour ambition de mener une étude collective portant sur la performance climatique et environnementale d'un projet. En effet, peu de références méthodologiques, applicables sur le terrain à tout type de projet de développement, existent aujourd'hui.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

• Éviter l'écueil de **l'uniformisation des démarches de transformation**. Savoir s'adapter en fonction du contexte des ONG s'avère indispensable pour construire une stratégie de transition écologique appropriée. La démarche est à définir en fonction des différentes réalités des terrains d'intervention et de leurs objectifs en termes de conversion.

• Mettre en place des **actions communes avec d'autres réseaux d'acteurs** qui portent les questions de la transition écologique, aussi bien pour questionner ses propres pratiques que pour porter des actions communes.

• **Communiquer vers l'extérieur sur ses actions**. La CCD a ainsi instauré une deuxième liste de diffusion par mail pour des partenaires extérieurs. Elle compte diffuser prochainement quatre modules de formation en ligne, accessibles aussi bien aux membres de la commission qu'en dehors de ce cercle.

• **Réfléchir au sens de ses activités**. Penser à la transition écologique de sa structure peut amener à repenser le sens de son organisation (priorités d'action, zones d'intervention etc.). Ces missions du secteur constituent des enjeux d'intérêt général. Néanmoins, dans quelle mesure est-il possible de concilier les enjeux de développement d'une organisation et de la transition écologique ?

• **Impliquer tous les niveaux et métiers d'une organisation et ainsi ne pas limiter les discussions entre personnes de la RSE**. Par exemple, au sein du réseau REH (réseau environnement humanitaire), un espace de discussions spécifique existe entre les directeurs financiers.

• Ne pas hésiter dans ces instances à **faire part des difficultés rencontrées** dans le cadre de démarches de transition écologique. Dans ce but, il est important d'instaurer un climat de confiance, qui peut par exemple passer par l'instauration de la confidentialité des échanges.

• Ne pas forcément **créer de nouveaux outils dans le cadre de démarche commune**. Il faut savoir, en premier lieu, partir de l'existant et ainsi recueillir et valoriser les informations sur les initiatives déjà mises en œuvre.

05

Les fiches pratiques de l'ARRICOD : renforcer les agents des collectivités

• Constituée depuis 1994, l'ARRICOD est une association de professionnels de l'action européenne et internationale au sein des collectivités territoriales françaises. Son objectif est de produire du débat et nourrir la réflexion autour des enjeux inhérents à cette politique publique territoriale. Dans le cadre d'ateliers, des fiches pratiques ont été réalisées pour permettre aux agents des collectivités de bénéficier d'un support pertinent sur différentes problématiques comme [les ODD](#) ou [l'évaluation de son empreinte carbone](#).

- **ARRICOD**

- [Fiches pratiques réalisées par ARRICOD](#)

06

Ressources du Réseau action climat (RAC)

• Le Réseau Action Climat (RAC), fédération d'associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle locale jusqu'au niveau international. Cette association produit un travail de réflexion et de vulgarisation sur plusieurs problématiques autour du climat comme [l'agroécologie](#) ou le [rapport du GIEC](#). Le RAC a également réalisé un kit pédagogique qui est un outil de sensibilisation et de formation sur les grands enjeux du climat.

- **Le Réseau Action Climat (RAC)**

- [Kit pédagogique réalisé par le RAC](#)

07

Les MOOCs du Campus AFD

• Les MOOCs du Campus AFD ont été conçus pour accompagner les grandes transitions économiques, sociales et environnementales de ce monde. Plusieurs sont en lien avec la transition écologique comme [« Quelles pistes pour un monde soutenable ? »](#) ou [« les éco-gestes au quotidien »](#).

- **Agence Française de Développement**

- [Mooc du Campus AFD](#)

RECOMMANDATIONS

Monter ensemble en compétences

Sensibiliser/former de façon ludique les volontaires, partenaires et équipes en interne

QUI ?

• Ensemble des membres de l'organisation quel que soit leur statut ou le poste occupé (administrateurs, salariés, volontaires, bénévoles etc.), ainsi que les partenaires en France et à l'international

QUOI ?

• Proposer des temps de sensibilisation et de formation de façon régulière et les inscrire dans une stratégie de long terme, démontrant l'intention de mettre en place des actions concrètes pour éveiller les consciences et changer les pratiques

• Prévoir un passage à l'action à travers des activités concrètes à la suite de ces temps afin de maintenir la dynamique

COMMENT ?

• S'emparer des méthodologies de l'éducation populaire pour former de façon accessible et ludique et utiliser les nombreux outils déjà existants, bien souvent disponibles en ligne

• Adapter le contenu des outils de sensibilisation et de formation aux contextes, langues et réalités des pays dans lesquels ils sont utilisés, ainsi qu'en fonction du profil des participants

• Dans le cadre de ces temps de sensibilisation et de formation, favoriser le dialogue sur la transition écologique avec les participants et partenaires internationaux pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations et réalités, en partant du commun et en échangeant sur les différences

• Organiser autant que possible ces temps de sensibilisation et de formation en présentiel pour un meilleur engagement des participants, tout en limitant des déplacements émetteurs de gaz à effet de serre, dans un souci de cohérence avec les sujets abordés

Sensibiliser/former dans un cadre professionnel et professionnalisant

QUI ?

• Membres de l'organisation dont le rôle est directement en lien avec les enjeux de la transition écologique

QUOI ?

• Développer des temps approfondis de sensibilisation et de formation aboutissant au développement de solutions et d'alternatives, ainsi qu'à la mise en place d'actions concrètes

COMMENT ?

• Utiliser les nombreux outils déjà existants, notamment disponibles en ligne (comme les MOOCs par exemple), en particulier dans le domaine de la solidarité internationale

• Rester en veille sur les productions en lien avec la transition écologique, notamment au sein du secteur de la solidarité internationale, et les diffuser en interne et aux partenaires

• Rejoindre des réseaux et des groupes de travail en lien avec la transition écologique, notamment en intégrant des partenaires internationaux, afin de tirer profit de l'intelligence collective, du partage de bonnes pratiques, de connaissances, d'informations et d'opportunités, ainsi que pour porter des actions communes



Transformer nos organisations

Vouloir transformer nos organisations exige de s'interroger sur les outils les plus efficaces à mobiliser afin d'impulser les changements nécessaires pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Les méthodes de concertation, l'écriture de textes de référence puis l'instauration de plans d'actions spécifiques sont des leviers essentiels pour enclencher une telle approche à l'échelle de sa structure. En outre, s'allier avec ses partenaires notamment dans le cadre de démarches de plaidoyer constitue un autre volet d'actions incontournables. Cela permet non seulement de faire remonter les freins rencontrés par les organisations engagées dans ces initiatives, mais aussi d'encourager les décideurs politiques à s'impliquer de manière encore plus affirmée.

Plaidoyer et reconnaissance

08

Les travaux du groupe d'appui Transition écologique du CNAJEP

• Le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) a contribué activement à la COP21 en mettant en œuvre une démarche concertée de plaidoyer pour **sensibiliser** les politiques à l'éducation à la transition écologique. L'organisme siège au Conseil national de la transition écologique (CNTE). Les enjeux écologiques étaient également au cœur de son plaidoyer en direction des candidats aux **élections présidentielles** de 2022. Par ailleurs, une note de contribution au débat du groupe d'appui « Transition écologique » du Cnajep a été formulée en 2023 et revient sur le rôle que joue l'éducation populaire dans les problématiques environnementales en répondant à un défi à la fois culturel, démocratique, social et économique.

- **CNAJEP**

- [Site internet du CNAJEP](#)

09

Le Label bas-carbone du ministère de la Transition écologique

• Créé par le ministère de la Transition Écologique en collaboration avec de nombreux partenaires, le Label bas-carbone a pour objectif de **contribuer à l'atteinte des objectifs** de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 de la France. Premier cadre de certification climatique volontaire de l'État en France, il a permis à ce jour de certifier 549 projets et d'en financer à 100 % près de soixante d'entre eux.

- **Ministère de la Transition écologique**

- [Site internet Label bas-carbone](#)

Mobiliser les équipes en interne

10

ÉTUDE DE CAS

Elaboration d'une stratégie climat à l'échelle d'une organisation

Présentation des structures

• Le **Gret**, créé en 1976, œuvre aujourd'hui dans 28 pays afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ses actions se fondent tant localement – à l'écoute des communautés et à l'échelle des territoires – qu'internationalement, dans le plaidoyer et le partage de connaissances.

• Fondée en 1866, la **Ligue de l'enseignement** est un mouvement laïc d'éducation populaire qui propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs non-formelles et complémentaires à l'école, tout au long de la vie auprès de tous les publics. À travers ses 13 unions régionales et ses 102 fédérations départementales, elle regroupe 20 000 associations locales présentes sur l'ensemble du territoire national. Ses champs d'action s'articulent autour de quatre grands axes que sont l'éducation et la formation, la culture, les vacances et loisirs éducatifs ainsi que le sport pour toutes et tous.

• Les **Scouts et Guides de France (SGDF)** sont un mouvement catholique d'éducation populaire. Son objectif est de former des citoyennes et des citoyens actifs, épanouis et engagés pour la paix. L'association propose aux jeunes de 6 à 21 ans un espace de vie qui répond à leur besoin de rêver, d'agir et de réussir leurs projets dans une relation de confiance. Les SGDF déploient leurs activités en France (métropole et territoires d'outre-mer) et nouent des partenariats avec les associations scouts et guides dans le monde (64 millions de jeunes scouts et guides dans 220 pays et territoires). L'association compte 96 000 adhérents : 67 000 jeunes âgés de 6 à 21 ans, 29 000 bénévoles, 128 salariés et 11 volontaires en Service Civique à l'international.

Prise en compte des enjeux environnementaux

• Concerné par les questions climatiques et environnementales, le **Gret** s'est engagé collectivement à : « réduire en moyenne d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre, par Gretien.ne, de 50% par rapport à 2019. Chaque site doit planifier ses propres actions de réduction et doit définir son propre objectif de réduction, tout en respectant le seuil minimal d'une réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de 25% par Gretien.ne d'ici à 2030 ». La question de la transition écologique devra aussi être systématiquement interrogée à l'échelle de chaque projet.

• La **Ligue de l'enseignement** démontre des avancées significatives témoignant de l'engagement du mouvement dans la transition écologique via :

- la création de mandats spécifiques à la transition écologique dans la gouvernance

- l'élaboration de **textes de référence et d'une feuille de route nationale structurante pour l'organisation**

- l'impulsion de **dynamiques** et la création d'outils autour de l'ensemble des activités de l'organisation : numérique ; culture ; éducation ; formation ; engagement de la jeunesse... La reprise des **actions de plaidoyer** en intégrant le collectif CFEEDD (collectif français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable)

En tant qu'acteur de l'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement s'investit sur ce sujet car pleinement en continuité avec ses missions : faire le lien entre « la culture (être en capacité de se situer dans un environnement) et le politique (penser et construire la vie commune) », c'est-à-dire proposer à chacune et à chacun de prendre connaissance des enjeux environnementaux et proposer des opportunités d'actions.

• Forts d'une **solide tradition de vie dans la nature** et d'éducation à la solidarité, les **Scouts et Guides de France** développent leur réflexion sur les enjeux environnementaux dès 2009 à travers la résolution « Habiter Autrement la Planète » adoptée en Assemblée Générale. En 2022, une nouvelle étape est franchie avec le plan d'orientation (2022-2028) pour lequel la conversion écologique est en filigrane : « Ensemble pour le monde, libérons nos énergies ». L'objectif de **réduire les émissions carbone** de toute l'association de 21.5 % d'ici 2025.

Concrètement, le processus de conversion écologique est décliné de plusieurs manières au sein du mouvement :

- au quotidien via le kit de conversion écologique et celui concernant les événements éco-responsables

- via l'organisation d'événements éco-responsables et labellisation **REEVE** (Réseau éco événement) des Journées Nationales

- avec le calcul du bilan carbone de l'association chaque année depuis 2019, afin de comprendre quels sont les principaux postes d'émission de CO² et les leviers pour réduire l'empreinte carbone des SGDF

- par des actions de plaidoyer/valorisation comme leur participation à la **COP 26**

Les journées nationales organisées en 2022 ont en effet obtenu le label 3 du réseau REEVE, un niveau encore jamais atteint en France. Lors de cet événement, il n'y avait ni groupes électrogènes, ni WC chimiques. Des lampes LED étaient installées sous le chapiteau et les repas étaient au maximum biologiques, locaux et faits maison. Leur engagement compte se poursuivre sur le long terme. Pour preuve, forts de cette expérience, les SGDF ont également renouvelé la mise en place d'une « Rescouterie⁵ » lors de l'Assemblée générale de 2023, dédiée à la réparation et l'entretien de vélos et matériel de campisme, et à la réflexion créative autour de l'écologie au quotidien.

Les différentes étapes de la mise en place d'une stratégie Climat

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

Mener une stratégie de concertation en interne, Le Gret

La méthode utilisée prend en considération les **méthodes reconnues** pour créer des plans de réduction des émissions de carbone, comme la Net Zero Initiative et la Sciences Target Based Initiative. Elle prend également en compte les conseils de l'ADEME, en particulier en lien avec les objectifs de **neutralité carbone** et la compensation des émissions.

Adoptée en Assemblée Générale en 2019, **la stratégie**

climat du Gret résulte d'un processus de co-construction interne, qui s'est décliné en cinq temps :

1. **Lancement des réunions de concertation**, entre novembre 2020 et février 2021 : Planification de temps d'appropriation et de sensibilisation aux enjeux, qui ont pris la forme de trois temps communs appelés « bistros ». Ces temps ont parfois été ouverts à d'autres ONG ; leur objectif a par exemple été de conceptualiser le vocabulaire spécifique au dérèglement climatique, d'étudier les stratégies d'autres ONG et de créer une dynamique interne.

2. **Temps de cadrage** via le Conseil Pays spécial, mai 2021 : Définition de l'ensemble des orientations possibles pour la stratégie carbone, à travers un arbre à décisions. Cette instance a affirmé la nécessité de créer un groupe de travail ad hoc pour avancer dans la démarche et choisir l'une des branches de l'arbre à décisions⁶.

3. **Affinage de la stratégie** via le « groupe de travail Climat », juin et décembre 2021 : Analyse des orientations possibles et sélection d'une unique stratégie.

4. **Construction d'une première édition de la stratégie**, janvier 2022 : Présentation d'une première version qui fait l'objet de sondages et de temps d'échange, permettant de préciser les orientations finales. Des temps spécifiques avec les équipes locales ont été réalisés pour s'assurer de la prise en compte de leur avis.

5. **Validation de la stratégie**, 7 avril 2022 : Adoption officielle de la stratégie en Assemblée Générale puis déclinaison en plans d'action par site, avec des temps annuels de suivi et de capitalisation.

Adoption d'un texte de référence, La Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement s'est mobilisée sur les questions écologiques pour la première fois dès 1992 avec la création d'un premier groupe interne, très militant. De ces premières réflexions, a notamment émané un **label interne** pour certifier de la qualité environnementale des centres de vacances, d'accueil et de loisirs du mouvement.

Depuis 2019 existe un comité national Urgence et transition écologique regroupant une trentaine de fédérations départementales et d'unions régionales de la Ligue de l'enseignement.

En 2021, le mouvement a adopté un texte de référence intitulé « **Urgences et transitions écologiques. Habiter ensemble un Monde commun** », voté en Assemblée Générale, présentant les **orientations de l'organisation** sur ces enjeux. Il engage la Ligue et l'ensemble de son mouvement à tous les niveaux (centre confédéral, fédérations départementales, unions régionales, associations affiliées et acteurs locaux) autour de 9 défis (culture commune, accompagnement du changement, renouvellement

5. Une rescouterie est un repair café dédié au matériel scout.

6. Un arbre de décision est un outil d'aide à la décision représentant un ensemble de choix sous la forme graphique d'un arbre.

des pratiques...) déclinés en programme d'actions. Cette démarche a permis à l'organisation de formaliser son engagement pour ces enjeux, aussi bien en interne qu'au près de ses partenaires.

Dans cette optique, La Ligue de l'enseignement se donne comme objectif de **structurer une vision partagée** sur l'ensemble des sujets liés à la [transition écologique](#).

Une résolution portée par les membres, Les Scouts et Guides de France

La résolution intitulée « **Vers la conversion écologique des Scouts et Guides de France** » a été adoptée en **Assemblée Générale** en 2019. Le rapport à la nature étant omniprésent dans les fondements du scoutisme, cette action leur permet de tendre vers une parfaite cohérence entre leurs valeurs et les pratiques réelles de l'association.

Les SGDF sont donc fortement engagés dans la lutte pour relever les défis écologiques mondiaux. Concrètement, ils souhaitent harmoniser la croissance économique, le progrès social et les responsabilités écologiques. Dans cet objectif, ils promeuvent la solidarité, la générosité, le long terme et la sobriété.

Cette résolution répond précisément à deux demandes importantes :

- La première provient des **jeunes et des adultes** au sein du mouvement qui interpellent l'association pour agir de manière plus significative dans le domaine de l'écologie.
- La deuxième demande provient du **Pape François**, qui a lancé un appel urgent à un nouveau dialogue sur la manière dont nous construisons l'avenir de la planète.

Les Scouts et Guides de France se sont rapidement mis d'accord sur le principe d'opérer une [transition écologique](#) tout en **conservant trois actions qui sont partie intégrante de leur identité**. Il s'agit de l'usage du feu, des déplacements à l'international et des rassemblements scouts.

DÉFINITION D'UN PLAN D'ACTION

Les quatre leviers stratégiques du Gret

La démarche du Gret a permis d'identifier différents leviers d'actions :

- **Réduire les émissions.** L'engagement est de réduire en moyenne collectivement de 50 % les émissions de gaz à effet de serre par personne entre 2019 et 2030. Chaque site du Gret doit prendre des mesures concrètes dans 7 domaines : énergie, achats et immobilisations, numérique, déchets, déplacements domicile-travail, déplacement dans le cadre du travail et l'alimentation. Plusieurs actions ont déjà été prises comme l'achat de panneaux solaires, ou encore la sensibilisation aux repas végétariens.

- **Accompagner la transition écologique, à travers les projets et partenariats.** La prise en compte des questions environnementales et climatiques, sur le terrain est essentielle : dans quelle mesure un projet peut impacter l'environnement ou le climat ou dans quelle mesure peut-il être lui-même impacté par des aléas climatiques. L'objectif est de pouvoir systématiquement questionner les projets du Gret sur cette dimension. Un **marqueur** a été mis en place. En fonction des équipes thématiques, des formations, des guides, des débats sont organisés et multipliés pour accélérer cette prise en compte.

- **Faciliter, suivre, évaluer, mobiliser des financements, communiquer et capitaliser.** Ce levier vise à structurer l'animation et le suivi de la démarche dans le temps. Des COP du Gret sont notamment organisées chaque année afin de faire un bilan collectif des dynamiques. La transition doit également se réaliser collectivement, avec les autres acteurs du secteur : il est donc important de contribuer à des **dynamiques collectives**, notamment au sein du Groupe Initiatives ou de la commission Climat et développement de Coordination SUD. Il est également primordial d'être transparent : en rejoignant la [lettre d'engagement du Réseau Environnement Humainitaire](#), le Gret s'est engagé à communiquer régulièrement sur sa démarche de transition.

- Un levier optionnel et complémentaire, consacré à la **compensation des émissions**, sera étudié dans un second temps. Il est en effet nécessaire de concentrer les efforts sur la réduction des émissions dans un premier temps et de ne considérer la compensation que comme un ultime levier d'action.

Repenser ses missions à l'aune de la transition écologique, par La Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement se donne deux objectifs concernant la matérialisation de sa démarche :

- Construction d'une **culture commune**. À titre d'exemple, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a proposé des ateliers Fresque du climat à l'ensemble de ses salariés tous secteurs confondus. Ainsi, à ce jour, ils disposent d'un socle de connaissances partagé sur le [changement climatique](#). Ce cycle de formation continue propose désormais aux salariés d'expérimenter [l'atelier 2Tonnes](#), afin d'identifier l'ensemble des leviers individuels et collectifs pour réduire notre empreinte carbone.

- **Transformation des pratiques quotidiennes** en fonction de ces enjeux. À ce titre, un groupe de travail national intitulé « Gestion environnementale » et composé d'un représentant par service du centre confédéral de la Ligue a été créé afin de renforcer l'intégration de pratiques écoresponsables dans la gestion quotidienne des deux sièges de la Ligue, et dans l'organisation d'événements portés par le centre confédéral. L'objectif du groupe de travail est de proposer des

actions opérationnelles à mettre en œuvre. Parmi les chantiers investis, figurent notamment les consommations d'énergie, les déchets, les mobilités et la biodiversité.

Décliner une stratégie sur le long terme, par les Scouts et Guides de France

Établir son plan d'action pour la conversion écologique consiste tout d'abord à savoir analyser son environnement : s'emparer des outils mis à disposition et faire son bilan carbone. Il s'avère ensuite nécessaire de planifier des actions réalistes et mesurables. Enfin, l'enjeu est chaque année de savoir réajuster ses objectifs en fonction des résultats.

MISE EN PLACE DES ACTIONS

Réfléchir au sens des missions sur le terrain, par le Gret

Les **déplacements** sont la principale source d'émission des ONG de développement. Or, réduire le nombre de missions sur le terrain posent des questions fondamentales d'organisation, tant sur les **modes opératoires usuels** des projets de développement que sur le **sens accordé par les professionnels** à leur métier, s'ils ne sont pas en contact direct avec le terrain.

Pour tenter de concilier tous ces enjeux, le Gret a mis en place en interne des temps collectifs afin de réfléchir à « l'utilité » d'une mission, sa durée minimale ainsi que l'organisation géographique du personnel. Pour ce faire, l'organisation a eu recours à la méthode de « l'affirmation-thèse » de l'éducation populaire visant à créer du débat, voire de la controverse.

Dans chacun des 3 départements du Gret, un atelier a ainsi été réalisé pour mettre en débat des affirmations fortes comme :

- Enclencher la dégressivité des perdiems au-delà d'un certain nombre de missions
- Interdire de partir plus de 2 fois au même endroit en moins de 9 mois
- Proscrire les missions de moins de 15 jours, etc.

Dans un premier temps, les participants se sont positionnés en fonction de leur accord/désaccord pour la proposition puis collectivement ont été essayés de reformuler la proposition afin d'aboutir à un consensus. Cela a ensuite permis d'orienter les premières décisions collectives.

Au final, les mesures suivantes sur les **vols en avion ont été prises** :

- Organisation du Séminaire annuel en présentiel un an sur deux, au lieu d'une fois par an
- Interdiction des vols avec escale si une alternative est possible (Cela permet de réduire la consommation de

kérosène accentuée lors des décollages et atterrissages)

- Interdiction de l'utilisation de l'avion si une alternative sûre de moins de 6 heures est possible, en France et sur le terrain

Décliner une orientation en différents plans d'actions, par la Ligue de l'enseignement

Comme mentionné précédemment, le texte « Urgences et transitions écologiques. Habiter ensemble un Monde commun » entérine l'engagement de l'ensemble du mouvement autour de 9 défis, déclinés en programme d'actions.

Ces neuf principes sont :

1. Développer et entretenir une **culture commune et transversale** à tous les secteurs et à tous les niveaux de la confédération
2. Accompagner le **changement en interne et dans la société**
3. Impliquer les associations locales et les publics dans l'accompagnement de la transition : un enjeu majeur pour le **développement fédératif**
4. Renouveler les pratiques d'éducation environnementale à l'heure de la transition écologique : comment **éduquer en anthropocène**⁷ ?
5. Engager une transition qui concilie l'écologie et les **équilibres financiers**
6. Encourager des **pratiques numériques** responsables
7. **Faire émerger des forces sociales** pour porter la transition
8. Embrasser les **enjeux de solidarités internationales**
9. Réengager les **partenariats avec le monde scientifique** et redevenir « passeur de sciences »

Ces grands principes ont ensuite été déclinés l'année suivante en une feuille de route confédérale 2022-2023, afin de déployer une stratégie nationale concrète sur la transition écologique.

Création d'un kit pratique pour mettre en place les mesures sur le terrain, par les Scouts et Guides de France

Pour accompagner leurs membres à mettre concrètement en place cette démarche, les Scouts et Guides de France ont créé un « Kit de conversion écologique », comprenant un certain nombre d'indicateurs et de ressources.

Ce kit de conversion écologique s'intéresse à plusieurs dimensions comme par exemple :

7. **L'anthropocène** se définit comme une nouvelle époque géologique qui se caractérise par l'avènement des hommes comme principale force de changement sur Terre, surpassant les forces géophysiques.

- Le **transport** : intégrer pleinement le déplacement dans le projet, privilégier les mobilités douces⁸
- Le **matériel** : savoir prendre soin et réparer les biens, penser au tri et au don
- **L'alimentation** : apprendre à privilégier l'alimentation locale et de saison, apprendre à cuisiner
- Savoir faire preuve de **sobriété numérique**
- Être attentif à **sa santé physique et mentale**

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les Scouts et Guides de France comme le Gret ont in fine choisi de se doter d'un **objectif de réduction d'émissions** non pas en valeur absolue (tonnes de CO2) mais en **valeur relative** (par exemple poids par membre). Une telle prise de décisions permet de tendre vers une trajectoire zéro carbone, sans pour autant porter préjudice au développement de la structure.

Concernant la Ligue de l'enseignement, le comité national urgence et transitions écologiques se réunit aujourd'hui environ quatre fois par an, en présentiel ou en distanciel. Pour choisir ses membres, le principal critère est d'assurer une **bonne représentativité géographique** du réseau. Dans cet objectif, les élus administrateurs, les responsables de fédération et/ou les chargés de mission ont été impliqués.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

Savoir susciter un élan inclusif, mobilisateur et fédérateur afin de favoriser l'engagement de l'ensemble des acteurs à la démarche :

- **Partager des témoignages**, mettre en valeur des exemples permettant de motiver largement les membres de son organisation, les partenaires ainsi que les personnes en désir d'engagement
- Ne pas hésiter à faire preuve de **créativité** dans la refonte de ses pratiques. Lors de sécheresse ou dans les régions sujettes aux feux de forêt, il arrive que les scouts remplacent le feu par l'utilisation de lampes de poche pour symboliser le feu dans les moments conviviaux



Déplacement à vélo des volontaires, Scouts et Guides de France

8. Les mobilités douces comprennent les modes de transport qui n'utilisent que l'activité humaine comme force motrice.

• **Imposer ni façon de faire ni façon de penser mais accompagner progressivement** l'évolution de chaque acteur à ce sujet

• S'employer à faire **lever les biais cognitifs**⁹, ces schémas de pensée trompeurs qui contraignent l'action des individus

• Veiller à **accueillir massivement la parole**, et plus particulièrement l'engagement des jeunes et des personnes des milieux populaires qui s'insèrent moins dans les mouvements structurés

• **Échanger en bilatéral** pour tenter de comprendre et lever les craintes liées à l'élaboration d'une démarche transformative amenant, de fait, de nombreux changements

Réfléchir à la gouvernance de sa structure et à son mode de fonctionnement afin de pouvoir concrètement inclure l'ensemble des parties prenantes dans les échanges :

• Instaurer des **référents transition écologique sur terrain** afin d'animer des démarches locales spécifiques

• **S'assurer d'un portage de la direction, du conseil d'administration comme du collectif.** À cet effet, le Gret a nommé une référente Transition écologique au conseil

d'administration. Toutes les décisions de la démarche ont par ailleurs été adoptées en Assemblée Générale, comme le requiert les statuts de l'organisation.

• Intégrer dans les discussions une grande **pluralité de fonctions ou d'entités** comme les fonctions support, terrain ou encore le conseil d'administration

• **Impliquer les associations locales et les publics** dans l'accompagnement de la transition, un enjeu particulièrement crucial pour un acteur fédératif comme la Ligue de l'enseignement

• S'inspirer et approfondir ses réflexions et stratégie à propos des différentes formes de territoires, dont nombreux se déclarent aujourd'hui en transition

Pour en savoir plus :

• [Stratégie Climat du Gret](#)

• [« Engager ensemble la conversion écologique »](#)

• [« Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun », La Ligue de l'enseignement](#)

11

Challenge connecté « Printemps des Asso' »

• **Challenge inter-entreprises à impact**, l'objectif de cet événement est de rassembler des dizaines de structures (entreprises, associations comme le secteur public) autour du monde associatif en les faisant participer à des défis connectés en équipe. Pour 2023, le thème du climat était mis en avant avec des défis ludiques autour de la sensibilisation à l'écologie et au tourisme durable, à la gestion des déchets ou encore à la sauvegarde de la biodiversité.

• **Day One**, en partenariat avec OuiLive – Expérience de la participation des salariés de France Volontaires en mars 2023.

• [Site Internet du Printemps des asso'](#)

9. Un biais cognitif est, à l'échelle de l'individu, un schéma de pensée trompeur et faussement logique. À ce propos dans « Changer les comportements faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité », l'ADEME expose un certain nombre d'outils inspirés de domaines complémentaires (communication, marketing, neurosciences, économie, droit) permettant de penser les changements de comportements aussi bien à l'échelle individuelle que collective.

Faire évoluer nos pratiques

12

Plan de sobriété énergétique du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA)

- Publié le 12 décembre 2022, le plan de sobriété énergétique du MASA a été élaboré dans le cadre fixé, notamment, par la circulaire de la Première ministre du 25 juillet 2022 et par la circulaire des ministères chargés de la [transition écologique](#) et de la cohésion des territoires, de la transition énergétique et de la transformation et de la fonction publiques du 10 novembre 2022.

Ce projet précise, par thématique et sous forme de fiches, les actions d'ores et déjà entreprises, celles encore en cours et celles envisagées en vue de permettre une réduction à moyen et long terme de la consommation énergétique du ministère, notamment en administration centrale.

- **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA)**
- [Présentation du plan pour la sobriété énergétique organisé par le MASA](#)

13

ÉTUDE DE CAS

Organiser des événements éco-responsables : Guide « La transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes »

Présentation des structures

- Fondée en 1866, la **Ligue de l'enseignement** est un mouvement laïc d'éducation populaire qui propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs non-formelles et complémentaires à l'école, tout au long de la vie auprès de tous les publics. À travers ses 13 unions régionales et ses 102 fédérations départementales, elle regroupe 20 000 associations locales présentes sur l'ensemble du territoire national. Ses champs d'action s'articulent autour de quatre grands axes que sont l'éducation et la formation, la culture, les vacances et loisirs éducatifs ainsi que le sport pour toutes et tous.

- **L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)** est une organisation internationale qui s'engage en faveur de la coopération franco-allemande. Depuis 1963, elle a

permis à près de 9,5 millions de jeunes de participer à plus de 382 000 programmes d'échanges.

- La **Naturfreundejugend Deutschlands** est l'association de jeunesse indépendante des NaturFreunde Deutschlands pour tous, jusqu'à l'âge de 26 ans. Elle est structurée en 16 fédérations régionales et de nombreux groupes locaux. L'organisation fédératrice internationale de la Naturfreundejugend est la Naturfreundejugend Internationale. Elle organise des voyages et des loisirs pour les jeunes axés sur l'écologie et le développement durable, fréquemment dans le cadre de camps en plein air. Ses autres missions comprennent notamment la promotion de la participation politique des jeunes, la défense des droits de l'enfant, la formation d'animateurs de groupes et de guides touristiques ainsi que l'organisation de rencontres internationales de jeunes.

Prise en compte des enjeux environnementaux

La Ligue de l'enseignement démontre des avancées significatives témoignant de l'engagement du mouvement dans la transition écologique à travers :

- la création de mandats spécifiques à la transition écologique dans la gouvernance
- l'élaboration de **textes de référence et d'une feuille de route nationale structurante pour l'organisation**
- L'impulsion de **dynamiques** et la création d'outils autour de l'ensemble des activités de l'organisation : numérique ; culture ; éducation ; formation ; engagement de la jeunesse... La reprise des **actions de plaidoyer** en intégrant le collectif CFEEDD (collectif français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable).

En tant qu'acteur de l'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement s'investit sur ce sujet car pleinement en continuité avec ses missions : faire le lien entre « la culture (être en capacité de se situer dans un environnement) et le politique (penser et construire la vie commune) », c'est-à-dire proposer à chacune et à chacun de prendre connaissance des enjeux environnementaux et proposer des opportunités d'actions.

Présentation du projet

À la suite d'une commande de l'OFAJ, la Ligue de l'enseignement et l'association Naturfreundejugend se sont associées afin de rédiger un guide au sujet de la prise en compte de la transition écologique dans l'organisation logistique et l'animation de contenus pédagogiques dans le cadre de rencontres interculturelles de jeunes. Ses conclusions paraissent applicables à un très grand nombre d'événements, pour impulser concrètement des projets encore plus écoresponsables.

Conçu comme un **recueil de bonnes pratiques**, ce livrable a en tout nécessité un an de travail. Il a été alimenté grâce à un état des lieux approfondi passant notamment par l'identification d'initiatives dans chacune des fédérations départementales et des unions régionales de la Ligue de l'enseignement. Des entretiens ont également été conduits avec les structures françaises et allemandes, chacune d'entre elles ayant enquêté auprès de leurs propres partenaires. La phase de consolidation a été cruciale pour mettre en évidence les aspects interculturels : les interlocuteurs français et allemands exprimaient une **vision différente de la transition écologique**, notamment sur les questions alimentaires, ce qui a contribué à enrichir les apports mutuels.



Organisation d'une Fresque du Climat, La Ligue de l'enseignement

Extraits de bonnes pratiques issues du guide « La transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes » :

COMMUNICATION

Savoir choisir des moyens de communication efficaces pour toucher les jeunes permet non seulement d'atteindre sa cible mais aussi de réduire sensiblement son empreinte écologique. Ainsi, il est préconisé de privilégier les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille, en évitant l'envoi d'emails. Un encart du livrable est également consacré à la façon d'effectuer un choix raisonné en termes de consommation papier.

HÉBERGEMENT

Choisir un lieu correspondant à sa stratégie s'avère indispensable, dans la mesure où il en est une vitrine prépondérante. Pour se repérer parmi l'importante offre existante d'établissements collectifs, il est proposé de prêter attention aux mesures éco-responsables affichées ainsi qu'aux labels et autres certifications.

Par exemple, le [label Clef verte](#), qui est un label environnemental international certifiant la qualité de la démarche environnementale de centres d'hébergement et de restauration. Son obtention demande de respecter plus d'une centaine de critères pratiques (eau, énergie déchets) et de participer à la sensibilisation des clients et employés aux questions environnementales.

Ce guide essaie de répondre à deux freins majeurs que les organisations rencontrent, malgré leur fort intérêt pour la transition écologique. Tout d'abord, les **programmes de financement** semblent parfois manquer de la flexibilité indispensable pour intégrer ce souci pour l'environnement. Les équipes peuvent aussi **ne pas avoir les connaissances nécessaires** pour mettre en place concrètement des projets davantage éco-responsables. Concernant les mobilités pour se rendre jusqu'au lieu de l'événement et en repartir, elles représentent le pôle le plus émetteur de CO2 de l'ensemble des activités des rencontres. Actuellement, les alternatives écoresponsables et applicables pour les longs déplacements, et en particulier les mobilités internationales, sont complexes à identifier et à mettre en œuvre, et pouvant ainsi mettre à mal l'empreinte carbone globale des rencontres. Sur les plus courtes distances, il peut par exemple être envisagé l'usage du **vélo**, du **bus** ou encore du **co-voiturage**. Enfin, il est important d'avoir une vision globale sur le sujet de la transition écologique dans le but de ne pas mener une stratégie insuffisamment pensée, superficielle et/ou tronquée.

Construit comme une première étape de réflexion pour une structure qui souhaiterait faire preuve de vigilance, le guide suggère des solutions à la fois d'ordre **logistique, organisationnel et pédagogique**.

L'AXE LOGISTIQUE

Le guide propose de réfléchir à la manière de **communiquer** : le langage à utiliser et les moyens à privilégier pour engager les participants dans une démarche de transition

écologique. Il encourage également à élaborer des actions pour promouvoir des **déplacements responsables** avant comme pendant la rencontre, en incluant la promotion de la mobilité active¹⁰ lorsque cela est possible. Il suggère aussi d'explorer les meilleures pratiques en matière d'**hébergement** et d'**organisation des repas**, en mettant l'accent sur les approches respectueuses de l'environnement, telles que l'adoption d'un régime végétarien, la mise en œuvre d'une démarche zéro déchet ainsi que la sélection de produits de saison et locaux.

L'AXE ORGANISATIONNEL

Le guide incite à rechercher des moyens efficaces pour favoriser **l'acquisition continue de compétences et connaissances** environnementales au sein des équipes. Cela peut être réalisé tant par des formations spécifiques que par des opportunités d'apprentissage sur le terrain. De plus, les dynamiques collectives et **l'engagement** de l'ensemble des parties prenantes sont vivement encouragées, en les impliquant activement à toutes les étapes de cette démarche. Fixer des objectifs collectifs clairs et identifier des relais en interne joue un rôle central dans ce processus. Il est de surcroît préconisé de s'entourer d'une expertise externe à l'organisation, à travers les acteurs présents sur le territoire. Cela pourra donner lieu à la création de nouveaux partenariats et sera un moyen de valoriser les implications locales. Enfin, il est impératif de chercher des moyens **d'impliquer directement les jeunes** dans cette stratégie d'écoresponsabilité, afin de les engager activement dans ces initiatives et d'assurer un impact significatif.

10. La mobilité active est un synonyme de mobilité douce. Elle définit la forme de transports qui n'utilise que l'activité humaine comme force motrice.

L'AXE PÉDAGOGIQUE

Il convient de veiller à la **cohérence globale des projets**, c'est-à-dire de faire en sorte que la transition écologique soit intégrée à chaque étape afin que les actions entreprises aient du sens et une pertinence au regard des objectifs annoncés. En outre, mobiliser judicieusement des ressources locales (spécificités territoriales, acteurs de terrain...) peut jouer un rôle clé. Enfin, l'utilisation de **méthodes d'éducation non formelle**, notamment des jeux et des exercices créatifs, se révèle extrêmement efficace pour susciter l'adhésion des jeunes.

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Globalement, **associer un partenaire international** aux réflexions autour de la transition écologique a été fondamental pour la Ligue de l'enseignement car cela lui a permis d'enrichir sa compréhension du sujet, en abordant d'autres aspects et perspectives liés à ces enjeux cruciaux.
- Ceux qui vivent déjà directement les effets du dérèglement climatique expérimentent plus concrètement ces phénomènes et portent par conséquent **un autre discours**. Par exemple, la prise de connaissance par la Ligue d'une étude menée auprès de 10 000 jeunes des pays du Nord et du Sud, a permis d'élargir la sensibilisation du mouvement à l'éco-anxiété¹².
- **Les différences culturelles** sont importantes à saisir car certaines pratiques seront plus difficiles à mettre en place dans certaines régions. Par exemple, la relation à la viande au Bénin rend malaisée la substitution totale des repas omnivores par des repas végétariens.

• La Ligue de l'enseignement a diffusé le guide en interne via une lettre d'information dédiée ainsi que par des échanges sur le terrain. Cependant, à ce jour, **aucun outil de suivi n'a été concrètement mis en œuvre** afin d'évaluer l'adoption de cet outil par les différentes fédérations départementales et associations affiliées du mouvement. Une telle évaluation pourrait être envisagée dans le cadre d'une réédition du guide, compte tenu de l'évolution constante des domaines et enjeux liés à la transition écologique.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

- Réaliser une stratégie de réduction de ses émissions, telle que présentée dans l'ouvrage, requiert en amont de mener une **réflexion concertée**, basée sur une **évaluation précise de ses activités**
- **Mettre en cohérence l'ensemble de ses habitudes opérationnelles avec ses valeurs écologiques** afin de ne pas mener une stratégie superficielle de réduction de ses émissions. Pour l'organisation d'événements, cela nécessite par exemple de réfléchir aux modes de communications, d'hébergement ou encore de transport.
- **Mettre en commun son expertise sur la transition écologique** avec un partenaire permet de :
 - **Mutualiser** ses savoirs comme ses savoir-faire et ainsi co-construire des outils partagés plus efficaces
 - Partager une **vision commune** et s'enrichir des points de divergence
 - Rédiger un guide de bonnes pratiques au sujet de la transition écologique permet à la fois de :
 - **Structurer l'action** autour de ses objectifs en interne
 - Démontrer en externe la **légitimité d'une structure** à s'emparer de ces sujets

14

Kit de conversion écologique des Scouts et Guides de France

• Avec ce kit de conversion écologique, les membres de l'association sont encouragés à **s'impliquer activement dans une initiative collective** visant à renforcer leur engagement envers la préservation de l'environnement. Le développement de ce kit a été réalisé en prenant en compte les besoins et les attentes exprimés lors des différentes étapes d'une démarche participative interne débutée en 2019. Cet outil a été conçu dans le but de faciliter la mise en œuvre d'un plan d'action visant la conversion écologique et de répondre aux objectifs fixés par les SGDF pour l'année 2025. Une multitude de thématiques concrètes sont traitées comme l'alimentation, le transport, le matériel, ou encore le numérique.

• Scouts et Guides de France

• [Présentation du kit de conversion écologique](#)

12. Étude « [Young People's Voices on Climate Anxiety, Government Betrayal and Moral Injury: A Global Phenomenon](#) », Elizabeth Marks, Caroline Hickman, Panu Pihkala, Susan Clayton, Eric R. Lewandowski, Elouise E. Mayall, Britt Wray, Catriona Mellor, Lise van Susteren, 7 septembre 2021.

15

Projet eGreen de l'ADICE sur l'impact environnemental du numérique

• Le projet eGreen est une initiative qui vise à **renforcer les capacités des apprenants et des organisations de l'Enseignement et la Formation Professionnels (EFP)** aux enjeux de la transition écologique. L'objectif principal du projet est de permettre à toutes les parties prenantes du secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle d'évaluer l'impact sur l'environnement de leurs pratiques numériques et de leur donner les moyens de s'engager vers une transition numérique durable et inclusive.

• **ADICE**

• [Présentation du projet eGreen](#)

16

Communiquer de façon durable par l'organisation d'événements écoresponsables

• L'éco-conception d'événements est une pratique s'inscrivant dans un objectif de communication durable. L'agence de communication RSE 22^e siècle produit une réflexion à ce sujet et propose des prestations afin de communiquer de façon responsable, entre autres par l'organisation d'événements éco-conçus (bien choisir son lieu, entamer une démarche zéro déchet, plan de campagne durable).

• **Agence de communication RSE – 22^e siècle**

• [Article sur l'éco-conception d'un événement](#)

17

Évolution d'Erasmus+ vers plus de transition écologique

• Consciente de générer une empreinte carbone significative et désireuse de la réduire, l'Agence Erasmus+ s'est engagée dans une démarche écoresponsable visant à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. Elle s'est spécialement dotée d'une [charte des écogestes](#) qui fournit à ses collaborateurs un cadre et des recommandations. De plus, l'Agence a adapté son offre de subventions. En effet, le programme Erasmus+ 2021-2027 prévoit désormais une possibilité de prendre en charge les surcoûts liés à l'utilisation d'un mode de transport plus propre, tel que le train.

• **Erasmus+**

• [Transition écologique de l'Agence Erasmus +](#)

• [Guide sur la transition écologique de l'Agence](#)

RECOMMANDATIONS

Transformer nos organisations

Plaidoyer et reconnaissance

QUI ?

- Acteurs de la transition écologique, peu familiers avec les opportunités de VIES

QUOI ?

- Mener des actions de plaidoyer pour faire reconnaître le VIES comme faisant partie intégrante des solutions, contribuant positivement aux enjeux de la transition écologique

COMMENT ?

- Mettre en place des coalitions d'acteurs du VIES afin de développer des partenariats avec les acteurs de la transition écologique, notamment institutionnels.
- Réaliser une étude sur la contribution du VIES à la transition écologique pour nourrir des argumentaires
- Développer au sein du secteur du VIES des argumentaires spécifiques à travers l'illustration (témoignage, portrait, communication...) et des données objectives
- S'inscrire dans des démarches de certification (label, norme ISO etc.) et valoriser l'engagement de l'organisation en se portant candidate à des prix récompensant des projets en lien avec la transition écologique

Mobiliser les équipes en interne

QUI ?

- Ensemble des membres de l'organisation quel que soit leur statut ou le poste occupé (administrateurs, salariés, volontaires, bénévoles, etc.)

QUOI ?

- Élaborer une stratégie globale à l'échelle de l'organisation sur les enjeux de transition écologique, ainsi qu'un plan d'action à long terme, assorti d'indicateurs

- Assurer un portage de la démarche au plus haut niveau de l'organisation, et intégrer dans l'élaboration de la stratégie une diversité de membres (administrateurs, salariés, volontaires, bénévoles etc.), permettant de s'assurer de l'implication de tous, à tous les niveaux et de façon transversale, ainsi qu'une meilleure appropriation des enjeux

- Identifier une ou des personnes référentes sur le sujet de la transition écologique au sein de l'organisation pour animer la stratégie globale et veiller à sa mise en œuvre à travers un plan d'action et des indicateurs

COMMENT ?

- Présenter la démarche dans les différentes instances et espaces stratégiques de l'organisation
- Élaborer une fiche de mission décrivant le rôle et les responsabilités du ou des personnes référentes
- Inclure dans la fiche de poste des personnes concernées leur fonction de référent Transition écologique, et quantifier le temps de travail consacré
- Créer un groupe de travail interne sur le sujet pour insuffler une dynamique collective
- Informer et communiquer en interne sur les actions mises en place dans le cadre de la stratégie globale afin de faire perdurer la dynamique
- Organiser des événements et activités conviviales en lien avec les enjeux de transition écologique (à l'occasion de journées internationales par exemple) afin de mobiliser les équipes et de créer du lien autour de ces enjeux



Créer des projets contribuant aux enjeux

Créer des projets de volontariat contribuant aux défis environnementaux nécessite d'identifier les domaines d'action prioritaires, les leviers d'intervention et la façon d'intégrer ces enjeux dans des missions qui ne leur sont pas initialement dédiées. Cela suppose une optimisation des ressources, des méthodes et des partenariats. Par ailleurs, travailler avec des outils relatifs à l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) renforce l'impact des actions.

Volontariat et solidarité internationale

18

ÉTUDE DE CAS

Le programme FORESTS de France Volontaires

Présentation de l'organisation

France Volontaires, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, réunit l'État, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES), reconnu par la loi du 4 août 2021 comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire de la France.

La plateforme s'appuie sur une présence en France (métropole et territoires d'outre-mer) et sur un réseau de 24 Espaces Volontariats en Afrique, Asie, Amérique latine/ Caraïbes, au Moyen-Orient et en Océanie. Grâce à leur connaissance du terrain, les équipes de France Volontaires dans le monde effectuent des missions de conseil, de formation, de mise en réseaux et de promotion des différentes formes d'engagement. Elles appuient et orientent les volontaires et les structures intéressées par le VIES, et soutiennent le développement des politiques nationales de volontariat.

La préservation de l'environnement est l'une des priorités de France Volontaires, de ses membres et partenaires. Face aux crises climatiques, l'urgence impose d'agir pour une transition écologique complète et inclusive. Les volontaires jouent un rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique et dans la construction d'un avenir durable et résilient, pour toutes et tous.

Prise en compte des enjeux environnementaux

À l'aune des changements climatiques qui affectent les activités et les vies humaines, la biodiversité et les ressources naturelles, [l'adaptation des territoires et de la planète](#) reste un enjeu majeur qui appelle une mobilisation à la fois nationale et internationale. Pour que l'engagement citoyen pèse davantage dans la réponse à l'ur-

gence climatique et sanitaire, France Volontaires, ses membres et ses partenaires, créent des **passerelles entre politiques climatiques et politiques jeunesse** et mènent des projets concrets sur le terrain, en plaçant les populations au cœur des réflexions et des actions.

Ils développent des partenariats et des missions de qualité pour la résilience des communautés et des écosystèmes vulnérables. Les volontaires internationaux sont mobilisés par des structures diverses sur des missions en lien avec la protection de la biodiversité, la préservation des habitats naturels, le développement d'énergies renouvelables, l'agroécologie, la gestion des déchets, des problématiques liées à l'accès à l'eau et l'assainissement, la sensibilisation du grand public, des projets de recherche en lien avec la gestion durable des écosystèmes naturels, etc.

Bien souvent, le volontariat vient en appui d'actions et de collectifs déjà existants, et apparaît comme **l'un des outils qui permet d'accélérer et d'amplifier le nombre de collaborations entre acteurs**. Les complémentarités sont nombreuses entre volontaires internationaux et volontaires nationaux, très souvent en position d'apporter une première réponse concrète de préservation de l'environnement.

Présentation du projet

Financée par la Commission Européenne et pilotée par France Volontaires, cette action s'est inscrite dans le cadre de l'initiative des volontaires de l'aide humanitaire de l'Union européenne (EU Aid Volunteers¹³) et s'est déroulée sur une durée de 3 ans, de décembre 2019 à décembre 2022. Mis en œuvre au Cameroun, au Congo, au Ghana, en Guinée-Conakry et au Vietnam, le projet Forests a eu pour objectif de contribuer à réduire la vulnérabilité des communautés vivant dans les zones forestières et de renforcer leurs capacités de résilience.

13. [Le programme European Union Aid Volunteers](#) (Volontaires de l'Aide humanitaire de l'Union Européenne), financé par la Commission Européenne, mobilise des volontaires sur des projets de prévention de crise et en contexte post-crise pour renforcer les capacités de résilience des communautés en proie aux catastrophes.

Concrètement, ce sont 27 volontaires européens qui ont été déployés sur le terrain, pour un budget d'un montant de 1 156 792 euros.

Les objectifs du projet :

- **le plaidoyer et la communication** sur les enjeux de préservation des forêts

- **la sensibilisation des communautés** vivant en zone forestière

- l'installation d'un **système d'alerte précoce** pour la gestion des ressources forestières

- la mise en place d'**activités génératrices de revenus et éthiques** pour les populations vivant en zone forestière

Dans un premier temps, afin de mieux comprendre les défis auxquels les populations dépendantes des forêts sont et seront confrontées, des volontaires ont été amenés à cartographier les initiatives existantes et les besoins

des habitants. Ils ont également créé un espace de réseautage pour chaque région où les organisations d'accueil du consortium agissent. Ils ont ensuite organisé des séminaires spécifiques afin que les acteurs locaux puissent **s'exprimer sur les menaces qu'ils vivent et planifier ensemble** des stratégies d'intervention, basées sur la dynamique des écosystèmes et la réduction des vulnérabilités. Diffuser l'information, créer des liens sociaux et aider les populations locales à mettre en place des projets complémentaires ont également été des actions clés.

Enfin, pour provoquer un **changement pérenne des habitudes et opinions**, certains volontaires se sont concentrés sur des activités visant à attirer l'attention des jeunes, en les impliquant plus activement dans des projets de défense des droits des communautés vivant dans les zones forestières. Pour ce faire, des campagnes de communication adaptées à cette cible ont été portées et menées par les volontaires.



ZOOM SUR L'ÉQUIPE DE VOLONTAIRES FORESTS AU CONGO, FRANCE VOLONTAIRES

Ces volontaires étaient engagés sur les missions suivantes :

- **Sara**, Chargée d'appui à la coordination et au diagnostic
- **Thibaut**, Chargé de plaidoyer environnement et droits humains
- **Stéphanie**, Chargée de renforcement des capacités des OSCs
- **Andrea**, Chargé de communication et sensibilisation
- **Louis**, Chargé de la capitalisation des pratiques innovantes
- **Corentin**, Chargé d'appui à la résilience économique des populations autochtones
- **Amaury**, Chargé du développement d'une application mobile d'alerte précoce

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Toutes les missions ont été initialement conçues en 2019, au moment de l'élaboration de la première proposition de projet. À cause de la crise du Covid-19 qui a entraîné une fermeture des frontières, les déploiements n'ont in fine commencé qu'en avril 2022, soit environ 2 ans et demi après la conception initiale. Ce retard a conduit à un important retravail de définition des missions dans des délais restreints. Pour autant et malgré toutes les contraintes inhérentes à la situation, les évaluateurs externes du projet ont estimé que tant les objectifs globaux que spécifiques ont été pleinement remplis.

Parmi les résultats observés par les coordinateurs du projet, les évaluateurs externes et les volontaires, peuvent être notés :

- un **renforcement des compétences** des organisations de la société civile en matière de plaidoyer sur la préservation des ressources forestières

- une meilleure **collaboration** entre tous les acteurs : la conception d'un guide administratif pour l'ensemble des volontaires, d'un guide administratif et financier pour l'ensemble des structures participantes et la conception d'espaces de travail collectif virtuel pour l'EUAV.

- le **renforcement des capacités en communication** des partenaires par le biais de formations dédiées et l'accroissement de la visibilité des structures grâce à la réalisation de documentaires

- l'introduction **d'un système d'alerte précoce**, prévenant des aléas naturels et environnementaux susceptibles d'atteindre les forêts, dans plusieurs villages touchant au total 500 habitants au Congo

- L'**identification d'activités génératrices de revenus et l'accompagnement des populations** en lien par exemple avec l'éco-tourisme, l'autonomisation des femmes, ou encore l'exploitation de culture de bananes plantain.

Dans la continuité de ce projet, France Volontaires a lancé, en partenariat notamment avec l'ONG One Forest Youth Initiative¹⁴, le **programme V-Forêts**. Ce programme vise à assurer la préservation des écosystèmes forestiers dans l'un des poumons de la planète, le Bassin du Congo, à travers la mobilisation de volontaires internationaux et nationaux sur des projets concrets, dans une logique de mobilités croisées, dans 5 pays : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la République démocratique du Congo et la France. Il bénéficie d'un financement octroyé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, annoncé lors du One Forest Youth Forum en février 2023, ainsi que d'un soutien fort des ministères de la Jeunesse des pays du Bassin du Congo.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

Modéliser les modes d'opération en vue d'une efficacité accrue :

• **Laisser une marge de manœuvre aux volontaires** dans la définition de leurs missions et livrables. La crise sanitaire a fortement impacté le projet, entraînant une modification des objectifs et conduisant à une réduction de la durée des missions, passant de douze à huit mois. Dans ce contexte, donner davantage d'autonomie aux volontaires a été bénéfique aussi bien en termes de développement de savoir-être que pour la réussite du projet.

• S'appuyer sur les organisations locales partenaires pour bénéficier de leurs connaissances du terrain et **concentrer ainsi son action auprès des populations**

• Veiller à **alléger les problématiques administratives** et notamment dans le cadre des activités de terrain

• Instaurer des réunions de coordination régulières en visioconférence dans le cadre de projets multi-pays

• Faire **loger les volontaires au plus près du terrain** pour qu'ils puissent agir rapidement

Contribuer à la pérennité des projets mis en œuvre :

• Renforcer la prise en compte des **coutumes, rituels et réalités** des populations locales, dans la conception du projet

• Mobiliser fréquemment la population autour de **l'outil de système d'alerte** permettant de prévenir des menaces sur les forêts protégées afin que son utilisation soit comprise et pérenne

• **Favoriser le renforcement des capacités des partenaires** afin de vérifier que les objectifs de la mission puissent être éventuellement réalisés après le départ des volontaires.

• **Donner une suite au programme** pour capitaliser sur les apprentissages, ainsi qu'aux activités sur le terrain (comme c'est le cas par exemple pour le Forestival au Congo)

14. Le One Forest Youth Initiative (OFYI) est une ONG internationale de jeunesse de droit gabonais, créée à l'issue du One Forest Youth Forum. Elle contribue à l'engagement des jeunes Africains autour des enjeux du développement durable, de lutte contre les changements climatiques, de gestion durable des écosystèmes forestiers et de la biodiversité.



Participants au *Forestival* au Congo, France Volontaires

ORGANISATION D'UN FESTIVAL AU CONGO DANS LE CADRE DU PROJET FORESTS

Pendant trois jours du 3 au 5 novembre 2022 à Brazzaville, le *Forestival* a proposé un programme hétéroclite, mêlant contenus informatifs et artistiques, afin de sensibiliser largement la jeunesse ainsi que les acteurs institutionnels et associatifs aux enjeux de la préservation des forêts.

En voici les événements phares :

- une table ronde, au sujet de la gestion durable des forêts, réunissant des ambassadeurs européens, des autorités congolaises, des experts et des jeunes activistes de l'environnement
- un salon de rencontres avec les acteurs clés de la gestion forestière au Congo
- un spectacle de contes pour enfants et adultes
- un concours de photographies, à destination de la jeunesse congolaise, avec pour thématique « l'arbre et l'homme »

Une édition 2023 s'est tenue avec de nombreuses activités proposées, et notamment un village associatif, des ateliers (slam, média 2.0, valorisation des végétaux, fabrication de biopesticides), un théâtre itinérant, une projection de film et une activité de plantation de 500 acacias afin de sensibiliser à la protection des forêts et de la biodiversité et de limiter l'érosion de la corniche en stabilisant le sol grâce aux racines des arbres et arbustes.

• Depuis 2007, Planète Urgence apporte une réponse locale et intégrée aux pressions exercées sur les écosystèmes à travers ses projets de protection et de restauration des forêts. Ceux-ci consistent à accompagner des organisations locales porteuses de projets conciliant développement économique local et protection de l'environnement. Ils renforcent les moyens d'existence et les capacités de communautés pour accroître leur résilience au [changement climatique](#).

• Le cœur de l'action de Planète Urgence est la reforestation, combinée à la sensibilisation environnementale et au développement économique par la structuration de filières issues des ressources naturelles, pour une gestion durable et commune de celles-ci.

• Notamment en mobilisant des volontaires via différents dispositifs (congé solidaire®, mission solidaire, Service Civique, VSI), l'ONG soutient des projets dans 4 pays (Indonésie, Madagascar, Pérou et Cameroun) qui à la fois sont parmi les plus déforestés au monde, font partie des plus grands bassins mondiaux de forêts tropicales (humides et de savane), font face à de forts enjeux de développement durable, et sont particulièrement vulnérables aux effets du [changement climatique](#).

• **Planète Urgence**

• [Planète Urgence - Planète Urgence \(planete-urgence.org\)](http://Planète Urgence - Planète Urgence (planete-urgence.org))

Présentation des structures

L'enseignement agricole français est constitué de trois « familles », toutes sous la tutelle de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) :

- les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA)

- le réseau du CNEAP, fédération d'établissements agricoles privés catholiques

- les maisons familiales rurales (MFR), des établissements scolaires qui ont pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle

La **coopération internationale** constitue l'une des cinq missions de l'enseignement agricole français, toutes inscrites dans les lois de 1984 et 1999. Ainsi, les établissements d'enseignement agricole développent des échanges nourris et étroits avec leurs partenaires internationaux.

Cet engagement se caractérise notamment par :

- la mobilité entrante et sortante, des apprenants et des personnels

- la participation à la construction de l'espace européen

- l'éducation et la formation tout au long de la vie (EFLV) et l'aide à l'insertion socio-professionnelle

- l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

- l'animation et le développement des territoires à travers le développement de projets

- le développement de missions de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires

Selon le MASA, la coopération internationale favorise l'attractivité des établissements du « Nord » comme du « Sud », l'internationalisation des acteurs concernés (des étudiants, des personnels, des campus) ainsi que le renforcement des capacités de formation et d'installation.

Le CNEAP résume les avantages de la coopération internationale à travers le schéma suivant :



Mission et ses acteurs - SOLIDACOOOP

Cette ouverture géographique s'étend sur près d'une centaine de pays : elle s'exerce en priorité avec les pays de l'Union européenne élargie et avec les pays du Sud, mais sans exclure les pays industrialisés hors Europe. Pour ce faire, l'enseignement agricole fait appel aux compétences et construit des **liens durables avec de nombreux partenaires** : établissements, administrations, entreprises, associations, organisations professionnelles et collectivités territoriales, aussi bien en France que dans les pays partenaires. **La réciprocité est une valeur fondamentale** et intrinsèque à cette coopération.

Pour animer la mission de coopération internationale, la DGER dispose d'un Bureau des relations européennes et de la coopération internationale (BRECI), qui pilote une trentaine de réseaux géographiques ainsi que des réseaux transversaux tel que celui dédié à l'ECSI, le RED¹⁵.

Les volontaires internationaux accueillis selon le principe de réciprocité œuvrent dans des établissements de l'enseignement agricole en France. Ces établissements sont sélectionnés dans le cadre de partenariats noués entre

la DGER et des structures d'envoi, comprenant des associations et surtout des instituts de formation agricole.

Les établissements d'accueil proposent une mission à leurs partenaires qui effectuent une première sélection des candidats parmi leurs étudiants, puis soumettent cette pré-sélection à France Volontaires pour une sélection commune, tripartite, des volontaires internationaux.

Prise en compte des enjeux environnementaux

En France, l'agriculture tend à évoluer vers **une approche plus positive, systémique et anticipatrice** des enjeux environnementaux. Dans ce but, et afin d'amplifier ce mouvement, un certain nombre d'outils ont été mis en place au niveau national ou européen afin d'accompagner l'ensemble des partenaires concernés par cette transition. Des pratiques d'**agroécologie**¹⁶ et d'**agroforesterie**¹⁷ sont notamment soutenues.

15. Site Internet présentant les activités du [réseau d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale](#)

16. CCFD – Terre solidaire définit [l'agroécologie](#) ainsi : « L'agroécologie a pour but de permettre aux paysans de vivre de leur métier et à l'ensemble de l'humanité d'avoir accès à des produits de qualité. C'est une autre manière de voir la production, qui s'appuie sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. En d'autres termes, on produit en accord avec la nature, en amplifiant les avantages des différents écosystèmes tout en diminuant l'impact environnemental et en préservant les ressources naturelles. »

17. Le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire définit [l'agroforesterie](#) ainsi : « L'agroforesterie est l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Cette pratique ancestrale permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements. »

Les politiques en matière d'enseignement agricole s'inscrivent pleinement dans le cadre du plan national « Enseigner à produire autrement¹⁸ », qui a débuté en 2014. Celles-ci rentrent en résonance avec le projet agroécologique pour la France. Le « plan EPA 2 » utilise le terme **transitions au pluriel** : transition alimentaire, énergétique, écologique, sociale, éducative, etc., et propose ainsi de s'interroger globalement sur les enjeux sociétaux, les conséquences pour les systèmes de productions ainsi que pour l'appareil de formation.

Présentation du projet

LE PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Même si de tels projets existaient déjà via les chantiers internationaux, le principe de réciprocité dans le volontariat est institutionnalisé à la création du Service Civique par la loi du 10 mars 2010, puis plus récemment valorisé dans la loi du 4 août 2021 sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales et ce, dans les termes suivants : « *L'État reconnaît le volontariat comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire et promeut l'accès de toutes et tous aux dispositifs de volontariat à l'international et aux volontariats dits "réciproques"* ». Cette loi a permis également d'instaurer le principe de réciprocité pour le dispositif de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI).

Ainsi, depuis 2023, le principe de réciprocité est désormais mis en œuvre pour l'ensemble des dispositifs de volontariat accompagnés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Les premiers accueils de jeunes internationaux dans ce cadre datent des années 2010.

Dans le cadre de l'enseignement agricole, les missions de Service Civique proposées aux volontaires internationaux en France comportent autant que faire se peut deux volets. Tout d'abord, leur engagement permet en effet de faire **vivre l'interculturalité en diminuant le nombre de déplacements**, tout en touchant un maximum de personnes, apprenants ou personnels, sur l'une des thématiques proposées, à savoir : Développement international, Éducation pour tous, Culture et loisirs, Sport/label « Génération 2024 », Environnement, Santé, Solidarité, Mémoire et citoyenneté, ou encore Citoyenneté européenne, en fonction de l'agrément obtenu par la structure française d'accueil.

De plus, ces missions peuvent favoriser **l'échange de pra-**

tiques sur les méthodes agricoles ou d'animation des territoires entre les jeunes d'ici et d'ailleurs lorsque l'établissement d'accueil dispose d'une exploitation ou propose des filières de production. Dans les faits, au CNEAP en particulier, de nombreux établissements agricoles proposant les filières « service » accueillent des volontaires internationaux sur l'une des missions énoncées précédemment, sans forcément faire de lien direct avec la production ou la transformation agricole.

Concrètement, voici quelques exemples de missions prévues pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Changer de regard sur le monde et tisser des liens entre l'exploitation agricole et ses utilisateurs sur les pratiques agroécologiques,
- Horticulture et Éducation à la Citoyenneté Mondiale
- Transformation et contrôle qualité de produits agroalimentaires et Éducation à la Citoyenneté Mondiale

DES EXEMPLES DE PROJETS

Développer des partenariats entre les établissements de formation

En mai 2022, le lycée agricole Honoré de Balzac de Castelnau le Lez (34) a accueilli une délégation de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey Calavi (UAC), de l'Université de Lorraine et de l'Institut Agro de Montpellier. L'objectif était de comprendre l'activité des étudiants béninois œuvrant en Service Civique au sein du lycée agricole.

Cette visite s'est inscrite dans le projet BIOVALOR « Renforcement de la démarche compétences et de la culture entrepreneuriale dans la formation supérieure agronomique à la Faculté des Sciences Agronomique de l'UAC : leviers pour l'insertion professionnelle et le développement de la bio-économie au Bénin ». Le projet BIOVALOR est soutenu par le programme « Partenariats avec l'Enseignement Supérieur Africain » (PEA), géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Les échanges ont souligné les besoins de mettre en œuvre **un parcours global afin de mieux inscrire les mobilités dans le cadre d'un volontariat dans les cursus** de l'Université d'origine, que ce soit au niveau licence ou master. Il s'agira à la fois de faciliter l'acquisition de compétences particulièrement utiles aux besoins des filières, mais aussi de les inscrire dans le dispositif Erasmus+ avec une reconnaissance des crédits obtenus par l'Université d'origine de l'étudiant.

18. [Présentation des enjeux du Plan national « Enseigner à produire autrement »](#)



Baïla Ba, de retour au Sénégal, MASA



Présentation de Faïkoth Koutchedi devant les étudiants, lycée Issat

Partager des pratiques et créer son activité horticole de retour au pays

Entre octobre 2018 et Juin 2019, Baïla Ba, originaire du Sénégal, a réalisé une mission de Service Civique au Lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus (71). Outre la découverte d'une région française, la Bourgogne-Franche-Comté, cette expérience lui a permis de développer de **nouvelles compétences professionnelles** : apprendre d'autres techniques horticoles, développer des compétences de travail en équipe, d'initiation au monde professionnel, de soudure ou encore de maçonnerie paysagère.

À son retour au Sénégal, il a pu créer une activité horticole avec l'aide de **l'Office français de l'immigration et de l'intégration**.¹⁹ Il emploie désormais trois personnes dans les locaux de l'entreprise et indirectement quatre personnes selon les besoins de ses chantiers.

Son activité consiste à :

- vendre des fruits, légumes et jus avec possibilité d'abonnements et de livraison à domicile
- proposer des études, conceptions, réalisations et du conseil agricole
- assurer le suivi de jardins et espaces verts ainsi que de la décoration verte intérieure

Diffuser l'interculturalité auprès du plus grand nombre depuis son école

Faïkoth Koutchedi, ancienne volontaire béninoise en Service Civique a réalisé en 2022 une mission au sein de l'Issat (Institut Secondaire et Supérieur d'Agro-Technologies) du réseau CNEAP, situé à Redon (35).

Son rôle a consisté à **faire vivre l'interculturalité** en allant à la rencontre des élèves et étudiants pour leur partager sa culture et leur faire découvrir les possibilités de mission de volontariat, et ce, notamment dans le cadre d'une année de césure. Elle est particulièrement fière d'avoir pu accompagner un projet de volontariat au Togo lors duquel plusieurs jeunes ont pu s'exercer au sein d'une exploitation d'huiles essentielles. Elle a également profité des congés scolaires de sa zone pour se rendre dans un lycée du Pays basque, afin d'observer les pratiques en aquaculture et pisciculture qui sont ses domaines de formation et liés à son projet professionnel, et assister à des cours en BTS dans cette filière. Sa participation a permis de riches échanges sur les pratiques dans ce domaine en France et au Bénin.

Conjointement, de **sa propre initiative**, elle a mené une opération de sensibilisation au **gaspillage alimentaire** au sein de la cantine de son établissement au sein duquel 700 étudiants viennent déjeuner chaque jour. Les aliments, avant d'être jetés, étaient systématiquement pesés afin de mesurer la quantité exacte de la nourriture non consommée et gaspillée. Ainsi, sur une semaine, elle s'est rendu compte qu'environ 10 % des aliments distribués étaient in fine jetés.

¹⁹. France Volontaires a signé une convention de partenariat avec l'OFII afin de permettre aux jeunes de retour dans leur pays d'origine après une mission de Service Civique en France d'être éligibles à certaines dispositions du dispositif de réinsertion. Il s'agit d'aides pilotées et financées par l'OFII en lien avec la réinsertion par l'emploi (aide à la prise d'emploi, aide à la formation professionnelle) et avec la réinsertion par la création d'une entreprise.

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le MASA (pour les établissements d'enseignement agricole publics) et la Fédération Nationale des OGEC (qui porte l'agrément pour l'enseignement catholique, dont le CNEAP) arrivent respectivement en cinquième et sixième position des structures d'accueil, en termes de nombre de volontaires internationaux en Service Civique accueillis en France.

Comme le montrent ces deux reportages, réalisés au [Bénin](#) et en [Côte d'Ivoire](#), vivre une expérience de Service Civique en France a permis aux jeunes concernés de sortir de leur zone de confort, de découvrir un autre pays et de faire partager leur culture au plus grand nombre, tels de **véritables ambassadeurs de leur territoire**, prêts, dès leur retour, à être des acteurs du changement dans leur pays.

Au retour, de nombreux volontaires ont lancé des projets entrepreneuriaux liés à l'agroécologie, et donc en cohérence avec leur formation initiale et les compétences techniques qu'ils ont acquises au cours de leur volontariat dans un établissement d'enseignement agricole français.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES²⁰

Construire des missions de volontariat bénéfiques à l'ensemble des parties prenantes

- **Inscrire les mobilités dans le cadre de partenariats institutionnels** dans le cadre d'une logique programme : le MASA fonctionne en opérant successivement de ministère à ministère puis d'établissement d'enseignement à établissement d'enseignement.

- Développer les **outils de valorisation de l'expérience**, à l'instar de la plateforme de blog [moveagri](#) et des [openbadges](#), qui témoignent et certifient les compétences acquises, ainsi que les dispositifs d'**aide à l'insertion socio-professionnelle** comme celui proposé dans le cadre du partenariat entre l'[OFII et France Volontaires](#)

- Choisir une mission qui permet aux volontaires de vivre une expérience interculturelle tout en développant un projet qui les motive et correspondent à leurs aspirations.

S'assurer du bon déroulement de la mission du volontaire

- **Vérifier le visa²¹ avant le départ effectif du volontaire**

vers la France. Il est ensuite très difficile de réaliser le changement de visa une fois en France. Il en résulte un stress important pour les volontaires, qui ne peuvent pas toucher l'indemnité mensuelle tant que la situation n'est pas régularisée, et une charge très importante pour les tuteurs qui les accompagnent.

- **Allouer un temps de travail significatif du tuteur** à l'accompagnement du volontaire dans sa mission mais aussi dans la découverte d'un nouvel environnement de vie

- **Trouver le logement du volontaire** avant sa venue en privilégiant des solutions de logements situées en centre-ville, bien reliées, dans des établissements proposant des activités sociales (ex. : foyers de jeunes travailleurs, résidences étudiantes...). L'indemnité proposée dans le cadre du Service Civique ne permet pas de couvrir les frais de logement des volontaires.

Veiller à la bonne intégration du volontaire au sein de son environnement d'accueil

- Privilégier l'**accueil collectif**, c'est-à-dire la présence concomitante de plusieurs volontaires sur le territoire (à minima un binôme), si possible de pays différents, qui pourront ensuite se soutenir et réaliser des activités ensemble (s'ils s'entendent bien).

- **Prévoir des cours de français** en amont du séjour en France et pendant le séjour pour les volontaires internationaux qui ne maîtrisent pas la langue.

- **Favoriser les rencontres régulières entre volontaires internationaux** accueillis en France en complément du tutorat, y compris provenant de structures d'accueil différentes, dans une logique régionale ou nationale. Dans cette optique le RED coorganise déjà avec les Réseaux Afrique deux regroupements par an, en janvier et en mai. En outre, les volontaires accueillis dans le cadre de l'agrément porté par la FNOGEC pour l'enseignement catholique (général et agricole) sont invités à Paris pour une formation qui leur permet de faire connaissance et d'échanger sur leurs expériences et projets respectifs. Un représentant de France Volontaires participe systématiquement à ce temps de rencontres pour évoquer également leur projet d'avenir. En amont de cette formation, des visios et des animations en ligne contribuent à les mettre en relation virtuellement.

Pour plus d'information sur le principe de réciprocité dans le volontariat et les bonnes pratiques identifiées, consultez l'étude [« La réciprocité dans le VIES »](#), menée conjointement par France Volontaires, l'Agence du Service civique et le F3E, publiée en octobre 2023.

20. Le MASA ainsi que le CNEAP ont tous deux participé à la réalisation d'une étude menée par France Volontaires, en partenariat avec l'Agence du Service Civique et le F3E, intitulée « La réciprocité dans le volontariat international d'échange et de solidarité », publiée en octobre 2023. Les préconisations présentées ici en sont en partie extraites.

21. C'est-à-dire un visa long séjour temporaire [VLS-T], portant la mention « dispense de titre de séjour » pour le Service Civique et « volontaire » pour le CES).

Accueil de volontaires internationaux en France dans le cadre de la coopération décentralisée Grenoble/Ouagadougou

- Dans le cadre de la coopération décentralisée entre les villes de Ouagadougou au Burkina Faso et de Grenoble en France, un programme de volontariat international en lien avec la sobriété énergétique a été mis en œuvre en partenariat avec l'entreprise Schneider Electric et l'ONG Énergie Sans Frontières.
- Par exemple, en 2022, deux volontaires burkinabés, futurs ingénieurs, ont effectué une mission de six mois pour accompagner la création d'un centre de formation à l'énergie solaire à Grenoble, de sa conception à l'installation des équipements. Ils ont également participé à des activités scolaires pour des élèves de 9 à 11 ans dans le cadre de programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale. À l'issue de cette mission, et dans une logique de réinvestissement et de transfert de compétences, les deux volontaires ont poursuivi leur mission avec le Programme National de Volontariat du Burkina Faso (PNVB) dans un centre de formation aux énergies renouvelables à Ouagadougou pour participer à la formation d'élèves sur l'énergie solaire.
- **Ville de Grenoble et Commune de Ouagadougou**
- [Article sur le projet](#)

Projets d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

L'ECSI, UNE DÉMARCHE ANCRÉE DANS LA PHILOSOPHIE ET LES PRATIQUES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE, CIVIQUE ET SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Interculturalité, participation, solidarité, engagement, droits humains, citoyenneté : ces valeurs servent de point d'appui pour la compréhension, l'analyse, ou la remise en question des modèles de développement actuels et des responsabilités de chacun-e. L'ECSI valorise la diversité culturelle et encourage chacun-e à devenir un-e citoyen-ne concerné-e.

Ce socle de valeurs communes permet de favoriser la contribution individuelle et collective à une société plus juste, solidaire et durable.

L'ECSI est ainsi une démarche :

- **ÉDUCATIVE** : elle s'inscrit dans la durée, valorise l'échange et l'intelligence collective.
- **POLITIQUE** : porteuse d'une vision de la solidarité internationale basée sur le respect des droits humains, l'égalité entre toutes et tous et la protection de la planète, tout en prenant en compte la richesse de la diversité culturelle.
- **ÉMANCIPATRICE** : préparant et facilitant une citoyenneté active, moteur de transformation sociale et de réduction des inégalités, du local au global.

Extrait de l'argumentaire commun du Groupe de concertation ECSI piloté par l'AFD « [Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique par l'ECSI](#) » publié en février 2021.

22

Le Prix des Initiatives Engagées Et Déterminées (PIEED)

- Le PIEED est un **dispositif de financement, de valorisation et d'accompagnement des projets d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)** portés par des associations de jeunes. Le premier prix est à hauteur de 5000 euros.
- Projet porté par **Engagé-e-s et Déterminé-e-s**, en partenariat avec France Volontaires et Solidarité Laïque, soutenus par la mairie de Paris et l'AFD
- [Présentation du PIEED](#)

23

Guide pratique de Ritimo – « L'Écologie, un problème de riches ? »

• Ce guide pratique a comme objectif de démonter les raccourcis et les idées reçues courantes sur le sujet, en abordant les questions de **justice sociale et environnementale**, les pratiques écologiques souvent invisibilisées des plus modestes et celles survalorisées des populations aisées ainsi que les initiatives collectives menées tant au Nord qu'au Sud.

• **Ritimo** - Réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et le développement durable

• [Présentation du guide](#)

24

Programme pédagogique « Réinventer le monde »

• Réinventer le Monde est un programme pédagogique créé par l'Agence Française de Développement pour sensibiliser les jeunes au développement durable et à la solidarité internationale afin de leur donner envie de s'engager. Un concours de podcasts est également organisé.

• **Agence Française de Développement**

• [Programme réinventer le monde](#)

25

ÉTUDE DE CAS

Sensibilisation et promotion de la solidarité internationale et des Objectifs de développement durable des Nations unies par le projet « Engagé-es pour les ODD » des SGDF

Présentation de la structure

Les **Scouts et Guides de France** (SGDF) sont un mouvement catholique d'éducation populaire. Son objectif est de former des citoyennes et des citoyens actifs, épanouis et engagés pour la paix. L'association propose aux jeunes de 6 à 21 ans un espace de vie qui répond à leur besoin de rêver, d'agir et de réussir leurs projets dans une relation de confiance. Les Scouts et Guides de France déploient leurs activités en France (métropole et territoires d'outre-mer) et nouent des partenariats avec les associations scouts et guides dans le monde (64 millions de jeunes scouts et guides dans 220 pays et territoires). L'associa-

tion compte 96 000 adhérents : 67 000 jeunes âgés de 6 à 21 ans, 29 000 bénévoles, 128 salariés et 11 volontaires en Service Civique à l'international.

Prise en compte des enjeux environnementaux

Forts d'une **solide tradition de vie dans la nature** et d'éducation à la solidarité, les Scouts et Guides de France développent leur réflexion sur les enjeux environnementaux dès 2009 à travers la résolution « Habiter Autrement la Planète » adoptée en Assemblée Générale. En 2022,

une nouvelle étape est franchie avec le plan d'orientation (2022-2028) pour lequel la conversion écologique est en filigran : « Ensemble pour le monde, libérons nos énergies ». L'objectif de **réduire les émissions carbone** de toute l'association de 21.5 % d'ici 2025.

Concrètement, le processus de conversion écologique est décliné de plusieurs manières au sein du mouvement :

- au quotidien via le kit de conversion écologique et celui concernant les événements éco-responsables.
- via l'organisation d'événements éco-responsables et labellisation [REEVE](#) (Réseau éco événement) des Journées Nationales
- avec le calcul du bilan carbone de l'association chaque année depuis 2019, afin de comprendre quels sont les principaux postes d'émission de CO² et les leviers pour réduire l'empreinte carbone des SGDF.
- par des actions de plaidoyer/valorisation comme leur participation à la [COP 26](#)

Les journées nationales organisées en 2022 ont en effet obtenu le label 3 du réseau REEVE, un niveau encore jamais atteint en France. Lors de cet événement, il n'y avait ni groupes électrogènes, ni WC chimiques. Des lampes LED étaient installées sous le chapiteau et les repas étaient dans la mesure du possible biologiques, locaux et faits maison. Leur engagement compte se poursuivre sur le long terme. Pour preuve, forts de cette expérience, les SGDF ont également renouvelé la mise en place d'une « Rescouterie²² » lors de l'Assemblée générale de 2023, dédiée à la réparation et l'entretien de vélos et matériel de campisme, et à la réflexion créative autour de l'écologie au quotidien.

Présentation du projet

Depuis 2017, les Scouts et Guides de France mènent un projet d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Ce projet, aujourd'hui dans une deuxième phase de 3 ans, est tourné autour des Objectifs de développement durable (ODD) et vise à développer les pratiques d'ECSI des membres des SGDF et à renforcer les liens avec les associations scouts et guides dans le monde. Il est financé à hauteur de 50 % par l'AFD et dispose d'un budget d'environ 1 million d'euros. Il est décliné en 3 objectifs principaux :

- le **développement des pratiques d'ECSI avec les ODD** auprès des membres des Scouts et Guides de France à travers notamment les formations des jeunes et des accompagnateurs ou l'édition d'ouvrages d'ECSI comme « *Le monde m'attend ! Vraiment ?* ».
- le **support des réseaux d'accompagnement et de soutien aux** projets des Scouts et Guides de France grâce en particulier à l'envoi et l'accueil de volontaires en Service Civique chez nos partenaires du monde entier.
- la **réalisation de projets multilatéraux en réciprocité** avec les associations scouts et guides via le renforcement de ses partenariats et la participation aux réseaux mondiaux du scoutisme et du guidisme.

Le projet est déployé à échelle nationale et internationale dans près de 15 pays, qu'ils soient territoires d'envoi ou d'accueil de volontaires et de missions. Au total, 50 partenaires scouts et guides sont impliqués²³.

Adopté en septembre 2015, l'**Agenda 2030** est composé de 17 Objectifs de développement durable (ODD), accompagnés de 169 cibles spécifiques. De manière ambi-



22. Une rescouterie est un repair café dédié au matériel scout.

23. Ces pays sont : Argentine, Bolivie, Brésil, Burundi, Congo-Brazzaville, Équateur, France, Kenya, Liban, Macédoine du Nord, Madagascar, Paraguay, République centrafricaine et Rwanda.

tieuse et transversale, ils couvrent un large éventail de préoccupations essentielles et interconnectées, notamment environnementales en lien avec le climat, la biodiversité, l'énergie, l'agriculture, l'eau, mais aussi la pauvreté, l'égalité des sexes, la prospérité économique, la paix, et l'éducation. Ainsi, 232 indicateurs permettent de **suivre les progrès accomplis**, quelle que soit l'échelle du projet, vers ces objectifs cruciaux pour l'humanité à l'horizon 2030.

Ces outils favorisent, encouragent et valorisent une action citoyenne structurée. Ils mettent également l'accent sur la nécessité de lier ces différents domaines d'intervention pour atteindre les objectifs communs de développement durable.

Les ODD correspondent parfaitement à la **philosophie scoute** dont le principe est de rendre, au fur et à mesure, les jeunes de plus en plus autonomes dans la construction de leurs projets.

Les volontaires sont même incités à valoriser leurs actions sur la plateforme « [Scouts for SGDs](#) » sur laquelle ils peuvent obtenir des **badges certifiant leurs actions** mais aussi prendre connaissance d'autres projets.

Le projet « Scouts et Guides engagés pour les Objectifs de Développement Durable » a été lancé en septembre 2020 pour se clôturer en août 2023. Il comprend entre autres :

- la réédition et publication de l'ouvrage « [Le monde m'attend ! Vraiment ?](#) » à destination des 17-21 ans, qui vise à faire prendre conscience des enjeux d'une action à l'international

- la rédaction collective et publication de l'outil « Mon monde de demain » en direction des 11-14 ans, qui propose d'identifier des défis à relever et de trouver son « profil solidaire » à travers un test

- la formation internationale de formateurs dans le scoutisme

LE GUIDE « LE MONDE M'ATTEND ! VRAIMENT ? » DES SGDF : ANALYSER UN PROJET À L'INTERNATIONAL AU PRISME DES ODD

« Quand on voyage avec une chemise et un foulard autour du cou, on est plus que simple voyageur. Qu'on le veuille ou non, cette tenue fait de nous des ambassadeurs et ambassadrices du scoutisme et du guidisme. Tous nos faits et gestes auront un impact sur l'image du scoutisme et du guidisme. Faisons-en sorte qu'il soit positif ! », Extrait du guide

Conçu pour les compagnons souhaitant réaliser un expérience long à l'étranger, le guide « *Le monde m'attend ! Vraiment ?* » des Scouts et Guides de France est un outil permettant de se poser les bonnes questions, notamment de comprendre l'impact d'un projet à l'international, et d'analyser les raisons pour lesquelles il est mené, en utilisant les ODD. L'importance de la relation partenariale, entre la structure d'accueil et d'envoi, y est particulièrement soulignée.

Par exemple, au cours de l'exercice intitulé « Faire attention à son impact », il est proposé aux volontaires de voir dans quelle mesure leur projet coïncide avec les différents ODD. Puis, la deuxième consigne vise à identifier les éventuels effets indésirables de l'activité réalisée sur l'ensemble des ODD. Enfin, afin de limiter les impacts négatifs, il est proposé de réfléchir aux mesures correctrices permettant même d'augmenter les effets positifs.

Dans la partie intitulée « Comment relier ses compétences à son projet », il est proposé d'avoir un regard réflexif sur son équipe et de déterminer comment chacun de ses membres, en fonction de ses savoirs et savoir-faire, est en capacité de contribuer aux ODD.

[Guide « Le monde m'attend ! Vraiment ? » des SGDF, version 2021 :](#)

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Bénéficiaires directs : 60 000 jeunes SGDF en France chaque année ; 25 000 responsables et cadres associatifs SGDF ; 15 organisations scoutes et guides nationales (OSN) ; 50 partenaires scouts et guides
- Bénéficiaires indirects : 170 000 membres des familles des SGDF ; 30 000 jeunes des associations partenaires

Avant de réaliser un projet de rencontre et de solidarité internationale avec les SGDF, 54 % des 17-21 ans et 44 % des 14-21 ans connaissaient déjà les ODD.

Au fur et à mesure de leurs parcours, les participants font l'acquisition de compétences clés qui leur permettent de changer leur regard sur le monde et qu'ils pourront réutiliser pour la suite de leur parcours. Ainsi, 62 % des 17-21 ans estiment que ce type de projet leur a permis de changer leur regard sur le monde en prenant notamment conscience des inégalités.

Parallèlement, les SGDF ont produit plusieurs campagnes de sensibilisation auprès de leurs membres qui semblent avoir plutôt bien fonctionné. Toutefois, il reste toujours difficile pour l'organisation de récolter des retours précis de leur impact sur le terrain, en raison de l'étendue de leurs actions menées par des bénévoles.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

- **Organiser certains événements et réunions en distanciel.** Durant la pandémie de Covid-19, malgré l'absence de rencontres physiques, les **rencontres à distance** ont permis aux SGDF de maintenir leurs partenariats de manière régulière. Cela montre qu'il est possible de **diminuer le nombre de déplacements** en avion de façon significative tout en ne baissant pas la qualité de l'activité.
- Participer à des **formations collectives** et **échanges de pratiques** avec les partenaires internationaux permet d'identifier les bonnes habitudes et points de convergence nécessaires à la mise en place d'une stratégie commune de réduction des émissions, notamment dans le cadre de l'organisation d'événements éco-responsables.

• **S'emparer des ODD** qui sont d'importants moteurs de changement. Les ODD s'inscrivent dans un cadre mondial. Ils favorisent l'adoption d'un **langage commun** avec des acteurs de solidarité internationale à travers le monde, ce qui représente une grande plus-value et richesse pour les échanges et l'instauration de partenariats.

• Analyser comment l'organisation peut s'imprégner des ODD et contribuer à leur atteinte, en **communiquant** largement sur le sujet. Par exemple, au vu de la mission du mouvement, les SGDF n'ont pas beaucoup d'actions permettant d'atteindre les ODD 1 et 2. En revanche, ils contribuent à de nombreux autres ODD, et gagneraient à le faire davantage savoir.

• **Sensibiliser à la situation environnementale** quels que soient l'objet et la durée de la mission de volontariat. L'organisation sensibilise de plus en plus les jeunes à intégrer la dimension environnementale dans la préparation de leurs chantiers de solidarité internationale, tout en évitant de les culpabiliser à ce sujet, le principal étant avant tout d'être au clair sur ses motivations et l'impact du projet tant positif que négatif.

• Prendre conscience que la **transition écologique et les ODD** sont des outils primordiaux mais qui nécessitent du **temps** pour leur appropriation et mise en œuvre de façon pérenne au sein d'une organisation.

RECOMMANDATIONS

Créer des projets contribuant aux enjeux

Volontariat et solidarité internationale

QUI ?

- Approche multi-acteurs, intégrant des partenaires internationaux et locaux, impliquant dans la mesure du possible la société civile, les partenaires institutionnels et les acteurs de la coopération décentralisée
- Volontaires au centre des enjeux de la transition écologique : être attentif à leur proposition et les accompagner autant que possible dans la mise en place d'action contribuant à ces enjeux

QUOI ?

- Mettre en place des programmes spécifiques multi-acteurs contribuant à la transition écologique en intégrant le volontariat comme outil de mise en œuvre.
- Développer des missions de volontariat en lien direct avec les enjeux de la transition écologique, ou intégrer dans toute mission de volontariat un volet en lien avec ces enjeux
- Pour tout programme ou mission de volontariat, s'assurer tout au long du projet de la cohérence avec les principes et valeurs de la transition écologique
- Contribuer au développement d'environnement et de cadres propices au volontariat, en France et dans les pays partenaires, pour favoriser la mise en place de projets de qualité, notamment en lien avec la transition écologique.

COMMENT ?

Conception des projets :

- Systématiser la co-construction de projets avec les partenaires locaux, notamment sur la définition des besoins et des priorités, la construction des missions, les stratégies d'intervention ainsi que la suite donnée aux projets
- S'appuyer dans la construction des projets sur la complémentarité entre volontaires locaux, nationaux et internationaux, notamment dans le cadre des mobilités croisées
- Favoriser l'émulation de nouvelles solutions collectives entre volontaires pour faire face aux enjeux de la transition écologique
- Renforcer les capacités des partenaires afin de créer des partenariats durables qui favorisent la pérennité des projets sur le long terme

- Intégrer les missions courtes autant que possible à des projets de développement sur le moyen ou long terme afin de limiter l'impact environnemental de la mobilité internationale

Mise en œuvre des projets :

- Accompagner les populations locales dans la transition écologique grâce à l'identification de solutions (comme le développement d'activités génératrices de revenus vertueuses en lieu et place de pratiques néfastes comme la déforestation).
- Favoriser la création et participer aux espaces de réseautage entre acteurs du volontariat et de la transition écologique sur le terrain
- Favoriser la création de liens sociaux sur le territoire de réalisation du projet, à travers les enjeux de la transition écologique, pour une meilleure appropriation des communautés locales
- Communiquer sur le projet et les réalisations des volontaires

Evaluation du projet et post-volontariat :

- Anticiper en amont de la phase retour, le projet post-volontariat qui sera porté par les volontaires, dans une logique de durabilité et de réinvestissement dans la transition écologique des compétences mobilisées et acquises dans le cadre de la mission
- Mesurer l'impact des projets et de la contribution des volontaires, à travers l'identification d'indicateurs SMART
- Communiquer et diffuser les résultats des projets, notamment sur l'impact de la composante volontariat
- Accompagner les acteurs locaux dans la construction et le portage d'argumentaires auprès des bailleurs potentiels et des décideurs politiques (lorsque le contexte local le permet)
- Renforcer la capitalisation des projets de volontariat afin d'identifier les bonnes pratiques, les partager et ainsi nourrir les projets suivants des leçons apprises

RECOMMANDATIONS

Créer des projets contribuant aux enjeux

Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

QUI ?

- Acteurs de l'éducation populaire
- Volontaires comme acteurs des démarches d'ECSI

QUOI ?

- Intégrer dans les programmes et missions de volontariat un volet ECSI afin de démultiplier les effets produits

COMMENT ?

Conception des projets :

- Accueillir des volontaires internationaux en France dans le cadre du principe de réciprocité pour permettre de faire vivre largement l'interculturalité tout en limitant l'impact environnemental de la mobilité internationale
- Intégrer dans les missions des volontaires des activités de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique, à destination des autres volontaires, des jeunes et de l'ensemble des communautés d'accueil

Mise en œuvre des projets :

- Privilégier l'accueil collectif de volontaires et/ou les binômes, notamment dans une logique programme, pour une meilleure intégration et un plus grand essaimage après la mission

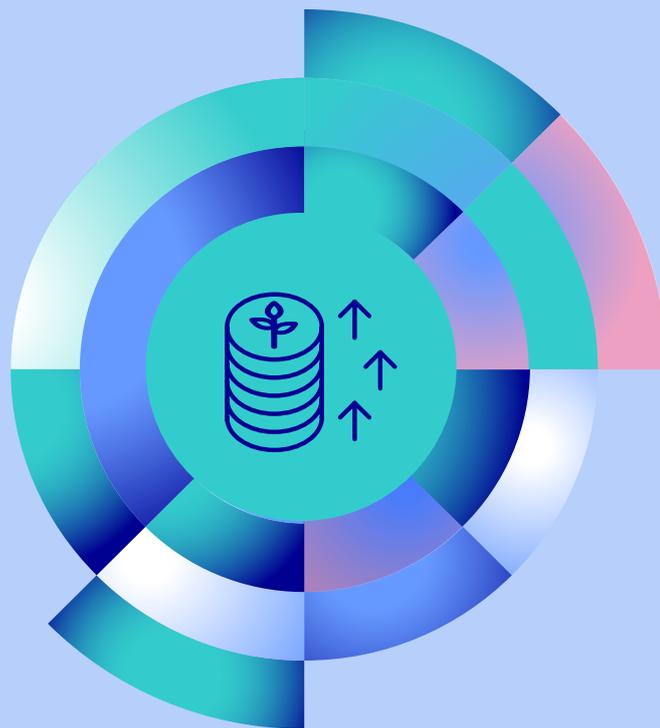
- Former les volontaires à l'Agenda 2030 et aux Objectifs de développement durable (ODD), notamment lors des sessions de préparation au départ, permettant d'aborder ainsi les enjeux de transition écologique et de susciter une prise de conscience de la contribution du volontariat aux enjeux globaux

- Communiquer autour des projets à travers une approche d'ECSI en utilisant des moyens de communication adaptés, notamment au public jeune, dans le cadre de campagnes de promotion du volontariat et/ou de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique (réseaux sociaux, influenceurs, podcasts etc.)

- Mieux incarner et rendre concrètes les missions de volontariat en mettant en avant des histoires positives et en valorisant les récits d'expériences de volontaires qui ont contribué aux enjeux de la transition écologique

Évaluation des projets et post-volontariat :

- Évaluer l'impact des projets et de la contribution des volontaires à l'ECSI
- Inciter et accompagner les volontaires à largement partager et témoigner de leur expérience au retour, notamment auprès du grand public (élèves, étudiants, personnes en insertion etc.), en ligne avec les démarches d'ECSI



Rechercher des financements spécialisés

Les ressources financières étant essentielles à la mise en place d'actions, il est primordial pour une structure de savoir solliciter des bailleurs adaptés aux spécificités de son projet (taille, statut, géographies d'intervention etc.). À noter que de nombreux bailleurs intègrent désormais un marqueur climat, ce qui pousse d'autant plus les structures à s'engager sur ces enjeux. Dans tous les cas, le suivi de financements requiert anticipation, précision et co-construction de la part des organisations demandeuses.

Présentation de la structure

Le groupe Agence Française de Développement (AFD) constitue un établissement public qui contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de **développement et de solidarité internationale**.

Il réunit l'AFD, sa filiale Proparco dédiée au financement des acteurs du secteur privé et l'agence interministérielle de coopération technique Expertise France depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les aides prennent la forme de prêts, de subventions, d'expertises ou encore d'assistance technique. Des États, collectivités locales, entreprises, fondations ou encore des ONG peuvent en bénéficier.

Via un réseau de 85 agences dans le monde, le groupe AFD finance et suit aujourd'hui plus de **4 200 projets et programmes de développement**.

Pour 2022, le groupe annonce comme bilan :

-12,3 milliards d'euros de nouveaux financements signés en 2022

-1 100 nouveaux projets de développement soutenus en 2022

Prise en compte des projets environnementaux

L'AFD développe et met en œuvre depuis 2005 une **démarche de responsabilité sociétale (RSO)**, tant dans son fonctionnement interne que dans ses financements. Un groupe de travail spécifique existe avec les OSC sur ce sujet.

En 2022, le total des engagements climat du Groupe a atteint 6,9 milliards d'euros - correspondant à une contribution au financement de 249 projets dont 6,6 milliards d'euros, dans les États étrangers.

Proposer des financements climat signifie soutenir tant des activités d'atténuation que des initiatives d'**adaptation** aux effets des changements climatiques.

L'action du groupe AFD s'inscrit dans le cadre des 17 Objectifs de développement durable (ODD), fixés par l'ONU en 2015, et de l'**Accord de Paris** sur le climat. Ainsi, pour protéger la planète du **changement climatique** et de l'appauvrissement de la biodiversité, l'AFD vérifie la compatibilité de l'ensemble de leurs financements avec un développement bas-carbone et résilient au sens de l'**Accord de Paris**.

D'ici 2025, l'AFD s'est engagée à ce que 30 % de ses financements climat soient aussi favorables à la **biodiversité**, objectif en bonne voie d'être atteint puisqu'en 2022, 2 milliards d'euros de financements climat étaient déjà favorables à la nature (soit 28 %).

En outre, depuis maintenant huit ans, l'insertion intégrale constitue un enjeu structurant de la stratégie 100 % Lien social de l'AFD, qui prévoit que pour au moins la moitié de ses projets, les jeunes en soient acteurs. Cette notion caractérise une approche globale par laquelle un individu intègre et questionne le cadre social de la société et du territoire dans lesquels il vit, et ce, à travers trois composantes économiques/professionnelles, sociales/citoyennes, environnementales/climatiques. En effet, l'objectif est de donner à toute personne, et a fortiori aux jeunes, la capacité d'obtenir son autonomie financière, d'être acteur de sa citoyenneté et de son engagement sociétal. Enfin, à travers l'insertion environnementale et climatique, l'individu est invité à endosser un rôle dans la réponse aux enjeux climatiques. L'« insertion intégrale » est une valeur motrice pour les dispositifs de volontariat étant donné qu'il peut par exemple trouver sa concrétisation dans les missions d'engagement proposées aux jeunes.

Présentation du projet

Au cours des quinze dernières années, l'AFD a renforcé sa **collaboration avec les organisations de la société civile (OSC)**, que ce soit en termes de financement de projets, de mobilisation d'expertises ou de productions de connaissances. Cette dynamique a permis à l'AFD d'intervenir dans de nouveaux domaines, d'avoir un impact global encore plus significatif auprès des populations et de soutenir la mobilisation citoyenne. Cette stratégie a également favorisé la professionnalisation des OSC et participé à leur développement en tant qu'acteurs majeurs pour atteindre les ODD.

Le **dispositif Initiatives OSC de l'AFD** a pour objectif de cofinancer des projets ou programmes de terrain visant à soutenir le renforcement des capacités des organisations de la société civile locale, cofinancer les actions d'intérêt général des OSC en matière de structuration du milieu associatif (SMA) et d'actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale (ECSI). Le dispositif Initiatives OSC est basé sur une enveloppe de subventions allouée chaque année par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il reconnaît le droit d'initiative et l'indépendance des OSC.

Les porteurs de projets éligibles sont les suivants :

- **associations françaises Loi 1901** (et les associations à but non lucratif régies par le droit d'Alsace Moselle), ayant plus de trois ans d'existence.

- **syndicats de droit français** (loi du 21 juin 1865) engagés dans des actions de développement, ayant plus de trois ans d'existence.

- **fondations françaises** reconnues d'utilité publique mettant en œuvre des actions de solidarité internationale, ayant plus de trois ans d'existence.

- **organisations de droit local**, enregistrées dans les pays éligibles à l'aide publique au développement (suivant la liste établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE), ayant été financées au moins une fois en direct ou via une OSC française sur un projet achevé par une entité du groupe AFD quel que soit le montant reçu.

Concernant les géographies concernées, il s'agit de **tous les pays éligibles à l'aide publique au développement** suivant la liste établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE (avec une primauté donnée aux pays prioritaires de la coopération française) mais également la France pour les projets d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI), de plaidoyer ou de structuration du milieu associatif (SMA).

Une fois par an, l'AFD publie deux **appels à manifestation d'intention de projets** (un pour les OSC françaises et un pour les OSC de droit local dans les pays partenaires) pour inviter, pendant deux mois (de mi-mars à mi-mai), les OSC à déposer une requête de financement pour l'année suivante. Une fois leur intention de projet présélectionnée, les OSC déposent leur projet entre les mois d'octobre et de mai suivants.

Le montant total du projet doit être **supérieur ou égal à 500 000 euros** ; les projets dont le montant global se situe entre **300 000 euros et 500 000 euros** pourront être déclarés éligibles uniquement dans le cas de contextes géographiques et/ou sectoriels spécifiques et justifiés.

Bilan

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Un accompagnement fondé sur le dialogue avec les partenaires

Les rares projets refusés dans le cadre de ce dispositif font systématiquement l'objet d'un retravail des équipes du bailleur afin que la structure puisse se représenter lors des éditions suivantes, avec un projet encore plus abouti et en cohérence avec les ODD et le cadre défini pour ce dispositif.

Voici les principaux cas de refus :

- l'AFD refuse les dossiers de structures trop petites pour assumer les projets d'envergure importante que soutient le bailleur.

- l'AFD connaît une croissance de demandes qui l'oblige parfois à refuser le projet d'une structure ou encore à choisir parmi les projets d'une structure qui dépose plusieurs dossiers de financement.

Témoignage du SCD sur l'accompagnement de l'AFD

Le Service de Coopération pour le développement (SCD) a bénéficié pour la première fois d'une subvention OSC de l'AFD, via le volet « projet d'intérêt général ECSI » du guichet au profit du projet [PrODDige](#). Il a été alloué 402 690 euros pour la phase I dudit projet, puis 450 000 euros pour la phase II.

PrODDige permet à des jeunes de différents pays (France, Argentine, Bénin, Burkina Faso, Gabon, Haïti, Maroc, Pérou, Rwanda, Sénégal, Togo et Tunisie) de s'engager individuellement et collectivement dans une mission de volontariat pour contribuer à la réalisation des ODD en Auvergne-Rhône-Alpes, en portant les enjeux et défis de la transition écologique et solidaire auprès du grand public, dans une logique d'insertion intégrale ainsi que présentée précédemment. Il s'articule autour de 3 éléments :

- 1 mission en binôme (1 volontaire français et 1 volontaire international) dans une structure du territoire (association, ONG, collectivité, établissement d'enseignement etc.)

- 1 mission collective, dans le cadre d'un groupe projet multiculturel composé de plusieurs volontaires de différents pays, pour développer un projet de sensibilisation aux ODD sur le territoire

- 1 programme de formation-action pour renforcer le pouvoir d'agir des jeunes

Cette collaboration avec l'AFD s'inscrit dans le cadre de l'organisation d'un **premier projet d'ampleur pour l'association**. Le SCD estime que sa relation avec le bailleur est marquée par le dialogue et que ce dernier a su faire preuve d'une grande flexibilité, notamment dans le cadre d'une première phase du projet fortement impactée par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, le SCD a pu mettre en place des mesures de plus en plus adaptées et organisées comme :

- adopter une **comptabilité analytique** spécifique avec plusieurs rubriques reprenant les plus gros postes de dépenses du budget soumis à l'AFD, afin de mieux suivre les différents aspects du projet



Rassemblement de volontaires du Programme ProDDige, SCD

- procéder, en interne, à un **rééquilibrage en termes de ressources humaines** pour assurer une gestion plus qualitative du projet

- organiser le suivi budgétaire du projet à partir des informations enregistrées dans le système comptable

- solliciter l'aide du [F3E](#) dans l'instauration d'une **évaluation de projets adaptée** par rapport aux demandes de l'AFD

- mettre en place des conventions de partenariat qui détaillent les engagements pris par rapport à l'AFD avec chaque partenaire bénéficiant de rétrocessions

BONNES PRATIQUES

Se former et être accompagné sur la complexité des dispositifs de financement

- Consulter les guides méthodologiques et contacter les chargés de projets de l'AFD pour bien comprendre les procédures et profiter de mises en relation partenariale

- Se référer aux différentes fiches outils mises à dispositions en annexe du guide, notamment sur les sujets de « jeunes actrices des projets et insertion intégrale », « genre », « volontariat », « environnement », etc.

- Suivre la [formation sur l'accès aux financements AFD](#) proposée par Coordination SUD à ce sujet

- Contacter des structures partenaires du secteur, au cas par cas, pour obtenir des conseils sur les différentes étapes du processus

- Mobiliser les jeunes comme actrices du projet de manière systématique quel que soit le domaine d'intervention (cela peut d'ailleurs passer par du volontariat), en veillant à leur accompagnement pour leur donner un vrai « pouvoir d'agir »

- S'impliquer dans les différents collectifs ayant un lien avec la thématique du projet, sources d'apprentissages partagés et de partenariats opérationnels renouvelés et renforcés

- S'appuyer sur les travaux des commissions de Coordination SUD telles la commission Jeunesse et Solidarité Internationale, Genre, ou Climat et développement

- Approfondir ses méthodes évaluatives et d'audit en lien avec le F3E

- Solliciter des acteurs tels que les Réseau régionaux multi-acteurs (RRMA), l'Agence des microprojets de La Guilde ou le FORIM pour les projets de plus petites tailles

Préparer son organisation, tant individuelle que collective, à la mise en place de ces nouveaux dispositifs de financements

- Renforcer son équipe avec une personne formée à la gestion de projets et sur les exigeants processus de financement de l'AFD

- **Acculturer l'association** (équipe salariée et instances) aux enjeux, opportunités et contraintes d'un financement AFD et d'un projet pluri-acteurs

- Penser partenariat et réciprocité au sein de tout projet

• Génération Climat est un programme favorisant les initiatives portées par des jeunes (15-35 ans) résidant en France venant lier climat et solidarité.

• **Fondation de la nature et de l'homme (FNH)**

• [Présentation du programme](#)

Présentation de la structure

Créée en 1991, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public français, placé sous la tutelle des ministères de la Transition Écologique et Solidaire, ainsi que de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il bénéficie en 2023 d'un budget de 4,2 milliards d'euros et compte environ un millier de collaborateurs.

Sa mission consiste à soutenir l'ensemble des acteurs engagés dans la transition écologique, en adaptant son accompagnement en fonction de leurs spécificités. Des stratégies différenciées ont été élaborées pour six différents types d'acteurs : le grand public, les collectivités territoriales, les entreprises, les territoires d'outre-mer, l'Europe et l'international ainsi que la recherche et le développement.

La stratégie dédiée à l'Europe et l'international comporte trois principaux objectifs :

- **promouvoir** une forte prise de position pour la transition écologique, intégrant les ODD, dans les instances d'influence
- partager, enrichir et valoriser l'**expertise** et le **savoir-faire français**
- **élaborer et diffuser des bonnes pratiques** apportant

de la valeur économique, sociale et environnementale aux territoires via des actions exemplaires.

Pour ce faire, l'ADEME réunit de nombreux partenariats institutionnels et/ou économiques et financiers. Hors de l'Europe sont particulièrement ciblés l'Afrique sub-saharienne ainsi que les pays de la zone Méditerranéenne. Des actions ponctuelles sont également soutenues en Inde, au Vietnam ou parmi d'autres pays cibles comme ceux du voisinage de l'Outre-Mer (Caraïbes, Océan indien...).

En Afrique, l'ADEME contribue notamment à la **mise en œuvre des ODD**, en agissant au plus près des **territoires** tout en bénéficiant de l'aide des bailleurs internationaux. Les principales thématiques des programmes soutenus par l'Agence sont²⁴:

- l'accès à l'énergie durable pour les usages domestiques, sanitaires et économiques
- l'efficacité énergétique des bâtiments dans le cadre d'une construction adaptée aux climats chauds et tropicaux
- le renforcement de capacités dans le domaine de la comptabilité carbone et de la planification climatique (**atténuation et adaptation**)
- le développement d'opérations exemplaires dans le domaine de l'économie circulaire ou de la bioéconomie.

24. Présentation de la stratégie Europe et international de l'ADEME : <https://librairie.ademe.fr/international/4850-strategie-europe-et-international-2020-2022.html>

Enjeux environnementaux

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques énergétiques et/ou de protection de l'environnement.

Pour remplir ses missions, l'ADEME développe trois types de compétences :

- **recherche scientifique et technique** favorisant l'émergence de solutions plus respectueuses de l'environnement
- **expertise et conseil**, afin d'accompagner les décideurs dans l'élaboration de leurs projets
- **création et partage de ressources** permettant la création d'un centre de ressources capitalisant et mutualisant les résultats des expériences de terrain, pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques.

Présentation du projet

Comme le montre le schéma ci-dessous, l'ADEME propose quatre types d'aides à ses différentes cibles.



Schéma de l'ensemble des aides proposées par l'organisme, ADEME

Parmi les différents types de fonctionnement proposés, [les aides aux relais et aux actions ponctuelles](#) consistent à faire évoluer tant les mentalités que les comportements, via les projets mis en place par les organisations lauréates.

- Les **aides aux relais** simplifient le recrutement pour des postes de chargé de mission. L'ADEME apporte une aide forfaitaire pour les dépenses de personnel et entre 50 et

100% pour les autres dépenses. Les missions peuvent par exemple être : animateur filière Bois-énergie, conseiller en mobilité ou encore animateur alimentation durable.

- Les **aides aux actions ponctuelles** s'intéressent aux actions d'animation, de communication et/ou de formation et peuvent atteindre jusqu'à 70 % des dépenses.
- La **communication** englobe la réalisation et la diffusion d'outils comme l'organisation d'événements
- La **formation/sensibilisation** comprend aussi bien l'analyse de besoins, la conception de modules que l'animation de sessions.

Ces demandes d'aide sont ouvertes tout au long de l'année et peuvent être demandées via la plateforme en ligne de l'établissement. À noter qu'elles ne peuvent financer le poste d'un fonctionnaire territorial ou encore des actions déjà demandées.

Il existe actuellement 33 sites de l'ADEME sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux demandes d'un maximum d'acteurs, aussi bien en métropole que dans les territoires d'outre-mer.

Bonnes pratiques

L'ADEME propose gratuitement sur son site une librairie thématique permettant de sensibiliser et d'accompagner tant le grand public que les professionnels sur les différentes questions attenantes à la transition écologique :

[Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité - La librairie ADEME](#) : L'objectif de cet ouvrage est de fournir aux acteurs travaillant dans le domaine de la transition écologique des bases conceptuelles et pratiques pour influencer les changements de comportement chez les individus et les ménages.

[Des récits et des actes : la Culture populaire au cœur de la transition écologique](#) : Cet ouvrage donne à chacun des clés de compréhension pour participer à l'écriture d'un récit positif et inclusif des transitions que vivent nos sociétés. Cela permet ainsi de traiter de ces thèmes de façon novatrice pour mieux comprendre les leviers de communication liés à ces sujets et amorcer un réel engagement citoyen

[Assessing the impact of climate change in African cities - La librairie ADEME](#) : Dans le cadre de la Convention des Maires en Afrique subsaharienne, les autorités locales sont invitées à prendre volontairement l'engagement politique de mettre en œuvre des actions dans les domaines du climat et de l'énergie dans leurs communautés dans trois domaines : l'accès à l'énergie, l'atténuation du climat et l'adaptation au changement climatique.

• Depuis sa création en 1983 par l'ONG La Guilde, l'Agence des microprojets accompagne les petites et moyennes associations françaises de solidarité internationale dans la conception de leurs projets, la recherche de financements, l'évaluation et la capitalisation de leurs expériences. Deux appels à projets sont proposés annuellement à destination d'associations françaises de solidarité internationale, mettant en œuvre des microprojets de développement (agriculture, éducation, accès à l'eau, santé...) avec un partenaire local basé dans un pays éligible au Comité d'aide au développement de l'OCDE. Un accompagnement et des formations sont également proposés pour accompagner les demandeurs sur l'ensemble des phases de réalisation d'un projet.

• **La Guilde**

• [L'Agence des microprojets](#)

RECOMMANDATIONS

Rechercher des financements spécialisés

À l'attention des organisations en recherche de financement

QUI ?

- Organisations en recherche de financement

QUOI ?

- Solliciter des fonds auprès de bailleurs adaptés aux spécificités de sa structure et des projets menés (taille, statut, géographies d'intervention etc.)

COMMENT ?

- Favoriser la construction de consortiums pour solliciter des bailleurs de poids, en incluant des partenaires de terrain bien en amont de la construction des projets (comme par exemple, l'Union européenne)
- Favoriser une approche programmes, multi-acteurs, sur une thématique spécifique, qui permet d'agir de manière plus globale et de montrer l'impact des projets
- S'assurer d'anticiper et de consacrer un temps RH important pour la formulation d'une réponse à un appel à projets qui nécessite de la précision
- Pour les organisations françaises de solidarité internationale, se rapprocher de Coordination SUD qui propose régulièrement des formations sur la question des demandes de financement
- S'assurer que les bailleurs sont engagés de façon authentique et transparente pour la transition écologique, afin de garantir la cohérence des actions de l'organisation

À l'attention des bailleurs de projets intégrant une composante « Volontariat »

QUI ?

- Bailleurs de projets intégrant une composante « Volontariat »

QUOI ?

- S'assurer de prévoir des modes de financement agiles et flexibles, pouvant s'adapter notamment aux changements de contextes (crise sanitaire, contexte sécuritaire)
- S'assurer de prévoir des formalités et des exigences administratives soutenables pour les petites structures, notamment locales, et permettant de financer des micro-projets

COMMENT ?

- Instaurer des appels à projets encourageant le développement de projets sur le long terme, excepté sur des projets pilotes ou des expérimentations
- Favoriser les financements pluriannuels, dans une optique de pérennité et d'efficacité des projets
- Systématiser un marqueur Climat au sein des programmes de financement (comme le fait par exemple Erasmus +)



Évaluer ses actions

Ce dernier axe s'intéresse à la nécessité d'analyser les actions entreprises. Cette évaluation est utile lors de deux étapes clés : en amont, lors de la réalisation d'un bilan carbone pour établir une référence de base en vue de la création d'un plan d'action, et ensuite, lors de la mesure des impacts d'un projet sur le court, moyen ou long terme.

Présentation des structures

- La **direction « Grenoble Ville Ouverte »** comprend une trentaine d'agents. Elle s'occupe des questions internationales ainsi que des grands projets transversaux de la ville comme ceux axés sur la bifurcation écologique du territoire. En résumé, cette direction s'occupe des « coopérations locales, européennes et internationales au service des transitions ».

- Le **Gret**, créé en 1976, œuvre aujourd'hui dans vingt-huit pays afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ses actions se fondent tant localement – à l'écoute des communautés et à l'échelle des territoires – qu'internationalement, dans le plaidoyer et le partage de connaissances.

- **Planète Urgence** est une association reconnue d'utilité publique, créée en 2000. Son but consiste à renforcer les femmes et les hommes pour préserver les forêts et la biodiversité. La structure mène des projets dans 8 pays (Bénin, Togo, Cameroun, Madagascar, Équateur, Pérou, Cambodge et Indonésie). Les missions de l'association sont assurées par environ 90 salariés (20 depuis la France, 70 à l'international). En 2022, 184 volontaires ont été déployés, tous dispositifs confondus. La structure propose des formules permettant de s'engager tout au long de la vie via le VSI et le SCI mais aussi le congé solidaire®, la mission solidaire et le e-volontariat. En 2017, Planète Urgence rejoint le Groupe SOS, qui regroupe 750 établissements et services, associations et entreprises sociales. Ce groupe annonce aujourd'hui avoir un impact « dans plus de 50 pays pour répondre aux besoins des plus vulnérables, des générations futures et des territoires. »

- Les **Scouts et Guides de France** sont un mouvement catholique d'éducation populaire. Son objectif est de former des citoyennes et des citoyens actifs, épanouis et engagés pour la paix. L'association propose aux jeunes de 6 à 21 ans un espace de vie qui répond à leur besoin de rêver, d'agir et de réussir leurs projets dans une relation de confiance. Les Scouts et Guides de France déploient leurs activités en France (métropole et territoires d'outre-mer) et nouent des partenariats avec les associations scouts et guides dans le monde (64 millions de jeunes scouts et guides dans 220 pays et territoires). L'association compte 96 000 adhérents : 67 000 jeunes âgés de 6 à 21 ans, 29 000 bénévoles, 128 salariés et 11 volontaires en Service Civique à l'international.

Prise en compte des enjeux environnementaux

- **Planète Urgence** préserve et restaure les forêts dans le

monde ; elle agit sur des causes environnementales tant par l'**atténuation** du changement climatique (réduction des émissions de GES, l'augmentation des puits de carbone mondiaux) que l'adaptation des territoires et des humains (sensibilisation, renforcement des capacités et mobilisation des populations). L'association a également à cœur d'intégrer les enjeux environnementaux dans le quotidien même de l'association. Pour ce faire, ils ont ainsi réalisé un bilan carbone de l'année 2022 et, en réponse, souhaitent impulser en conséquence des mesures salvatrices et adaptées de réduction des émissions. De plus, l'ensemble des salariés a été formé à la thématique climat à raison de dix séances de deux heures sur le sujet.

- En 2015, la **municipalité de Grenoble** a initié le **Réseau des Villes en Transition**, un réseau d'échange de bonnes pratiques entre collectivités locales pour réussir les transitions locales dans divers domaines. L'idée s'inspire du « **mouvement des Villes en transition** », notion introduite en 2005 par Rob Hopkins, enseignant britannique en permaculture. L'objectif est d'impliquer les citoyens dans la mise en œuvre de la transition démocratique, sociale, environnementale, économique et énergétique. Grenoble a également remporté en 2022 le titre de **Capitale verte de l'Europe**. Décerné chaque année par la Commission européenne, ce prix récompense les villes qui s'engagent dans des objectifs environnementaux élevés à travers douze critères comme la lutte contre le **changement climatique**, les transports publics, les espaces verts, la gestion des déchets, la biodiversité, et plus encore.

- Concerné par les questions climatiques et environnementales, le **Gret** s'est engagé collectivement à : « Réduire en moyenne d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre, par Gretien.ne, de 50 % par rapport à 2019. Chaque site doit planifier ses propres actions de réduction et doit définir son propre objectif de réduction, tout en respectant le seuil minimal d'une réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de 25 % par gretien.ne d'ici à 2030 ». La question de la transition écologique devra aussi être systématiquement réinterrogée à l'échelle de chaque projet.

- Fort d'une **solide tradition de vie dans la nature** et d'éducation à la solidarité, **les Scouts et Guides de France (SGDF)** développent leur réflexion sur les enjeux environnementaux dès 2009 à travers la résolution « Habiter Autrement la Planète » adoptée en Assemblée Générale. En 2022, une nouvelle étape est franchie avec le plan d'orientation (2022-2028) pour lequel la conversion écologique est en fil rouge : « Ensemble pour le monde, libérons nos énergies ». L'objectif : **réduire les émissions carbone** de toute l'association de 21.5 % d'ici 2025.

Concrètement, le processus de conversion écologique est décliné de plusieurs manières au sein du mouvement:

- au quotidien, via le kit de conversion écologique et celui concernant les événements éco-responsables.

- organisation d'événements éco-responsables et labellisation **REEVE** (Réseau éco événement) des Journées Nationales

- avec le calcul du bilan carbone de l'association chaque année depuis 2019, afin de comprendre quels sont les principaux postes d'émission de CO² et les leviers pour réduire l'empreinte carbone des SGDF.

- actions de plaidoyer/valorisation comme leur participation à la **COP 26**

Les journées nationales organisées en 2022 ont obtenu le label 3 du réseau REEVE (réseau associatif d'éco-événements), un niveau encore jamais atteint en France. Lors de cet événement, il n'y avait ni groupes électrogènes, ni WC chimiques. Des lampes LED étaient installées sous le chapiteau et les repas étaient au maximum biologiques, locaux et faits maison. Leur engagement compte se poursuivre sur le long terme. Pour preuve, forts de cette expérience, les SGDF ont également renouvelé la mise en place d'une « Rescouterie²⁵» lors de l'Assemblée générale de 2023, dédiée à la réparation et l'entretien de vélos et matériel de campisme, et à la réflexion créative autour de l'écologie au quotidien.

Étapes de la mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES)

La mesure GES est un **processus en six étapes** qui comprend la définition de l'exercice, la collecte de données, le calcul des émissions, l'analyse des résultats et enfin, la planification des actions de transition. In fine, un bilan est publié afin de sensibiliser et informer les parties prenantes sur les efforts de l'organisation en matière de prise en compte des enjeux environnementaux.

1. PRÉPARATION DE L'EXERCICE

Pour une organisation, cette première étape consiste à s'approprier le dispositif et à en définir le **cadre le plus opérant pour la transformation de leurs activités**. Ainsi, il est nécessaire de :

- Définir un chef de projet et choisir si le bilan sera réalisé en **interne ou via un prestataire extérieur**.
- Déterminer l'**année de référence** du bilan, qui servira d'élément de comparaison pour cerner l'évolution de la stratégie de la structure.
- Sélectionner la **méthode de réalisation**. Par exemple, il est possible d'être accompagné par un consultant, des logiciels SAAS²⁶ ou des formes hybrides.
- **Sensibiliser** l'ensemble des collaborateurs, qui seront aussi bien impliqués dans la collecte de données que dans les futures actions de réduction.

MISE EN PLACE D'UN BILAN CARBONE AU SEIN DE PLANÈTE URGENCE ET DU GRET :

Planète Urgence a finalisé la mise en place d'un bilan carbone à l'échelle de l'organisation.

Leur démarche initiale s'est effectuée en quatre étapes successives sur 6 mois :

- 1. la définition des besoins en interne, arrêtée lors d'un séminaire d'équipe**
- 2. le temps de découverte et de sélection parmi quatre prestataires.**
- 3. le choix en équipe de la proposition la plus adaptée par rapport au fonctionnement de l'organisation.**
- 4. la contractualisation avec le prestataire**

Planète Urgence a sélectionné Aktio qui est une plateforme SAAS (logiciel en tant que service). Le coût initial de la mise en route de l'outil est de 3000 euros ; l'accès annuel se situe entre 500 et 1000 euros.

La méthode de bilan carbone choisie est inspirée de celle de l'ADEME. Il est important de garder en tête que cet outil n'est pas un objectif en soi, mais qu'il permet de prévoir un plan d'action et de définir les ambitions d'une trajectoire de réduction d'émission de GES.

Une experte climat travaille au sein de Planète Urgence. Néanmoins, le choix d'avoir plutôt recours à un prestataire a été fait pour plus d'efficacité coût/temps de travail.

À l'inverse, le Gret a choisi de faire appel à ses experts climat en interne. Pour la réplique des mesures sur les différents sites, la structure est en train de mettre en place un parcours d'accompagnement des référents transition écologique afin qu'ils puissent monter en compétence et piloter avec plus d'autonomie la transition de son site.

25. Une rescouterie est un « repair café » dédié au matériel scout.

26. Les solutions numériques en mode SaaS permettent d'accéder en ligne à des logiciels mis à disposition par des prestataires spécialisés. Très faciles à déployer car ne nécessitant aucune installation, ils permettent de disposer facilement de solutions de gestion performantes à moindre coût dans un grand nombre de domaines : pilotage de la structure, gestion financière, gestion des ressources humaines...

Les outils numériques proposent fréquemment des tableaux de bord permettant d'observer l'évolution des activités sur une longue période : effectuer des calculs de trajectoire et suivre les plans de réduction d'émissions. Dans tous les cas, un accompagnement et/ou un outil personnalisés en fonction de la situation de la structure sont à privilégier au vu de la complexité de la démarche.

2. IDENTIFICATION DES SOURCES ET ÉMISSIONS

Il est ensuite primordial de circonscrire le périmètre opérationnel d'une mesure GES. Pour ce faire, il est d'emblée nécessaire d'identifier et de **distinguer l'ensemble des sources d'émissions de gaz à effet de serre** :

- celles qui sont directes (issues des activités de la structure)
- celles qui sont indirectes (découlant de son activité)

Enfin, la volonté de se focaliser sur les sources les plus significatives d'émissions rendra le bilan d'autant plus efficient.

3. COLLECTER LES DONNÉES

La collecte de données peut être très large car elle nécessite la **réunion d'informations aussi bien au niveau interne qu'externe** (fournisseurs, volontaires, etc.). Convertir ces éléments en bases statistiques facilitera l'étape suivante.

4. CALCUL DES ÉMISSIONS DE SON ENTITÉ ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Cette étape s'avère technique et requiert d'être formé à cet effet, ou a minima d'être sensibilisé en amont. Au cours de la présentation des résultats, les incertitudes subsistantes concernant le poids de certaines activités doivent être relevées.

UNE RÉFLEXION GLOBALE À LA MAIRIE DE GRENOBLE :

Dès 2012, la Mairie de Grenoble a réfléchi à la manière de tenir une comptabilité carbone qui a davantage évolué aujourd'hui en une comptabilité écologique. Le postulat est de dire qu'à l'instar des ressources budgétaires et financières, chaque agent puisse disposer d'un quota d'empreinte carbone pour la mise en œuvre de ses projets.

Conjointement, les agents ont été fortement incités à bien rentabiliser leurs missions à l'international et limiter leur délégation. Les résultats sont là, avec une diminution de 70 % de leur empreinte carbone en trois ans. Pour mesurer cela, ils ont créé un calculateur, qui, outre les coûts de transport, prend par exemple en compte l'empreinte numérique.

5. PLANIFIER SES ACTIONS DE TRANSFORMATION

Une fois cet état des lieux de la situation établi, il est important de se concerter collectivement sur des **objectifs communs de réduction** et de s'engager sur des actions permettant de parvenir à cet objectif.

LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, DES OBJECTIFS COLLECTIFS QUI RENCONTRENT LA CRÉATION D'OUTILS TERRAIN :

Initialement, les Scouts et Guides de France ont entamé une démarche de conversion écologique avec un objectif ambitieux et chiffré de 21,5 % de réduction des émissions de GES d'ici 2025, soit atteindre 13 479 tonnes d'équivalent CO2 par an. A titre comparatif, ils en ont consommé 17177 tonnes en 2019.

Les engagements chiffrés s'opèrent systématiquement avec l'accord des réseaux locaux dans le cadre d'une conséquente démarche continue de consultation et de récolte des données.

Parmi les actions de réduction immédiate et solutions pour atteindre ces objectifs qui ont été mises en place : favoriser les transports collectifs et doux (pas de déplacement en avion en Europe par exemple), réduire la consommation de viande, entretenir et conserver les équipements, entreprendre des démarches zéro déchet etc.

Le kit de conversion écologique des SGDF contient un outil d'auto-analyse ainsi qu'un guide de bonnes pratiques pour réduire ces émissions. Cet outil est accessible pour chacun des membres de l'organisation et permet de s'y référer à chacune des étapes d'un projet, que ce soient les déplacements, la vie sur les camps ou encore la gestion du matériel.

6. PUBLIER SON BILAN

La communication du bilan en interne permet la bonne connaissance de l'ensemble du dispositif et le renforcement de l'engagement de chacune des parties prenantes impliquées dans les projets de l'organisation.

Bilan

RÉSULTATS

- Les Scouts et Guides de France comme le Gret font actuellement le choix de ne pas se fixer d'objectif en valeur absolue (tonnes d'équivalent CO2 par an) mais en valeur relative. Ce choix leur permet de réfléchir à une stratégie de réduction de leurs émissions tout en continuant de développer leurs activités, qui contribuent aux ODD.
- Planète Urgence est passée par un intermédiaire pour réaliser son premier bilan carbone : cela a permis de structurer la démarche et de mieux cerner les **besoins en temps et ressources humaines**. Planète Urgence fera ensuite son prochain bilan carbone en autonomie sur l'outil digital déjà utilisé. Le fait d'être accompagné permet de gagner du temps en compréhension et de se doter d'un outil de collecte et d'analyse pertinent. L'intermédiaire avait également 2 jours complets de traitement de données. La durée de cette mission aurait été beaucoup plus importante si PU avait dû la réaliser en interne.
- Planète Urgence a rencontré des difficultés dans la saisie des données au niveau comptable ainsi que sur la récolte des informations de billet d'avion des volontaires (sur les transit et distances parcourues notamment, cette information n'étant pas collectée de manière systématique). Planète Urgence a donc pour cette première année opté pour des moyennes et des ratios monétaires par type de charges : il conviendra d'affiner ces méthodes de calcul pour l'année prochaine.

BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

Mobiliser largement autour de cette démarche d'évaluation

- **Communiquer largement** sur sa démarche et **savoir adapter son message** en fonction de sa cible. SGDF préconise de rendre disponible pour tous les membres de son organisation, et même à l'extérieur, les résultats de cette évaluation. Pour que tous leurs bénévoles s'approprient le sujet, la structure a organisé un quizz pour donner des équivalences des activités des Scouts en émissions GES.
- Utiliser la formation des salariés à la transition écologique comme un **outil de développement de carrières**. Le Gret indique que former les collègues permet de les sensibiliser, les rendre acteurs du processus, mais aussi de les valoriser et de les faire monter en compétences.

Développer des outils d'analyse conformes à la réalité de l'organisation

- Réfléchir à un **mode de collecte de données adapté**. Les SGDF mettent en garde sur la phase de collecte de données qui peut s'avérer extrêmement fastidieuse, notamment lorsqu'une structure œuvre sur plusieurs terrains concomitamment.
- Savoir prendre conscience des **limites de cette analyse**. Le Gret indique que cet outil n'est rien d'autre qu'un outil d'aide à la décision et qu'il se révèle parfois imprécis au regard de leur activité dans des pays en développement où la comptabilisation de certaines données peut être plus incertaine que pour les activités basées au siège. Par exemple, il est bien plus dur de quantifier sa consommation électrique au Congo qu'en France.
- Prendre conscience qu'un bilan carbone ne constitue que la **première étape d'une stratégie de transformation**. Planète Urgence suggère d'utiliser le premier bilan carbone comme base de travail sur les procédures internes afin de pouvoir mieux se familiariser avec l'exercice et structurer les recommandations et objectifs de réduction de l'association. Un bilan carbone est assez lourd à réaliser, cela se fait sur du temps long : Il faut donc prévoir plusieurs années avant d'avoir une action structurée.
- Créer des **tableaux de suivi** adaptés aux besoins de l'organisation. Planète Urgence préconise d'utiliser un plan comptable pour toute la structure qui permet de suivre la nature des charges de manière précise afin de pouvoir appliquer facilement les ratios monétaires. L'identification et le suivi des charges sur les plus gros fournisseurs sont recommandés car l'intermédiaire pourra ainsi s'appuyer sur le bilan carbone du fournisseur pour affiner son analyse.

• Pour « compenser leur consommation de CO2 », certaines structures font le choix de financer un ou plusieurs projets environnementaux comprenant le stockage, la réduction ou l'évitement d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

• Afin de veiller à une utilisation éthique de ces dispositifs, le **Geres**, soutenu par l'ADEME, a établi un guide de bonnes pratiques sur ces questions de [contribution/compensation carbone](#).

• **GERES**

• Émanant de l'économiste et chercheuse Kath Raworth, la théorie du Donut, entre **plancher social et plafond environnemental**, est un concept qui agit comme une boussole de l'économie pour répondre aux besoins des personnes dans la limite de ce que la planète peut offrir. Il s'agit d'un modèle alliant enjeux environnementaux et justice sociale.

• La **Ville de Grenoble** s'est également appuyée sur cette théorie afin de réaliser d'un état des lieux dans différentes dimensions environnementales et sociales pour avoir une idée de là où se situe le territoire en matière de transition écologique.

• [Cas d'application à la Mairie de Grenoble](#)

• Les communautés de pratiques organisées par le **F3E** prennent la forme d'ateliers à l'occasion desquels des organisations membres et non membres de la structure se réunissent. Ces ateliers offrent un espace d'échange de connaissances et de renforcement des compétences sur des enjeux communs tels que la capitalisation et le genre. Au cours de ces ateliers, les thématiques sont explorées en profondeur à travers des interventions, des études de cas et des apports pédagogiques. Les expériences des participants sont au cœur des discussions. L'animation de ces ateliers favorise le renforcement mutuel et la production de savoirs collectifs. Par ailleurs, le F3E propose des accompagnements d'étude et des cofinancements éventuels.

• **F3E**

• [Présentation des communautés de pratiques du F3E](#)

• [Démarche d'accompagnement du F3E](#)

RECOMMANDATIONS

Évaluer ses actions

QUI ?

- Toute organisation engagée dans les enjeux de la transition écologique.

QUOI ?

- Prévoir un mécanisme d'évaluation de ces actions ou de la stratégie globale le cas échéant.
- Mesurer les actions menées en lien avec la transition écologique, et dans le cadre de la stratégie de l'organisation le cas échéant, et produire un rapport annuel.
- Mesurer l'impact des projets de volontariat sur les enjeux de la transition écologique.

COMMENT ?

- Réaliser un état des lieux de la situation de l'organisation afin de pouvoir faire le bilan des activités mise en place.
- Pour aller plus loin, mettre en place une démarche de mesure de l'empreinte ou du bilan carbone à l'échelle de l'organisation, tout en prenant la mesure des contraintes et de l'ampleur du travail à mener, notamment en termes RH et de temps à y consacrer. Pour les structures intéressées, définir un objectif chiffré de réduction des émissions carbone, en valeur relative plutôt qu'en valeur absolue, en intégrant la question du développement de la structure.
- Créer des indicateurs sur l'impact positif de la contribution du volontariat à l'action pour le climat et aux enjeux de la transition écologique, en utilisant notamment la grille « ODD ».
- Démontrer à travers une étude l'impact social et sociétal du VIES, en particulier sur le vivre-ensemble et l'interculturalité, permettant de pondérer les émissions de GES générées notamment par la mobilité internationale induite.

Conclusion



Activité de volontariat au Bénin du Fidesco, Estelle Cabaud

Les effets du changement climatique sont déjà palpables et ses conséquences s'annoncent considérables, non seulement pour la planète mais aussi pour l'humanité tout entière, touchant des sphères allant bien **au-delà de l'environnement** et incluant les dimensions sociale, économique et politique.

Les acteurs du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) agissent fondamentalement pour l'intérêt général et sont pleinement mobilisés pour intégrer les questions environnementales dans leurs actions et leur organisation.

Nombreux sont ceux qui entreprennent déjà de réels efforts pour réduire les effets néfastes de l'activité humaine sur l'environnement, dans le but de **mettre en cohérence leurs actions avec leurs valeurs**. À travers le recensement, puis le récit d'expériences d'envergure, cette boîte à outils donne à voir les premières pistes d'une stratégie commune de **transition écologique** à destination de l'ensemble des acteurs du VIES, à savoir ceux déjà très investis comme les participants les plus novices.

S'agissant de réalités complexes, relativement récentes dans le débat public, **sensibiliser et former aux enjeux climatiques** constituent le socle de toute démarche transformative. Il s'agit d'un processus à inscrire sur le long terme, nécessitant de transmettre un **message ajusté** en fonction des différentes missions et temporalités de son organisation. Se rapprocher de ses pairs, à travers l'organisation et la participation à des groupes de travail dédiés, permet comme nous l'avons fait ici, de s'inspirer de **solutions qui ont déjà fait leurs preuves** au sein du secteur. Ces actions de capitalisation génèrent naturellement une logique de mentorat. Savoir demander conseil et aide technique sans craintes de jugement fait ainsi intégralement partie du processus.

La **transition écologique** nécessite également de savoir **repenser sa gouvernance**. Intégrer ces enjeux au fonctionnement traditionnel d'une organisation requiert de structurer une démarche permettant **l'inclusion de chacun**. Des actions de concertation et un portage hiérarchique spécifique peuvent être réfléchis dans cette optique. Parallèlement, un plaidoyer mené de concert avec ses partenaires permet de sensibiliser les politiques et les bailleurs aux freins que vivent concrètement les organisations dans les changements qu'elles mettent en œuvre.

Concevoir des missions de volontariat dont les objectifs coïncident pleinement avec les enjeux environnementaux fait partie de la solution. L'amélioration continue de ces projets passe notamment par le **renforcement des capacités des populations locales**, favorisant de fait la pérennité du projet après le départ des volontaires. L'**autonomisation** de ces derniers la compréhension et l'appropriation de ces sujets doivent être également favorisées, et notamment à travers des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

Pour ce faire, les questions financières restent un élément incontournable. Les structures doivent comprendre les tenants et aboutissants de cet écosystème qui tend également à s'adapter aux réalités des défis environnementaux. Cela pousse d'autant plus mécaniquement les acteurs du volontariat à s'engager sur une stratégie climatique efficace.

Enfin, évaluer régulièrement ses activités demeure crucial pour élaborer une **stratégie pragmatique de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre**. Ces calculs ne constituant qu'une base de travail, il faut toujours savoir les confronter à la pertinence de ses activités et aux besoins des parties prenantes. Par exemple, bien que les déplacements en avion soient inévitables en solidarité internatio-

nale, opter pour certains vols peut être remis en question, les voyages sans escale ou la formation de personnel sur le terrain pouvant par exemple être privilégiés.

Au cœur de cette transition, France Volontaires s'engage à poursuivre cette première étape de réflexion coconstruite et à offrir un appui continu à ses membres, via la proposition de rendez-vous réguliers, permettant de créer des points d'étape bénéfiques pour tisser collectivement un avenir où l'action climatique est centrale.

Parallèlement, France Volontaires continuera à valoriser la contribution des volontaires à la préservation de l'environnement. Le volontariat international d'échange et de solidarité est un outil précieux au service de la transition écologique, pour mobiliser l'envie d'agir des citoyens et mettre en place des actions concrètes de façon partenariale.

France Volontaires continuera enfin à promouvoir les mobilités croisées et les échanges humains, convaincue de la richesse et de l'efficacité du volontariat solidaire, dans toute sa diversité, pour construire un monde plus juste et plus solidaire, et pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030.

ANNEXES

Acronymes

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

AFD

Agence Française de Développement

CAD

Comité d'aide au développement de l'OCDE

CCD

Commission Climat et développement
de Coordination SUD

CFEEDD

Collectif français pour l'Éducation à l'Environnement
vers un Développement Durable

CNAJEP

Comité pour les relations nationales et internationales
des associations de jeunesse
et d'éducation populaire

CNEAP

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé

Coordination SUD

Coordination nationale des ONG françaises de
solidarité internationale

DCC

Délégation Catholique pour la Coopération

DRAJES

Délégation régionale académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports

EAD-SI

Éducation au développement et à la solidarité
internationale

ECSI

Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité
Internationale

FNH

Fondation de la nature et de l'homme

GES

Gaz à effet de serre

GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental
sur l'évolution du climat

GRF

Groupement des Éducateurs sans Frontières

MASA

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté agricole

MEAE

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

MENJ

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

ODD

Objectifs de développement durable

OMS

Organisation mondiale de la santé

ONG

Organisation non gouvernementale

ONU

Organisation des Nations Unies

OSC

Organisation de la société civile

PNVB

Programme National de Volontariat du Burkina Faso

RAC

Réseau Action Climat

RECO

Responsabilité environnementale et climatique des
organisations

REEVE

Réseau éco événement

REH

Réseau Environnement Humanitaire

RSO

Responsabilité sociétale des organisations

SCI

Service Civique à l'international

SCD

Service de Coopération au Développement

SGDF

Scouts et Guides de France

SMA

Structuration du milieu associatif

VIÉS

Volontariat international d'échange et de solidarité

VSI

Volontariat de solidarité internationale

Glossaire (1/2)

Ce document a notamment été réalisé à partir de plusieurs glossaires : l'un a été créé par [l'ADEME](#), le deuxième par le [GIEC](#), et le troisième par Oxfam.

ACCORD DE PARIS :

L'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été adopté le 12 décembre 2015 à Paris lors de la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (COP) à la Convention. L'Accord, qui a été adopté par 196 Parties à la CCNUCC, est entré en vigueur le 4 novembre 2016. En mai 2018, il comptait 195 signataires et avait été ratifié par 177 Parties. Parmi ses objectifs, figure notamment celui de renforcer la riposte mondiale en « contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux pré-industriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques ». L'Accord de Paris vise également à renforcer les capacités d'adaptation des États aux effets néfastes des changements climatiques. Il est prévu que sa mise en œuvre soit pleinement effective en 2020.

ADAPTATION ET ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Hausse des températures, épisodes caniculaires, sécheresses, incendies, inondations, risques accrus de submersion marine, etc. La perspective d'une multiplication des événements météorologiques inhabituels ou extrêmes n'est en effet plus discutée aujourd'hui. **L'adaptation** correspond à l'ensemble des évolutions d'organisation, de localisation et de techniques que les sociétés doivent opérer pour limiter les impacts négatifs du changement climatique ou pour en maximiser les effets bénéfiques. Car l'adaptation s'interprète dans les deux sens : négatif -le plus souvent évoqué- et positif. Il s'agit ainsi d'envisager les opportunités liées au changement climatique. Par exemple : comment prévenir la baisse d'activité économique liée à une absence d'enneigement sur les domaines skiables et à l'inverse, comment optimiser le développement d'une activité saisonnière liée à une augmentation de la température ?

L'atténuation du changement climatique signifie une diminution de son degré de réchauffement. Celle-ci passe par la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui en sont la cause. Il s'agit donc d'une notion quantitative : il faut arriver à diminuer de manière forte les émissions de GES, le réchauffement climatique dépendant de la quantité totale de gaz à effet de serre émis. D'après l'Organisation de Coopération et de Développement Économique, les activités permettant l'atténuation du changement climatique sont celles qui :

- réduisent ou limitent les émissions de gaz à effet de serre
- protègent et améliorent les puits et réservoirs des GES (ex : forêts, sols et herbiers marins)

AGENDA 2030 ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) :

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé l'Agenda 2030. Cet Agenda fixe 17 Objectifs de développement durable (ODD) liant lutte contre la pauvreté et développement durable dans une triple dimension : économique, sociale et environnementale... Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Par ailleurs, l'Agenda 2030 est universel, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud.

Pour aller plus loin : <https://www.agenda-2030.fr>

Glossaire (2/2)

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Variation de l'état du climat qu'on peut déceler (au moyen de tests statistiques, etc.) par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus. Les changements climatiques peuvent être dus à des processus internes naturels ou à des forçages externes, notamment les modulations des cycles solaires, les éruptions volcaniques ou des changements anthropiques persistants dans la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des terres. On notera que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans son article premier, définit les changements climatiques comme des « changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ». La Convention établit ainsi une distinction entre les changements climatiques attribuables aux activités humaines qui altèrent la composition de l'atmosphère et la variabilité du climat imputable à des causes naturelles.

NEUTRALITÉ CLIMATIQUE :

Situation dans laquelle les activités humaines n'ont pas d'incidence nette sur le système climatique. Il faut, pour cela, compenser les émissions résiduelles par l'élimination d'émissions (de dioxyde de carbone) et tenir compte des effets biogéophysiques supranationaux ou locaux de certaines activités humaines, par exemple celles qui modifient l'albédo de surface ou le climat local.

OBJECTIF CLIMATIQUE :

Cible fixée en matière de température, de concentration ou de réduction des émissions en vue d'empêcher toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Les objectifs nationaux peuvent viser, par exemple, à abaisser d'un certain volume les émissions de gaz à effet de serre à un horizon temporel donné au titre du Protocole de Kyoto.

RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE :

Estimation de la hausse de la température moyenne à la surface du globe au cours d'une période de 30 ans ou de la période de 30 ans centrée sur une année ou une décennie donnée, exprimée par rapport aux niveaux pré-industriels, sauf indication contraire. Pour les périodes de trente ans couvrant des années passées et futures, il est assumé que la tendance multidécennale au réchauffement observé actuellement se maintiendra.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

La transition écologique représente une transformation fondamentale de notre système économique et social, offrant une solution globale et durable aux défis environnementaux majeurs auxquels notre siècle est confronté, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur notre planète.

Recommandations

pour la transition écologique du volontariat international d'échange et de solidarité



Ces recommandations sont issues des recherches et réflexions du Groupe de travail sur la Transition écologique du Volontariat International d'Échange et de Solidarité (VIES), animé au sein de la Plateforme France Volontaires. Elles proviennent d'initiatives concrètes, mises en place ou expérimentées par divers acteurs, qui ont pu en tirer des conseils et bonnes pratiques répliquables. L'objectif de ces recommandations est d'accompagner le secteur du VIES dans le renforcement de son engagement environnemental.

Les initiatives et outils mentionnés dans cette fiche sont présentés plus en détail dans la boîte à outils « Mobiliser et accompagner le secteur du VIES dans la transition écologique » disponible sur le site internet de France Volontaires : <https://france-volontaires.org/>

À travers l'analyse d'actions et de projets déjà réalisés par des acteurs du volontariat ou d'autres secteurs, cette boîte à outils propose divers leviers d'actions opérationnels afin d'accompagner les acteurs du VIES dans la mise en place de solutions concrètes pour renforcer leur engagement environnemental. Cette thématique d'ampleur a été circonscrite à deux sujets de réflexion complémentaires et intrinsèques à l'activité d'une structure :

Comment le secteur du VIES peut-il faire évoluer ses pratiques afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son impact environnemental ?

Comment créer des projets et des missions de volontariat qui contribuent à répondre aux défis environnementaux ?

Monter ensemble en compétences

Sensibiliser/former de façon ludique les volontaires, partenaires et équipes en interne

QUI ?

- Ensemble des membres de l'organisation quel que soit leur statut ou le poste occupé (administrateurs, salariés, volontaires, bénévoles etc.), ainsi que les partenaires en France et à l'international

QUOI ?

- Proposer des temps de sensibilisation et de formation de façon régulière et les inscrire dans une stratégie de long terme, démontrant l'intention de mettre en place des actions concrètes pour éveiller les consciences et changer les pratiques

- Prévoir un passage à l'action à travers des activités concrètes à la suite de ces temps afin de maintenir la dynamique

COMMENT ?

- S'emparer des méthodologies de l'éducation populaire pour former de façon accessible et ludique et utiliser les nombreux outils déjà existants, bien souvent disponibles en ligne
- Adapter le contenu des outils de sensibilisation et de formation aux contextes, langues et réalités des pays dans lesquels ils sont utilisés, ainsi qu'en fonction du profil des participants
- Dans le cadre de ces temps de sensibilisation et de formation, favoriser le dialogue sur la transition écologique avec les participants et partenaires internationaux pour s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations et réalités, en partant du commun et en échangeant sur les différences
- Organiser autant que possible ces temps de sensibilisation et de formation en présentiel pour un meilleur engagement des participants, tout en limitant des déplacements émetteurs de gaz à effet de serre, dans un souci de cohérence avec les sujets abordés

BOÎTE À OUTILS

- [La Fresque du Climat](#) > voir l'étude de cas
- [Jeux & outils pédagogiques sur le développement durable et à la solidarité internationale de KuriOz](#)
- [Sulitest, apprendre sur le développement durable](#)
- [Le site « M ta Terre » de l'ADEME](#)
- [Guide « Comment agir pour ma planète » \(ADEME\)](#)

Sensibiliser/former dans un cadre professionnel et professionnalisant

QUI ?

- Membres de l'organisation dont le rôle est directement en lien avec les enjeux de la transition écologique

QUOI ?

- Développer des temps approfondis de sensibilisation et de formation aboutissant au développement de solutions et d'alternatives, ainsi qu'à la mise en place d'actions concrètes

COMMENT ?

- Utiliser les nombreux outils déjà existants, notamment disponibles en ligne (comme les MOOCs par exemple), en particulier dans le domaine de la solidarité internationale
- Rester en veille sur les productions en lien avec la transition écologique, notamment au sein du secteur de la solidarité internationale, et les diffuser en interne et aux partenaires
- Rejoindre des réseaux et des groupes de travail en lien avec la transition écologique, notamment en intégrant des partenaires internationaux, afin de tirer profit de l'intelligence collective, du partage de bonnes pratiques, de connaissances, d'information et d'opportunités, ainsi que pour porter des actions communes

BOÎTE À OUTILS

- [La Commission Climat et Développement de Coordination SUD](#) > voir l'étude de cas
- [Les fiches pratiques de l'ARRICOD : renforcer les agents des collectivités](#)
- [Ressources du Réseau action climat \(RAC\)](#)
- [Les MOOCs du Campus AFD](#)

Transformer nos organisations

Plaidoyer et reconnaissance

QUI ?

- Acteurs de la transition écologique, peu familiers avec les opportunités de VIES

QUOI ?

- Mener des actions de plaidoyer pour faire reconnaître le VIES comme faisant partie intégrante des solutions, contribuant positivement aux enjeux de la transition écologique

COMMENT ?

- Mettre en place des coalitions d'acteurs du VIES afin de développer des partenariats avec les acteurs de la transition écologique, notamment institutionnels
- Sensibiliser et familiariser les acteurs de la transition écologique au VIES et à ses opportunités
- Réaliser une étude sur la contribution du VIES à la transition écologique pour nourrir des argumentaires
- Développer au sein du secteur du VIES des argumentaires spécifiques à travers l'illustration (témoignage, portrait, communication...) et des données objectives
- S'inscrire dans des démarches de certification (label, norme ISO etc.) et valoriser l'engagement de l'organisation en se portant candidate à des prix récompensant des projets en lien avec la transition écologique

BOÎTE À OUTILS

- [Les travaux du groupe d'appui Transition écologique du CNAIEP](#) > transition écologique
- [Le Label bas-carbone du ministère de la Transition écologique](#)

Mobiliser les équipes en interne

QUI ?

- Ensemble des membres de l'organisation quel que soit leur statut ou le poste occupé (administrateurs, salariés, volontaires, bénévoles etc.)

QUOI ?

- Élaborer une stratégie globale à l'échelle de l'organisation sur les enjeux de transition écologique, ainsi qu'un plan d'action à long terme, assorti d'indicateurs
- Assurer un portage de la démarche au plus haut niveau de l'organisation, et intégrer dans l'élaboration de la stratégie une diversité de membres (administrateurs, salariés, volontaires, bénévoles etc.), permettant de s'assurer de l'implication de tous, à tous les niveaux et de façon transversale, ainsi qu'une meilleure appropriation des enjeux
- Identifier une ou des personnes référentes sur le sujet de la transition écologique au sein de l'organisation pour animer la stratégie globale et veiller à sa mise en œuvre à travers un plan d'action et des indicateurs

COMMENT ?

- Présenter la démarche dans les différentes instances et espaces stratégiques de l'organisation
- Elaborer une fiche de mission décrivant le rôle et les responsabilités du ou des personnes référentes
- Inclure dans la fiche de poste des personnes concernées leur fonction de référent Transition écologique, et quantifier le temps de travail consacré
- Créer un groupe de travail interne sur le sujet pour insuffler une dynamique collective
- Informer et communiquer en interne sur les actions mises en place dans le cadre de la stratégie globale afin de faire perdurer la dynamique
- Organiser des événements et activités conviviales en lien avec les enjeux de transition écologique (à l'occasion de journées internationales par exemple) afin de mobiliser les équipes et de créer du lien autour de ces enjeux

BOÎTE À OUTILS

- [Elaboration d'une stratégie climat à l'échelle d'une organisation – Expérience du Gret, de la Ligue de l'enseignement et des Scouts et Guides de France](#)
> voir l'étude de cas
- [Challenge connecté « Printemps des Asso' »](#)

Faire évoluer nos pratiques

QUI ?

- Ensemble des membres de l'organisation associé à la mise en œuvre du plan d'action. Tous les métiers et services doivent être concernés : la communication, les ressources humaines, les moyens généraux, les programmes etc

QUOI ?

- À partir de la stratégie globale, élaborer un plan d'action sur le long terme, avec des objectifs ambitieux mais réalisables, et quantifiables à l'aide d'indicateurs (de suivi, de moyens ou de résultats). Plusieurs étapes peuvent être identifiées, notamment une première prévoyant des activités accessibles et facilement mises en œuvre, permettant de lancer rapidement la dynamique

COMMENT ?

- Commencer par un état des lieux de la situation dans l'organisation
- Entreprendre la mise en place d'actions concrètes et accessibles au sein de l'organisation, en attendant la formalisation d'une stratégie globale, afin de commencer à insuffler un changement
- Créer ou diffuser des outils (comme des fiches pratiques) pour accompagner l'évolution des pratiques, ainsi que des temps réguliers d'échanges et de bilan. Ces outils doivent être simples pour s'assurer de leur utilisation par des personnes non expertes des enjeux de transition écologique
- Conduire des évaluations régulières sur la réalisation du plan d'action, et le réajuster si nécessaire
- Communiquer vers l'extérieur sur la stratégie de l'organisation en lien avec la transition écologique, renforçant ainsi sa légitimité à agir sur ces enjeux

BOÎTE À OUTILS

- [Organiser des événements éco-responsables : le guide « La transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes » de la Ligue de l'enseignement, l'OFAJ et Naturfreundejugend Deutschlands](#)

> voir l'étude de cas

Des exemples concrets de pratiques à mettre en place :

Initier au sein de l'organisation une réflexion autour des déplacements en avion, fortement émetteurs de GES et insuffler une évolution des pratiques en :

- S'appuyant davantage sur les équipes locales et les partenaires locaux pour la mise en place et le suivi des actions à l'international

- Prévoyant des réunions en visioconférence qui se sont particulièrement développées pendant la pandémie de Covid-19, et qui ont permis de maintenir les liens malgré l'absence de déplacements

- Favorisant les trajets en avion sans escale, les déplacements via des mobilités douces et en privilégiant le covoiturage sur le terrain

Adopter une démarche éco-responsable pour l'organisation de rencontres interculturelles en :

- Mettant en œuvre des mobilités responsables avant et pendant la rencontre, comme par exemple en étudiant en amont de l'événement l'accessibilité du lieu choisi afin de privilégier dans la mesure du possible les trajets en train et/ou bus, en faisant appel à des acteurs locaux pour les prestations de service et la fourniture du matériel nécessaire etc.

- Engageant une alimentation responsable, par exemple en privilégiant un régime alimentaire non-carné, en adoptant une démarche zéro déchet, en évitant le gaspillage alimentaire etc.

- En impliquant directement les participants dans la démarche d'écoresponsabilité en les sensibilisant aux enjeux dans une démarche non-culpabilisante et de façon pédagogique

S'engager dans une démarche de communication écoresponsable en :

- Repensant la conception et la diffusion des supports de communication (impression papier ou digitale, choix des matériaux, des prestataires etc.)
- Diffusant des messages responsables, en partageant des récits inspirants contribuant à la prise de conscience autour des enjeux de la transition écologique etc.

BOÎTE À OUTILS :

- [Plan de sobriété énergétique du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire \(MASA\)](#)
- [Guide « La transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes »](#)
- [Kit de conversion écologique des Scouts et Guides de France](#)
- [Projet eGreen de l'ADICE sur l'impact environnemental du numérique](#)
- [Communiquer de façon durable par l'organisation d'événements écoresponsables – Activités de l'agence 22ème siècle](#)
- [Evolution d'Erasmus+ vers plus de transition écologique](#)

Créer des projets contribuant aux enjeux

Volontariat et solidarité internationale

QUI ?

- Approche multi-acteurs, intégrant des partenaires internationaux et locaux, impliquant dans la mesure du possible la société civile, les partenaires institutionnels et les acteurs de la coopération décentralisée
- Volontaires au centre des enjeux de la transition écologique : être attentif à leur proposition et les accompagner autant que possible dans la mise en place d'action contribuant à ces enjeux

QUOI ?

- Mettre en place des programmes spécifiques multi-acteurs contribuant à la transition écologique en intégrant le volontariat comme outil de mise en œuvre
- Développer des missions de volontariat en lien direct avec les enjeux de la transition écologique, ou intégrer dans toute mission de volontariat un volet en lien avec ces enjeux
- Pour tout programme ou mission de volontariat, s'assurer tout au long du projet de la cohérence avec les principes et valeurs de la transition écologique
- Contribuer au développement d'environnement et de cadres propices au volontariat, en France et dans les pays partenaires, pour favoriser la mise en place de projets de qualité, notamment en lien avec la transition écologique

COMMENT ?

Conception des projets :

- Systématiser la co-construction de projets avec les partenaires locaux, notamment sur la définition des besoins et des priorités, la construction des missions, les stratégies d'intervention ainsi que la suite donnée aux projets
- S'appuyer dans la construction des projets sur la complémentarité entre volontaires locaux, nationaux et internationaux, notamment dans le cadre des mobilités croisées
- Favoriser l'émulation de nouvelles solutions collectives entre volontaires pour faire face aux enjeux de la transition écologique
- Renforcer les capacités des partenaires afin de créer des partenariats durables qui favorisent la pérennité des projets sur le long terme
- Intégrer les missions courtes autant que possible à des projets de développement sur le moyen ou long terme afin de limiter l'impact environnemental de la mobilité internationale

Mise en œuvre des projets :

- Accompagner les populations locales dans la transition écologique grâce à l'identification de solutions (comme le développement d'activités génératrices de revenus vertueuses en lieu et place de pratiques néfastes comme la déforestation)
- Favoriser la création et participer aux espaces de réseautage entre acteurs du volontariat et de la transition écologique sur le terrain
- Favoriser la création de liens sociaux sur le territoire de réalisation du projet, à travers les enjeux de la transition écologique, pour une meilleure appropriation des communautés locales
- Communiquer sur le projet et les réalisations des volontaires

Évaluation du projet et post-volontariat :

- Anticiper en amont de la phase retour, le projet post-volontariat qui sera porté par les volontaires, dans une logique de durabilité et de réinvestissement dans la transition écologique des compétences mobilisées et acquises dans le cadre de la mission
- Mesurer l'impact des projets et de la contribution des volontaires, à travers l'identification d'indicateurs SMART⁴
- Communiquer et diffuser les résultats des projets, notamment sur l'impact de la composante volontariat
- Accompagner les acteurs locaux dans la construction et le portage d'argumentaires auprès des bailleurs potentiels et des décideurs politiques (lorsque le contexte local le permet)
- Renforcer la capitalisation des projets de volontariat afin d'identifier les bonnes pratiques, les partager et ainsi nourrir les projets suivants des leçons apprises

BOÎTE À OUTILS

- [Le programme FORESTS de France Volontaires](#)

> voir l'étude de cas

- [Planète Urgence : préserver les forêts et la biodiversité](#)

- [Accueil de volontaires internationaux en France dans le cadre de l'enseignement agricole](#)

> voir l'étude de cas

- [Accueil de volontaires internationaux en France dans le cadre de la coopération décentralisée Grenoble/Ouagadougou](#)

4. La méthode SMART se compose de 5 critères, que l'on peut traduire par : spécifique, mesurable, atteignable réaliste et temporellement défini.

Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

QUI ?

- Acteurs de l'éducation populaire
- Volontaires comme acteurs des démarches d'ECSI

QUOI ?

- Intégrer dans les programmes et missions de volontariat un volet ECSI afin de démultiplier les effets produits

COMMENT ?

Conception des projets :

- Accueillir des volontaires internationaux en France dans le cadre du principe de réciprocité pour permettre de faire vivre largement l'interculturalité tout en limitant l'impact environnemental de la mobilité internationale
- Intégrer dans les missions des volontaires des activités de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique, à destination des autres volontaires, des jeunes et de l'ensemble des communautés d'accueil.

Mise en œuvre des projets :

- Privilégier l'accueil collectif de volontaires et/ou les binômes, notamment dans une logique programme, pour une meilleure intégration et un plus grand essaimage après la mission
- Former les volontaires à l'Agenda 2030 et aux Objectifs de développement durable (ODD), notamment lors des sessions de préparation au départ, permettant d'aborder ainsi les enjeux de transition écologique et de susciter une prise de conscience de la contribution du volontariat aux enjeux globaux

- Communiquer autour des projets à travers une approche d'ECSI en utilisant des moyens de communication adaptés, notamment au public jeune, dans le cadre de campagnes de promotion du volontariat et/ou de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique (réseaux sociaux, influenceurs, podcasts, etc.)

- Mieux incarner et rendre concrètes les missions de volontariat en mettant en avant des histoires positives et en valorisant les récits d'expériences de volontaires qui ont contribué aux enjeux de la transition écologique

Évaluation des projets et post-volontariat :

- Évaluer l'impact des projets et de la contribution des volontaires à l'ECSI
- Inciter et accompagner les volontaires à largement partager et témoigner de leur expérience au retour, notamment auprès du grand public (élèves, étudiants, personnes en insertion, etc.), en ligne avec les démarches d'ECSI

BOÎTE À OUTILS

- [Le Prix des Initiatives Engagées Et Déterminées \(PIEED\)](#)
- [Guide pratique – « L'Ecologie, un problème de riches ? »](#)
- [Programme pédagogique « Réinventer le monde »](#)
- [Sensibilisation et promotion de la solidarité internationale et des Objectifs de développement durable des Nations unies par le projet « Engagé-es pour les ODD » des Scouts et Guides de France](#) > voir l'étude de cas

Rechercher des financements spécialisés

À l'attention des organisations en recherche de financement

QUI ?

- Organisations en recherche de financement

QUOI ?

- Solliciter des fonds auprès de bailleurs adaptés aux spécificités de sa structure et des projets menés (taille, statut, géographies d'intervention etc.)

COMMENT ?

- Favoriser la construction de consortiums pour solliciter des bailleurs de poids, en incluant des partenaires de terrain bien en amont de la construction des projets (comme par exemple, l'Union européenne)
- Favoriser une approche programmes, multi-acteurs, sur une thématique spécifique, qui permet d'agir de manière plus globale et de montrer l'impact des projets
- S'assurer d'anticiper et de consacrer un temps RH important pour la formulation d'une réponse à un appel à projets qui nécessite de la précision
- Pour les organisations françaises de solidarité internationale, se rapprocher de Coordination SUD qui propose régulièrement des formations sur la question des demandes de financement
- S'assurer que les bailleurs sont engagés de façon authentique et transparente pour la transition écologique, afin de garantir la cohérence des actions de l'organisation

BOÎTE À OUTILS

- [Actions en faveur de la transition écologique : aides aux actions ponctuelles de l'ADEME](#)

> voir l'étude de cas

- [Découvrez le calendrier de formations 2023 de Coordination SUD](#)

À l'attention des bailleurs de projets

QUI ?

- Bailleurs de projets intégrant une composante « Volontariat »

QUOI ?

- S'assurer de prévoir des modes de financement agiles et flexibles, pouvant s'adapter notamment aux changements de contextes (crise sanitaire, contexte sécuritaire)

- S'assurer de prévoir des formalités et des exigences administratives soutenables pour les petites structures, notamment locales, et permettant de financer des micro-projets

COMMENT ?

- Instaurer des appels à projets encourageant le développement de projets sur le long terme, excepté sur des projets pilotes ou des expérimentations
- Favoriser les financements pluriannuels, dans une optique de pérennité et d'efficacité des projets
- Systématiser un marqueur Climat au sein des programmes de financement (comme le fait par exemple Erasmus +)

BOÎTE À OUTILS

- [Le dispositif Initiatives OSC de l'AFD](#)

> voir l'étude de cas

- [Génération Climat : soutenir l'engagement des jeunes en partant de leurs initiatives](#)

- [Soutien aux microprojets de solidarité internationale – La Guilde](#)

Évaluer ses actions

QUI ?

- Toute organisation engagée dans les enjeux de la transition écologique

QUOI ?

- Prévoir un mécanisme d'évaluation de ces actions ou de la stratégie globale le cas échéant
- Mesurer les actions menées en lien avec la transition écologique, et dans le cadre de la stratégie de l'organisation le cas échéant, et produire un rapport annuel
- Mesurer l'impact des projets de volontariat sur les enjeux de la transition écologique

COMMENT ?

- Réaliser un état des lieux de la situation de l'organisation afin de pouvoir faire le bilan des activités mise en place
- Pour aller plus loin, mettre en place une démarche de mesure de l'empreinte ou du bilan carbone à l'échelle de l'organisation, tout en prenant la mesure des contraintes et de l'ampleur du travail à mener, notamment en termes RH et de temps à y consacrer. Pour les structures intéressées, définir un objectif chiffré de réduction des émissions carbone, en valeur relative plutôt qu'en valeur absolue, en intégrant la question du développement de la structure

- Créer des indicateurs sur l'impact positif de la contribution du volontariat à l'action pour le climat et aux enjeux de la transition écologique, en utilisant notamment la grille « ODD »

- Démontrer à travers une étude l'impact social et sociétal du VIES, en particulier sur le vivre-ensemble et l'interculturalité, permettant de pondérer les émissions de GES générées notamment par la mobilité internationale induite

BOÎTE À OUTILS

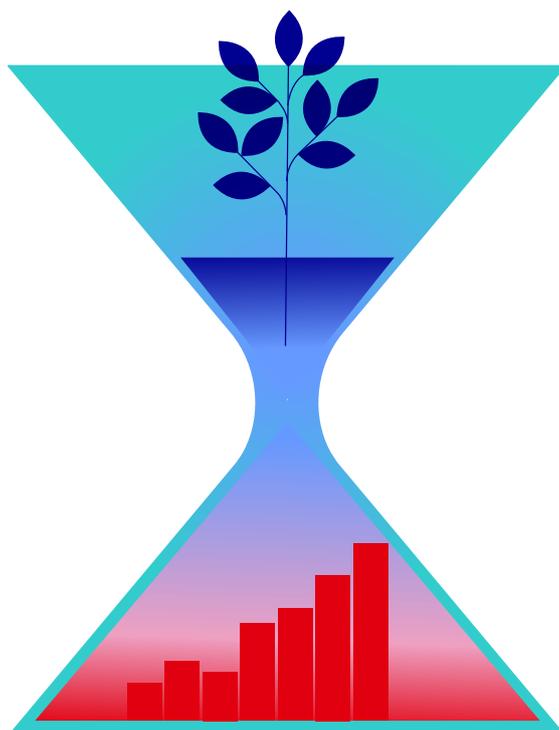
- [Évaluer ses émissions : Retours d'expérience du Gret, de Planète Urgence, des SGDF et de la mairie de Grenoble](#)

> voir l'étude de cas

- [Contribution carbone](#)
- [Communautés de pratiques et accompagnement du F3E](#)
- [Les indicateurs de suivi des Objectifs de développement durable - L'Agenda 2030 en France \(agenda2030.fr\)](#)

Comprendre le(s) changement(s) climatique(s) :

Qu'est-ce que le réchauffement planétaire ?



Cette fiche pratique est issue des recherches et réflexions du Groupe de travail sur la Transition écologique du Volontariat International d'Échange et de Solidarité (VIES), lancé en novembre 2022 au sein de la Plateforme France Volontaires. Les résultats de ces travaux sont édités sous forme d'une boîte à outils, qui est disponible sur le site internet de France Volontaires : <https://france-volontaires.org/>

À travers l'analyse d'actions et de projets déjà réalisés par des acteurs du volontariat ou d'autres secteurs, cette boîte à outils propose divers leviers d'actions opérationnels afin d'accompagner les acteurs du VIES dans la mise en place de solutions concrètes pour renforcer leur engagement environnemental. Cette thématique d'ampleur a été circonscrite à deux sujets de réflexion complémentaires et intrinsèques à l'activité d'une structure :

- Comment le secteur du VIES peut-il faire évoluer ses pratiques afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son impact environnemental ?
- Comment créer des projets et des missions de volontariat qui contribuent à répondre aux défis environnementaux ?



COMMENT EXPLIQUER QUE LA PLANÈTE SE RÉCHAUFFE : RÔLE ET CONSÉQUENCES DES GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de gaz à effet de serre

L'EFFET DE SERRE : UN PHÉNOMÈNE NATUREL NÉCESSAIRE À LA VIE SUR TERRE

Dans l'atmosphère, certains gaz retiennent une part de l'énergie solaire renvoyée vers l'espace par la Terre sous forme de rayonnement infrarouge. Ces gaz permettent de conserver la température de la Terre à une moyenne d'environ 15 °C. Cette moyenne descendrait à -18 °C en leur absence ; **le développement de la vie serait alors impossible.**

LA CONCENTRATION DE GAZ À EFFET DE SERRE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DANS L'ATMOSPHÈRE

L'effet de serre est sensible aux variations de la composition de l'atmosphère. Les émissions de GES entraînant une augmentation de l'effet de serre, la chaleur est ainsi piégée à la surface de la Terre, provoquant un **dérèglement climatique.**

Le réchauffement de la dernière décennie (2011-2020) est de 1,1 °C par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900, période de référence prise par l'Accord de Paris). L'année 2020 marque la 44e année consécutive (depuis 1977) avec des températures mondiales des terres et des océans supérieures à la moyenne du XXe siècle. Si nous continuons mondialement à émettre autant qu'actuellement, le mercure devrait atteindre + 2,8 °C d'ici la fin du siècle, ce qui aurait des conséquences majeures pour les écosystèmes naturels et nos sociétés humaines.

Des conséquences très lourdes pour la Planète...

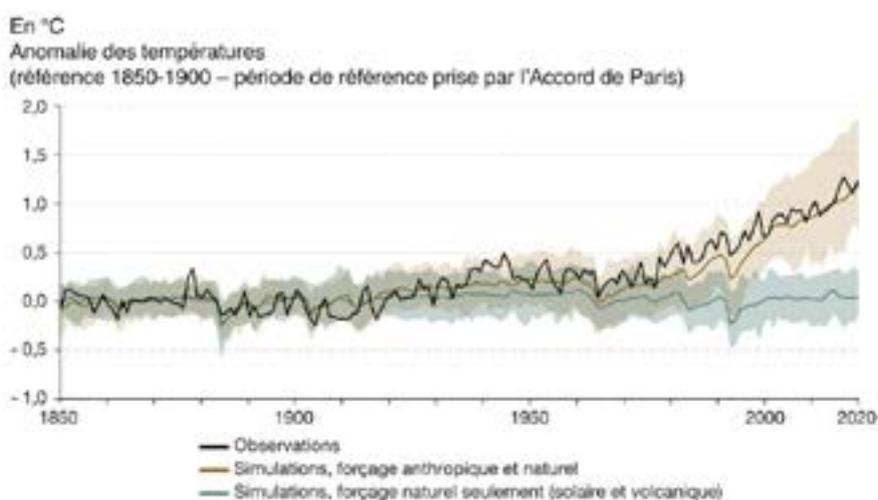
L'ÉLÉVATION DU NIVEAU DES OCÉANS

L'élévation du niveau des océans, estimée à plus de 30 cm d'ici à 2050¹, a des effets dévastateurs sur les habitats côtiers, et ce de plus en plus loin à l'intérieur des terres à chaque fois : érosion du littoral, inondation des zones humides, contamination saline des nappes aquifères et des terres agricoles, perte d'habitat pour les poissons, les oiseaux et les plantes. L'élévation du niveau des océans est également corrélée à une dangerosité accrue des ouragans et des typhons qui se déplacent plus lentement et font tomber davantage de précipitations.

LA FAUNE : DES ESPÈCES ANIMALES PERTURBÉES

Avec la hausse des températures et la modification du climat, de nombreuses espèces sont confrontées à des conditions qu'elles n'ont jamais affrontées, qui dépassent leur capacité à s'adapter. Cela perturbe le calendrier saisonnier d'événements biologiques majeurs (floraisons, fin des hibernations, migrations annuelles...), causant des déséquilibres importants dans les écosystèmes et les chaînes alimentaires. Ces nouvelles conditions favorisent aussi la propagation de certains insectes et parasites, amplifiant la transmission de maladies chez les animaux et végétaux.

Le climat entraîne par ailleurs des disparitions locales : près de la moitié (47 %) des espèces étudiées par le GIEC ont subi des extinctions associées à une hausse des températures.



Évolution de la température moyenne annuelle mondiale de 1850 à 2020, Giec 1^{er} groupe de travail, 2021

1. Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), 2022 [Sea Level Rise Technical Report](#).

LA FLORE : LES CYCLES DES VÉGÉTAUX ET DES PLANTES CULTIVÉES SE MODIFIENT

Le double effet de la déforestation :

Du fait de la déforestation, les sols relâchent une partie du carbone organique stocké, devenant une source d'émission de gaz à effet de serre :

- La suppression des végétaux entraîne une absence de leur activité/fonction/capacité initiale d'absorption de CO₂, ce qui vient contribuer à une augmentation des gaz dans l'atmosphère.
- La protection, la gestion et la restauration des forêts, par exemple, comptent pour environ les deux tiers du potentiel d'atténuation total de toutes les solutions fondées sur la nature. Malgré des pertes massives et continues, les forêts couvrent encore plus de 30 % des terres de la planète².

Une disparition des récifs coralliens :

- Si la température de la planète augmente de +1,5°, alors 70 % à 90 % des récifs coralliens disparaîtront
- Si la température de la planète augmente de +2°, alors 99 % des récifs coralliens disparaîtront

...et pour les sociétés humaines

UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MENACÉE ET DES PÉNURIES D'EAU

- La sécurité alimentaire repose sur quatre éléments : la disponibilité des denrées alimentaires, l'accès à la nourriture, l'utilisation adéquate des ressources alimentaires et la stabilité des systèmes de production.
- Les prévisions indiquant une augmentation des insectes ravageurs et des maladies liées au changement climatique ont un impact majeur sur la nutrition. Les cultures, le bétail, les poissons et les êtres humains seront exposés à de nouveaux risques.
- Si les ressources en eau douce se raréfient ou si les capacités de stockage des aliments diminuent en raison du réchauffement climatique, la sécurité alimentaire

peut être menacée par une détérioration des conditions d'hygiène lors de la préparation des repas. La malnutrition peut également s'aggraver en raison de la perte progressive de la biodiversité et d'une dépendance excessive à quelques aliments de base.

UNE SANTÉ FRAGILISÉE

Les régions qui ont contribué le moins au réchauffement sont souvent les plus vulnérables aux maladies résultant de l'augmentation des températures, ce qui peut entraîner une augmentation du nombre de décès. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le changement climatique est responsable d'au moins 150 000 décès par an, un chiffre qui devrait doubler d'ici 2030.

UN RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS

Sociales

Les populations autochtones sont en première ligne face aux impacts du changement climatique, et en particulier les femmes, qui dépendent davantage des écosystèmes en raison des inégalités structurelles qui limitent leur accès à d'autres ressources, matérielles et financières.

Économiques

Un rapport de l'OCDE de 2015 citait une projection expérimentale de 12 % de perte de PIB en 2100³.

Dans ses derniers travaux, le prix Nobel d'économie William Nordhaus estimait qu'un réchauffement climatique de +6°C mènerait à une perte de PIB de 8,5 % en 2100⁴.

Tensions politiques et sécuritaires

Le changement climatique engendrera une **intensification des tensions politiques, des perturbations sociales et des risques géopolitiques.**

L'augmentation de l'insécurité alimentaire et des pénuries d'eau provoquera davantage de conflits et de migrations massives⁵.

Selon les estimations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, une moyenne de 21,5 millions de personnes ont été contraintes de se déplacer chaque année depuis 2008 en raison de diverses catastrophes naturelles telles que les inondations, les tempêtes, les incendies et les conditions climatiques extrêmes⁶.

2. Nations Unies, [Pourquoi la biodiversité est importante](#), 2022.

3. Marion Cohen, [« Réchauffement climatique : quel impact sur la croissance »](#), 22 Juin 2022.

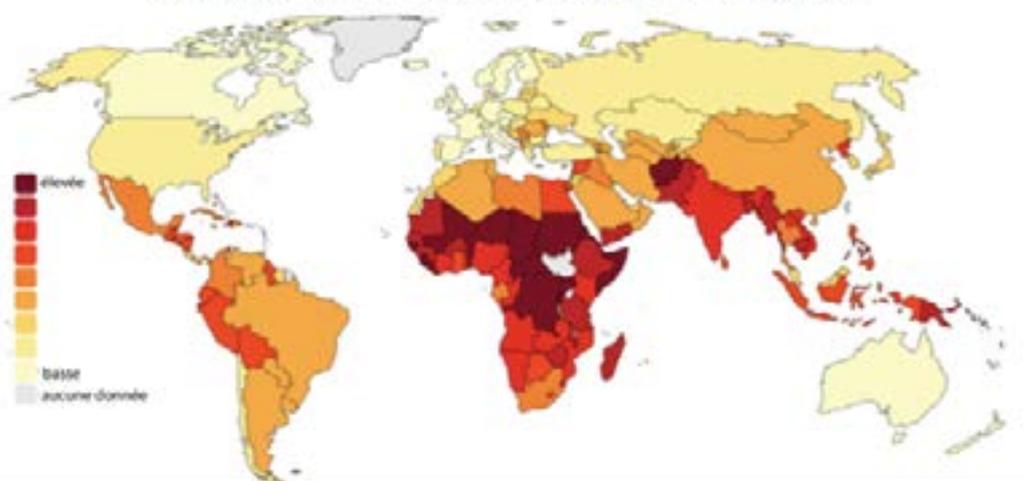
4. OCDE, [The Economic Consequences of Climate Change](#), 2015.

5. Jolyn Debuysscher et Raphaël Cecchi, [« Le changement climatique augmente les risques sociopolitiques et géopolitiques à moyen et long termes »](#), 24 mars 2022.

6. Oxfam, [« Vers une augmentation croissante du nombre de "réfugiés climatiques" »](#), 15 septembre 2022.

LES CONSÉQUENCES ET VULNÉRABILITÉS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE IMPACTENT TRÈS MAJORITAIREMENT LES PAYS DU « SUD »

Vulnérabilités des pays face au changement climatique et autres défis par rapport à leurs capacités de résilience



Source : Notre Dame Global Adaptation Initiative

Au niveau mondial, les inégalités d'émissions entre régions sont au cœur des négociations climatiques, touchant aux questions liées au développement, au financement de la transition et de l'adaptation ainsi qu'à la responsabilité : historiquement, l'Amérique du Nord est responsable de 27 % du total du carbone émis depuis 1850, suivie de l'Europe (22 %) et la Chine (11 %)⁷.

Pourtant, ce sont les pays les plus pauvres, disposant de peu de moyens pour l'adaptation et ayant émis le moins de gaz à effet de serre – l'Afrique subsaharienne est responsable de 6 % du total des émissions – qui souffrent le plus des effets du réchauffement climatique.

Par exemple, le rapport d'Oxfam intitulé « *La faim dans un monde qui se réchauffe* »⁸ révèle que dix des pays les plus sensibles aux risques climatiques, à savoir la Somalie, Haïti, Djibouti, le Kenya, le Niger, l'Afghanistan, le Guatemala, Madagascar, le Burkina Faso et le Zimbabwe, ont été frappés par des phénomènes météorologiques extrêmes de manière répétée au cours des deux dernières décennies.

7. Lucas Chancel, Qui pollue vraiment ? 10 points sur les inégalités et la politique climatique, le Grand Continent, 8 juin 2022.

8. Oxfam, « *La faim dans un monde qui se réchauffe* », septembre 2022.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CLÉ POUR UN AVENIR DURABLE ET SOLIDAIRE

La transition écologique : de quoi parle-t-on ?

La transition écologique représente une transformation fondamentale de notre système économique et social, offrant une solution globale et durable aux défis environnementaux majeurs auxquels notre siècle est confronté, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur notre planète⁹. Ce modèle d'évolution agit à tous les niveaux et engendre des changements significatifs dans nos habitudes de consommation, de production, de travail et de vie en communauté, afin de faire face aux enjeux environnementaux cruciaux tels que le changement climatique, l'épuisement des ressources, la perte rapide de la biodiversité et la multiplication des risques sanitaires liés à l'environnement¹⁰.

La transition écologique sous-entend la transition d'un ensemble de secteurs :

- La transition **énergétique**
- La transition **industrielle**
- La transition **agro-alimentaire**

Une transition écologique pour quels enjeux ?

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE APPROCHE ENGLOBANTE POUR UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La transition écologique s'inscrit dans une dynamique allant bien au-delà de l'aspect environnemental. Qu'elle soit écologique, énergétique, sociale, solidaire, économique, démocratique, numérique ou encore managériale, la transition se caractérise par une **transformation profonde des systèmes**.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UN ENJEU DE JUSTICE SOCIALE ET DE DÉMOCRATIE

Afin d'assurer sa durabilité et son équité, la transition écologique doit être **socialement équitable et ne pas aggraver les inégalités**. Par exemple, en ce qui concerne l'emploi, la transformation écologique de l'économie entraîne des changements significatifs dans les secteurs d'activité et les compétences professionnelles. Cela se traduit par **l'émergence de nouveaux marchés prometteurs, mais aussi par la disparition de certains secteurs**¹¹.

Quels moyens d'agir ?

UNE MOBILISATION POSSIBLE À L'ÉCHELLE DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'INDIVIDU

À l'échelle sociétale¹² :

• **L'adoption de nouvelles pratiques** : La réduction des consommations, l'adoption de modes de déplacement alternatifs tels que le covoiturage et l'autopartage peuvent être rapidement adoptés par les citoyens dès que des solutions efficaces sont accessibles.

• **Le développement de nouvelles technologies** : Il est crucial de développer des moteurs plus propres et d'utiliser les technologies de l'information pour faciliter les déplacements. Parallèlement, il est nécessaire de mettre en place des procédés de captage et de stockage des gaz à effet de serre. L'objectif est également de construire des bâtiments à énergie positive qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

• **L'exploitation de nouvelles sources d'énergie** : Une voie prometteuse consiste à produire de nouveaux carburants à partir d'algues microscopiques. De plus, l'exploitation de l'énergie des marées et des courants grâce à des hydroliennes, qui sont l'équivalent sous-marin des éoliennes, offre de nouvelles possibilités. Enfin, il est essentiel de développer des piles à combustible capables de produire de l'électricité sans émettre de polluants ni de gaz à effet de serre.

9. Oxfam, « [La Transition écologique, clé d'un avenir durable et solidaire](#) », 13 avril 2022.

10. Préfecture de la Manche, « [La transition écologique](#) », 17 août 2017.

11. Ministère de la Transition écologique et solidaire, « [La transition analyse d'un concept](#) », juin 2017.

12. ADEME, « [Comment agir pour la planète](#) », septembre 2017.

À l'échelle individuelle¹³ :

- Adopter une consommation durable : réduire sa consommation de viande, manger de saison et local, s'inscrire dans une AMAP, etc.
- Se **déplacer sobrement** : privilégier le train à l'avion, prendre les transports en commun, favoriser le covoiturage
- **Réduire et améliorer la gestion des déchets** : réparer ses appareils électroniques, privilégier la qualité sur la quantité dans l'achat de vêtements neufs, consommer en seconde main
- **Prévenir le gaspillage d'eau et d'énergie** : limiter le chauffage et la climatisation, utiliser l'eau de pluie

LA TRANSITION COMME PASSAGE À L'ACTION¹⁴

La société civile et les acteurs locaux, notamment les collectivités locales, jouent un rôle essentiel dans la transition écologique en mettant en œuvre une multitude d'initiatives concrètes dans divers domaines tels que l'alimentation (AMAP, jardins partagés, permaculture), le partage et la production (économie sociale et solidaire, monnaies locales, troc, éolien participatif, « fab-lab »), l'habitat (habitat participatif, auto-réhabilitation des logements économes), la réappropriation de l'espace public, etc.

Ces actions locales, souvent initiées par des citoyens et citoyennes, mettent l'accent sur la vie quotidienne et sont guidées par des valeurs de solidarité, d'inclusion, d'humanisme, de sobriété, de proximité, de justice sociale et environnementale, de partage équitable du pouvoir et de démocratie directe. L'enjeu de cette transition citoyenne est d'améliorer le bien-être de la communauté « ici et maintenant », tout en renforçant l'autonomie et en favorisant les liens sociaux de proximité. Ces innovations, souvent expérimentales, testent des alternatives adaptées au contexte local et certaines cherchent à se propager pour avoir un impact transformateur.

QUI SE MOBILISE ?

En juin 2023, l'Ifop a mené un sondage portant sur le rapport des Français au réchauffement climatique¹⁵ faisant ressortir que 82 % d'entre eux expriment leur inquiétude à son égard, et tout particulièrement les plus jeunes (43 % des 18-24 déclarent qu'ils sont « très inquiets » à l'égard du réchauffement climatique, contre seulement 14 % des 65 ans et plus).

Si l'ensemble des secteurs doit être concerné, pour se réaliser, la transition écologique doit être engagée à tous les niveaux et par tous les acteurs :

- **L'État et les collectivités territoriales** mettent en œuvre des politiques, des lois et des cadres d'action, à l'échelle globale, régionale ou locale, pour respecter leurs engagements.
- **Les entreprises** proposent des technologies innovantes et adoptent des processus industriels plus économes en énergie et moins dommageables pour l'environnement.
- **Les associations et militants** se mobilisent, bien souvent pour faire pression sur les décideurs politiques, en organisant des marches pour le Climat, des actions de désobéissance civile, ou des actions citoyennes comme des compétitions de ramassage de déchets etc.
- **Les citoyens et les citoyennes** investissent dans les énergies renouvelables, rénovent leurs maisons pour réduire leur consommation d'énergie et s'engagent en tant que bénévole ou volontaire sur ces enjeux.
- **Les écoles, les collèges et les lycées** mettent en place des projets de développement durable et intègrent ces thématiques dans leur enseignement, via notamment les éco-délégués.

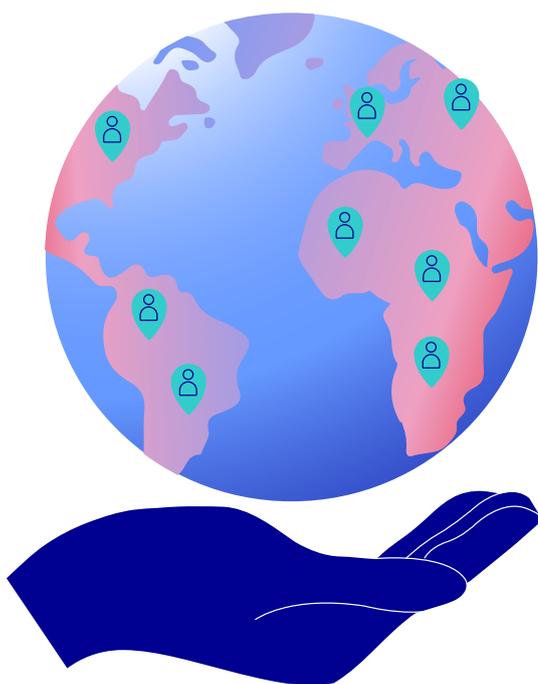
13. ibid.

14. Ministère de la Transition écologique et solidaire, « [La transition analyse d'un concept](#) », juin 2017.

15. Ifop, Sondage « [Les Français et le réchauffement climatique : perceptions, comportements et anticipations](#) », juin 2023.

Le volontariat international d'échange et de solidarité

Un outil au service de la transition écologique



Cette fiche pratique est issue des recherches et réflexions du Groupe de travail sur la Transition écologique du Volontariat International d'Échange et de Solidarité (VIES), lancé en novembre 2022 au sein de la Plateforme France Volontaires.

Les résultats de ces travaux sont édités sous forme d'une boîte à outils, qui est disponible sur le site internet de France Volontaires : <https://france-volontaires.org/>

À travers l'analyse d'actions et de projets déjà réalisés par des acteurs du volontariat ou d'autres secteurs, cette boîte à outils propose divers leviers d'actions opérationnels afin d'accompagner les acteurs du VIES dans la mise en place de solutions concrètes pour renforcer leur engagement environnemental. Cette thématique d'ampleur a été circonscrite à deux sujets de réflexion complémentaires et intrinsèques à l'activité d'une structure :

Comment le secteur du VIES peut-il faire évoluer ses pratiques afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son impact environnemental ?

Comment créer des projets et des missions de volontariat qui contribuent à répondre aux défis environnementaux ?

UN SECTEUR DU VIES ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique représente une transformation fondamentale de notre système économique et social, offrant une solution globale et durable aux défis environnementaux majeurs auxquels notre siècle est confronté, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur notre planète¹. Ce modèle d'évolution agit à tous les niveaux et engendre des changements significatifs dans nos habitudes de **consommation**, de **production**, de **travail** et de **vie en communauté**, afin de faire face aux enjeux environnementaux cruciaux tels que le changement climatique, l'épuisement des ressources, la perte rapide de la biodiversité et la multiplication des risques sanitaires liés à l'environnement².

Face aux crises climatiques, l'urgence impose d'agir pour une transition écologique complète et inclusive. **La préservation de notre environnement est l'une des priorités de France Volontaires, de ses membres et partenaires.** Les volontaires jouent un rôle dans la lutte contre le changement climatique et pour construire un avenir durable et résilient, pour toutes et tous, et collectivement.

Dans ce sens, le volontariat est reconnu par l'ONU, comme un **moyen d'appropriation et de mise en œuvre de l'Agenda 2030**, ainsi qu'un puissant levier d'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD)³. En France, le volontariat a connu une reconnaissance inédite ces dernières années, en étant pleinement intégré parmi les instruments de la politique française de développement solidaire redéfinie par la Loi du 4 août 2021⁴, ainsi que dans les orientations prioritaires prises par le président de la République lors du Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023, dont une concerne la préservation de la planète⁵.

Mobiliser l'envie d'agir des citoyens au service de l'environnement

Pour que l'engagement citoyen pèse davantage dans la réponse à l'urgence climatique et sanitaire, France

Volontaires, ses membres et ses partenaires, créent des passerelles entre politiques climatiques et politiques jeunesse et mènent des projets concrets sur le terrain, en plaçant les populations au cœur des réflexions et des actions. Ils développent des partenariats et des missions de qualité pour la résilience des communautés et des écosystèmes vulnérables.

Bien souvent, le volontariat vient en appui d'actions et de collectifs déjà existants, et apparaît comme l'un des outils qui permet d'accélérer et d'amplifier le nombre de collaborations entre acteurs. Les complémentarités sont nombreuses entre volontaires internationaux et volontaires nationaux, généralement en position d'apporter une **première réponse concrète de préservation de l'environnement.**

Transformer le secteur pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux

Cependant, si la contribution des volontaires à la préservation de l'environnement, et plus largement à l'intérêt général, est indéniable, le secteur du VIES génère inévitablement des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment à travers son activité à l'international qui implique une mobilité, souvent en avion. Les populations les plus jeunes, parmi lesquelles se trouve la majorité des volontaires et futurs volontaires, sont particulièrement sensibilisées à cette question, provoquant de plus en plus de questionnements sur le sens des déplacements lointains, nécessitant l'usage de transport aérien notamment.

Le secteur aérien génère entre 2 et 3 % des émissions de gaz à effet de serre. L'impact global du transport aérien sur le réchauffement climatique serait de l'ordre de 5 % selon l'ADEME. Ce constat incite à limiter considérablement l'usage de l'avion, notamment à des fins récréatives. Si la démarche du volontaire relève d'un autre ressort, car tourné vers un objectif solidaire et responsable, le secteur se doit toutefois de s'interroger sur ses pratiques.

1. Oxfam, « [La Transition écologique, clé d'un avenir durable et solidaire](#) », 13 Avril 2022.

2. Préfecture de la Manche, [La transition écologique](#), 17 Août 2017.

3. France Volontaires a publié en mai 2021 une étude sur [la contribution du volontariat international à l'Agenda 2030](#)

4. Loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales

5. Objectif prioritaire n°2 : Protéger les réserves les plus vitales de carbone et de biodiversité, dans les forêts et l'Océan, pour préserver la planète

Animé par la volonté de cohérence des acteurs avec les valeurs et principes de la solidarité internationale, le secteur du VIES manifeste un intérêt croissant pour les questions environnementales. Plusieurs acteurs ont d'ailleurs entamé des démarches pour réduire l'impact de leurs activités à l'échelle de leur organisation.

En ligne avec son rôle de plateforme, France Volontaires a lancé en novembre 2022 un groupe de travail dédié à la transition écologique du secteur du VIES afin de mener une réflexion collective des acteurs sur ce sujet. Publiée en décembre 2023, la boîte à outils

« Mobiliser et accompagner le secteur du VIES dans la transition écologique » constitue la première production de ce groupe de travail. À travers l'analyse d'actions et de projets déjà réalisés par des acteurs du volontariat ou d'autres secteurs, elle propose divers leviers d'actions opérationnels et des recommandations globales afin d'accompagner les acteurs du VIES dans la mise en place de solutions concrètes pour renforcer leur engagement environnemental.

DES VOLONTAIRES ENGAGÉS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans sa diversité, le volontariat participe de la construction d'une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par les citoyens des enjeux et défis du développement durable. Dans un esprit d'enrichissement et de compréhension mutuelle, les volontaires contribuent à l'apaisement des sociétés et au renforcement de la cohésion sociale. Ils et elles offrent ainsi des espaces d'épanouissement individuels et collectifs et contribuent au développement de sociétés fortes et dynamiques.

Concrètement, les volontaires engagés dans le domaine environnemental réalisent des missions en lien avec :

- La **sauvegarde de la biodiversité et la préservation des habitats naturels**
- La **sensibilisation du grand public et la promotion des énergies renouvelables**
- L'adoption et l'échange de pratiques **agroécologiques**
- La gestion responsable **des déchets, les enjeux d'accès à l'eau et à l'assainissement**
- Des projets de recherche centrés sur la **gestion durable des écosystèmes naturels**

EN CHIFFRES



403

missions de VSI
directement
en lien avec
l'environnement
entre 2019 et 2022

Cela représente
en moyenne
6 %
des missions de VSI



452

missions de Service
Civique à l'international
entre 2019 et 2022

Cela représente
en moyenne
10 %
des missions de SCI



Si on leur donnait l'opportunité de s'engager prochainement dans une cause solidaire à l'international, **près d'un Français sur deux envisagerait de le faire (47 % dont 10 % certainement)**, un score en nette progression depuis 2017 (+17 points). Parmi eux, **82 % seraient intéressés par une mission sur le climat et l'environnement⁶.**

6. Extrait du Sondage OpinionWay pour France Volontaires, « [Les Français et le volontariat international](#) », novembre 2023.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS ET MISSIONS DE VOLONTARIAT CONTRIBUANT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Mission d'Hippolyte au Congo, Limaya Studio / Potamaï

Témoignage d'Hippolyte, VSI, chargé de suivi d'un projet d'énergie renouvelable au Congo-Brazzaville

Parti en Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) en septembre 2021 pour une mission d'un an, Hippolyte⁷ a pu **concilier son désir d'engagement et de protection de l'environnement** en menant des activités sur des problématiques d'accès à l'énergie et de conservation de la nourriture sur l'île de Mbamou au Congo-Brazzaville.

« À la fin de mes études, je voulais m'engager sur des missions qui me paraissaient utiles, qui permettent le bien-être de tous et de la planète. ».

Concrètement, Hippolyte a été en charge de suivre un projet de mise en place d'une hydrolienne flottante sur le fleuve Congo qui alimente en électricité une Unité de Services Essentiels (USE) accessibles aux habitants de l'île à un prix abordable.

Concernant l'apport qu'il retire de cette mission de volontariat, Hippolyte partage les points forts de son expérience : « Intéressé par les activités et procédés destinés à atteindre une forme d'autosuffisance, j'ai acquis de nombreuses connaissances sur la manière de générer et de gérer de l'électricité, de potabiliser de l'eau, de produire et transformer de la nourriture. Je me sens dans mon élément parce que, à terme, j'aimerais me tourner vers des projets d'auto-suffisance et ce sont des notions que j'aimerais maîtriser. ».

Sur un plan plus personnel, il déclare : « Le site de l'USE est situé entre deux villages, au beau milieu de savane/marécages. Vivre dans le calme de la nature et fréquenter les populations des villages m'a permis d'apprendre autant sur ma personne que sur les peuples qui m'entourent. ».

Retrouvez d'autres témoignages de volontaires sur le site de France Volontaires : <https://france-volontaires.org/temoignages/>

7. Extrait du témoignage d'Hippolyte disponible en intégralité [ici](#).



Programme Forests, France Volontaires

Programme Forests

Financée par la Commission Européenne et pilotée par France Volontaires, cette action s'est inscrite dans le cadre de l'initiative des volontaires de l'aide humanitaire de l'Union européenne (EU Aid Volunteers⁸) et s'est déroulée sur une durée de 3 ans, de décembre 2019 à décembre 2022. Mis en œuvre au Cameroun, au Congo, au Ghana, en Guinée-Conakry et au Vietnam, le projet Forests a eu pour objectif de contribuer à réduire la vulnérabilité des communautés vivant dans les zones forestières et de renforcer leurs capacités de résilience.

Concrètement, ce sont 27 volontaires européens qui ont été déployés sur le terrain, pour un budget d'un montant de 1 156 792 euros.

Les objectifs du projet :

- Le **plaidoyer et la communication** sur les enjeux de préservation des forêts
- La **sensibilisation des communautés** vivant en zone forestière
- L'installation d'un **système d'alerte précoce** pour la gestion des ressources forestières
- La mise en place d'**activités génératrices de revenus et éthiques** pour les populations vivant en zone forestière

Dans un premier temps, afin de mieux comprendre les défis auxquels les populations dépendantes des forêts sont et seront confrontées, des volontaires ont été amenés à cartographier les initiatives existantes et les besoins des habitants. Ils ont également créé un espace de réseautage pour chaque région où les organisations d'accueil du consortium agissent. Ils ont ensuite organisé des séminaires spécifiques afin que les acteurs locaux puissent **s'exprimer sur les menaces qu'ils vivent et planifier ensemble** des stratégies d'intervention, basées sur la dynamique des écosystèmes et la réduction des vulnérabilités. Diffuser l'information, créer des liens sociaux et aider les populations locales à mettre en place des projets complémentaires ont également été des actions clés.

Enfin, pour provoquer un **changement pérenne des habitudes et opinions**, certains volontaires se sont concentrés sur des activités visant à attirer l'attention des jeunes, en les impliquant plus activement dans des projets de défense des droits des communautés vivant dans les zones forestières. Pour ce faire, des campagnes de communication adaptées à cette cible ont été portées et menées par les volontaires.

8. Le programme [European Union Aid Volunteers](#) (Volontaires de l'Aide humanitaire de l'Union Européenne), financé par la Commission Européenne, mobilise des volontaires sur des projets de prévention de crise et en contexte post-crise pour renforcer les capacités de résilience des communautés en proie aux catastrophes

Volontaires pour la Grande Muraille Verte (V-GMV)

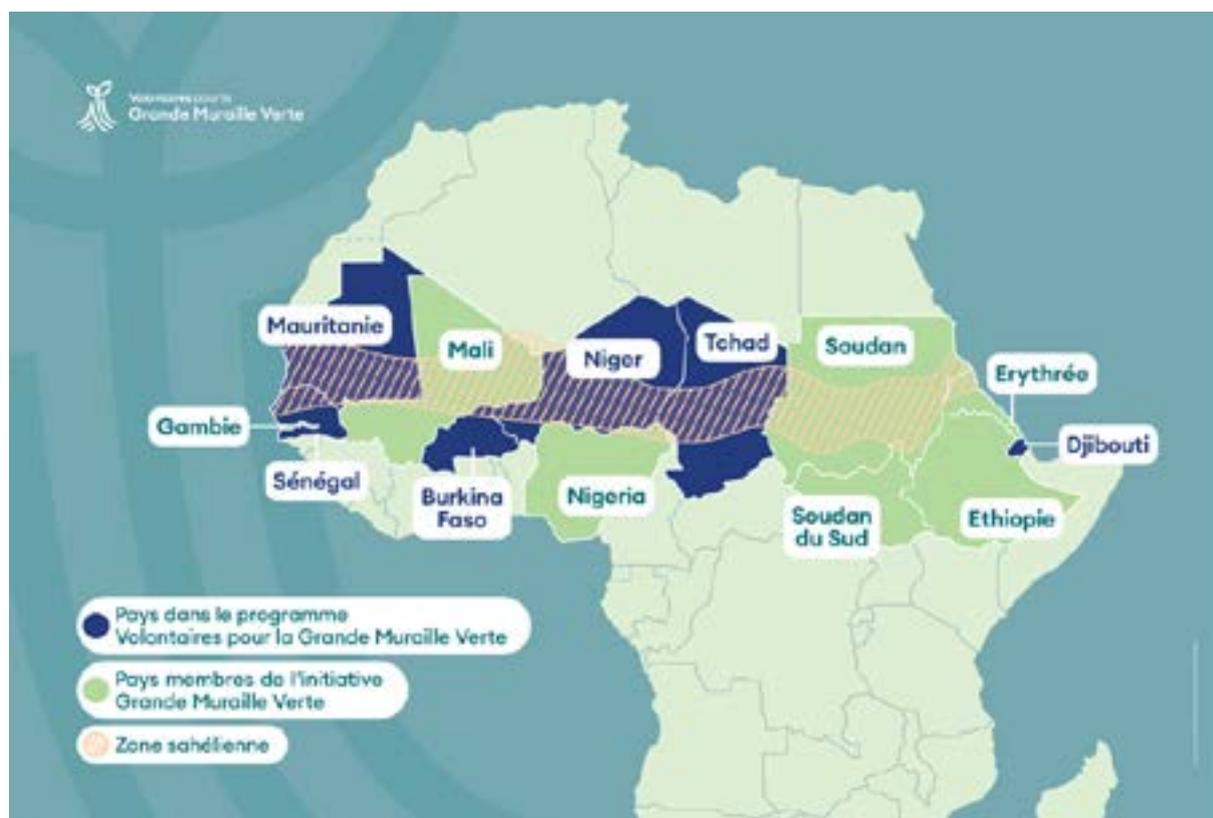
Lancée en 2007, l'initiative de la Grande muraille verte a pour objectif de restaurer 100 millions d'hectares de terres endommagées en Afrique d'ici 2030, sur une bande longue de 8 000 km allant du Sénégal à Djibouti. Cette région est en proie à un certain nombre de problématiques : pauvreté, dégradation des terres du fait de l'action humaine et du [changement climatique](#), sécheresse, perte de la biodiversité, [manque d'emplois ruraux](#), insécurité... Selon le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, près de 13 millions de personnes y sont en situation d'insécurité alimentaire aigüe⁹.

Si à l'origine le projet revêtait avant tout une dimension forestière, l'approche est désormais plus globale,

intégrant des composantes aussi bien environnementales, sociales qu'économiques.

Entre 2022 et 2024, France Volontaires met en œuvre un programme qui a pour objectif de soutenir une trentaine de projets à fort impact dans six pays du Sahel.

Près de 80 volontaires seront déployés. Plusieurs dispositifs coexisteront selon les besoins des porteurs de projets : des volontaires nationaux dans le cadre des partenariats développés avec les agences nationales de volontariat, des volontaires africains dans le cadre d'une mobilité intracontinentale, des Volontaires de Solidarité Internationale (VSI), ou encore en Volontariat d'Echanges et de Compétences (VEC) et également des volontaires internationaux en Service Civique.



Carte de déploiement des volontaires, France Volontaires

9. AFD, « [Grande Muraille Verte : l'initiative en 3 questions](#) », 8 février 2023.

S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT À L'INTERNATIONAL DE FAÇON RESPONSABLE

Le volontourisme, qu'est-ce que c'est ?

Né dans les années 1960, le volontariat à l'international a historiquement cherché à répondre à un double enjeu : agir par solidarité auprès des personnes les plus vulnérables, et sensibiliser les personnes qui s'engagent pour en faire des acteurs de changement, en ligne avec les démarches d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

Depuis les années 2000, un fort engouement pour ces missions à l'international a été observé, exacerbé par l'avènement des réseaux sociaux et les tendances narcissiques qui peuvent en découler. Toutefois, devant un nombre limité d'opportunités à l'international, des alternatives se développent, parfois en contrepartie de sommes d'argent importantes et pour des projets ayant au mieux aucun impact sur le terrain, au pire des effets néfastes sur les communautés et les volontaires eux-mêmes. Il s'agit du phénomène du « volontourisme », **néologisme formé des mots « volontariat » et « tourisme »**.

Répondant à une forte demande des jeunes Occidentaux pour « partir faire de l'humanitaire » à

l'étranger, le secteur du volontourisme est en pleine expansion depuis les années 1990 dans les pays-anglosaxons, et depuis le début des années 2000 en France. Les offres de « voyage solidaire », « tourisme humanitaire » ou encore « missions solidaires » pullulent et certaines organisations à but lucratif exploitent le filon dans une logique commerciale, souvent **au détriment des populations**.

Des dérives constatées dans le domaine de la protection de l'environnement

Dans le cadre d'une étude menée par France Volontaires¹⁰, les structures interrogées ont identifié la protection de l'environnement et la protection animale comme deux domaines de missions ou de projets faisant partis des plus susceptibles d'être en lien avec des pratiques de volontourisme. À ce titre, 72 % des Français estiment que France Volontaires a un rôle important à jouer dans **la promotion et le développement d'actions de volontariat à l'international de qualité, sécurisés et responsables**¹¹.

DÉFINITION DU VOLONTOURISME ÉLABORÉE COLLECTIVEMENT PAR FRANCE VOLONTAIRES ET SES MEMBRES

Forme de tourisme conjuguant voyage et engagement volontaire, le volontourisme promet à des individus désireux de s'engager pour une cause, la découverte de nouvelles cultures tout en venant en aide à des communautés locales. Si les intentions de départ paraissent louables, dans les faits, des organisations proposent des séjours payants dont le modèle économique repose sur les profits tirés de cet engagement volontaire, bien souvent au détriment de l'intérêt général. Jouant sur la quête de sens des personnes en désir d'engagement, ces pratiques dérogent aux principes de qualité du volontariat. Cette "marchandisation" du secteur du volontariat entraîne des dérives dont les effets peuvent être plus ou moins graves pour les communautés d'accueil comme pour les personnes participant à ces séjours.

Pour plus d'information concernant les actions de France Volontaires pour un volontariat responsable : <https://france-volontaires.org/attention-au-volontourisme/>

10. France Volontaires, « *Lutte contre le volontourisme : une démarche collective pour un volontariat responsable* », juillet 2022.

11. Extrait du Sondage OpinionWay pour France Volontaires, « *Les Français et le volontariat international* », novembre 2023.

Des missions présentées comme « écologiques » peuvent ainsi **mener à des dérives** si elles ne sont pas bien construites, encadrées et préparées, comme par exemple :

- La construction d'infrastructures défectueuses, de mauvaises qualités ou non-adaptés (l'exemple le plus probant étant celui des puits)
- Des actions allant à l'encontre du bien-être animal : maintien des animaux en captivité, exploitation et maltraitance animal, tourisme animalier (se promener à dos d'éléphant, nager avec les dauphins etc.)
- La substitution à l'emploi et la concurrence avec la main d'œuvre locale, notamment en exerçant des responsabilités sans les qualifications et diplômes requis
- La génération de déchets et la déstabilisation de l'économie locale, notamment par des dons inadaptés (vêtements troués ou non-adaptés au climat par exemple)

Que faire pour s'en prémunir ?

Face au volontourisme, il existe de multiples initiatives de volontariat et de bénévolat solidaire et responsable qui concourent à l'épanouissement des sociétés et des individus. France Volontaires met en garde et incite les volontaires et bénévoles potentiels à la plus grande vigilance. En ce sens, il est essentiel de [se poser les bonnes questions](#) pour préparer au mieux son projet de volontariat.

Certaines missions étant ambiguës, France Volontaires encourage à s'engager auprès de ses membres, tous signataires de la **Charte des volontariats** qui affirme des valeurs communes aux associations actrices du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) et vise à améliorer la qualité des engagements bénévoles et volontaires à l'international.

France Volontaires appelle également à prendre contact avec le **réseau des Espaces Volontariats**, présents dans 24 pays en Afrique, Asie, Amérique latine/Caribbes, au Moyen-Orient et en Océanie, qui assure notamment des fonctions d'information et d'orientation, et de mise en relation avec les partenaires locaux.

FRANCE VOLONTAIRES, PLATEFORME DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITÉ (VIES)

Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), France Volontaires est la plateforme du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES). Elle a la particularité de réunir l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, dans une démarche partenariale qui lui permet d'agir au plus près des besoins des acteurs, ici et là-bas, en direction des jeunes mais aussi d'autres publics plus seniors.

La plateforme s'appuie sur une présence en France (métropole et territoires d'outre-mer) et sur un réseau de 24 Espaces Volontariats en Afrique, Asie, Amérique latine/Caraïbes, au Moyen-Orient et en Océanie. Plusieurs dispositifs, dont certains subventionnés par l'Etat français, permettent aux volontaires de s'engager dans des missions responsables et de qualité avec des acteurs reconnus, parmi lesquels le JSI (Jeunesse Solidarité Internationale) et le VVV-SI (Ville Vie Vacances-Solidarité Internationale), le Service Civique à l'international, le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), ou encore le congé de solidarité.

En 2022 ont été dénombrés 4270 volontaires internationaux d'échange et de solidarité, pour près de 200 volontaires internationaux accueillis en France en vertu du principe de réciprocité.

FRANCE VOLONTAIRES, PLATEFORME DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITÉ (VIES)

Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), France Volontaires est la plateforme du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES). Elle a la particularité de réunir l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, dans une démarche partenariale qui lui permet d'agir au plus près des besoins des acteurs, ici et là-bas, en direction des jeunes mais aussi d'autres publics plus seniors. La plateforme s'appuie sur une présence en France (métropole et territoires d'outre-mer) et sur un réseau de 24 Espaces Volontariats en Afrique, Asie, Amérique latine/Caraïbes, au Moyen-Orient et en Océanie.

Plusieurs dispositifs, dont certains subventionnés par l'Etat français, permettent aux volontaires de s'engager dans des missions responsables et de qualité avec des acteurs reconnus, parmi lesquels le JSI (Jeunesse Solidarité Internationale) et le VVV-SI (Ville Vie Vacances-Solidarité Internationale), le Service Civique à l'international, le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), ou encore le congé de solidarité.

En 2022 ont été dénombrés 4270 volontaires internationaux d'échange et de solidarité, pour près de 200 volontaires internationaux accueillis en France en vertu du principe de réciprocité.

FRANCE VOLONTAIRES, PLATEFORME DU VOLONTARIAT INTERNATIONAL D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITÉ (VIES)

Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), France Volontaires est la plateforme du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES). Elle a la particularité de réunir l'Etat, les collectivités territoriales et les associations, dans une démarche partenariale qui lui permet d'agir au plus près des besoins des acteurs, ici et là-bas, en direction des jeunes mais aussi d'autres publics plus seniors.

La plateforme s'appuie sur une présence en France (métropole et territoires d'outre-mer) et sur un réseau de 24 Espaces Volontariats en Afrique, Asie, Amérique latine/Caraïbes, au Moyen-Orient et en Océanie. Plusieurs dispositifs, dont certains subventionnés par l'Etat français, permettent aux volontaires de s'engager dans des missions responsables et de qualité avec des acteurs reconnus, parmi lesquels le JSI (Jeunesse Solidarité Internationale) et le VVV-SI (Ville Vie Vacances-Solidarité Internationale), le Service Civique à l'international, le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), ou encore le congé de solidarité.

En 2022 ont été dénombrés 4270 volontaires internationaux d'échange et de solidarité, pour près de 200 volontaires internationaux accueillis en France en vertu du principe de réciprocité.